

cyberpresse.ca

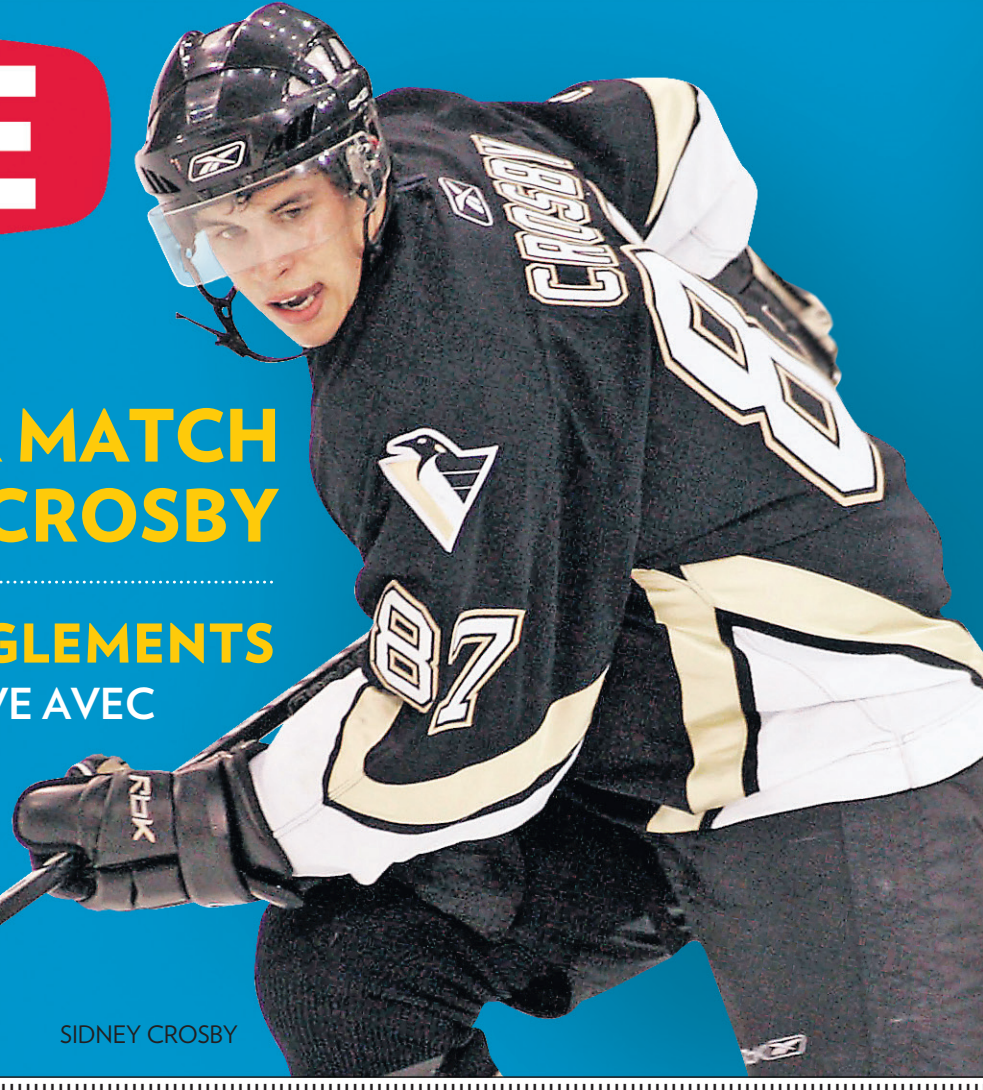
LA PRESSE



MIKE RIBEIRO

LA PRESSE AU PREMIER MATCH DE SIDNEY CROSBY

NOUVEAUX RÈGLEMENTS
ENTREVUE EXCLUSIVE AVEC
JACQUES LEMAIRE
SPORTS PAGES 4 ET 8



SIDNEY CROSBY

CANADIEN
LA FORMATION
PARTANTE
DE CE SOIR
SPORTS PAGES 2 ET 3

Pétrole Ottawa promet des mesures pour contrer la flambée des prix 1,5 MILLIARD POUR AIDER LES PLUS DÉMUNIS

JOËL-DENIS BELLAVANCE
et GILLES TOUPIN

OTTAWA – Le gouvernement Martin annoncera cette semaine un programme d'aide de 1,5 milliard de dollars pour aider les plus démunis

et les personnes âgées aux prises avec la flambée des prix du pétrole.

Le ministre des Finances, Ralph Goodale, doit en effet déposer aujourd'hui ou demain un projet de loi concrétisant cette mesure réclamée depuis des semaines à la fois

par l'opposition et les députés libéraux, a appris *La Presse* hier.

La distribution des allocations se fera à l'aide de programmes gouvernementaux existants. Les personnes âgées obtiendront leur allocation à même leur chèque de supplément

de revenu garanti (SRG). Les familles aux revenus modestes obtiendront leur part à même leur chèque de prestation nationale pour enfants.

➤ Voir **PÉTROLE** en page A8

Les cas d'enfants maltraités sont davantage signalés

PASCALE BRETON

Au moment où le documentaire *Les Voleurs d'enfance* plonge les centres jeunesse dans la tourmente, une étude révèle que le nombre de signalements d'enfants maltraités n'a jamais été aussi élevé. Les cas ont explosé, augmentant de 125 % entre 1998 et 2003.

L'étude menée dans tout le Canada discrédite la thèse du silence. La hausse fulgurante du nombre de signalements est une bonne nouvelle.

➤ Voir **ENFANTS** en page A2

AUTRES TEXTES

Des jeunes en détresse, pages A2 et A3

L'arrache-coeur, la chronique de Nathalie Petrowski, page 4 du cahier Arts et Spectacles

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Les baisses d'impôts, c'est comme les soucoupes volantes : on en parle souvent, mais on ne les voit jamais.

Éducation Projet pilote de stationnements pour vélos au primaire



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Il y a un stationnement à bicyclettes tout neuf à l'école primaire Saint-Marc, de Rosemont, qui participe à un projet pilote de Vélo Québec. « Prends tes pieds en main ! » dit le slogan de la campagne.

De plus en plus d'élèves vont à l'école en auto Pour contrer la tendance, Vélo Québec lance la campagne « Mon école à pied, à vélo »

MARIE ALLARD

En 1971, huit enfants canadiens sur 10 allaient à l'école à pied ou à vélo. Aujourd'hui, dans la région de Montréal, seuls 38 % des élèves en font autant. Les autres se déplacent en voiture (36 %) ou en autobus scolaire (23 %).

« Les parents ont peur que leurs enfants se fassent heurter ou qu'ils aient de mauvaises rencontres, dit Suzanne Lareau, présidente de Vélo Québec, qui a commandé ce sondage fait par Écho Sondage en juin 2003. Et dès qu'il pleut un peu, ils leur disent de ne pas marcher. Pour-

tant, avec les vêtements adéquats et un trajet établi, les enfants peuvent se rendre activement à l'école de leur quartier. »

Projet pilote

Afin de contrer la tendance, Vélo Québec lance aujourd'hui la campagne « Mon école à pied, à

vélo ». Huit écoles primaires de Montréal, Laval et la Rive-Sud accueillent au total 4000 enfants, participent au projet pilote. Avant cette année, aucune d'entre elles n'avait de stationnement à bicyclettes.

➤ Voir **ÉLÈVES** en page A8

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 10
Bandes dessinées	ACTUEL 6
Bridge	ACTUEL 11
Carrières	AFFAIRES 7 et 8
Décès	ACTUEL 11 et 12
Forum	A 23 à 25
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 19 et SPORTS 4
Monde	A 20 à 22
Mots croisés	ACTUEL 6 et 11
Mot mystère	ACTUEL 6
Observateur	ACTUEL 7
Petites annonces	ACTUEL 7 et AFFAIRES 4
Vacances/voyage	ACTUEL 5

Météo

Ensoleillé, vents légers, maximum 26, minimum 13, plus de détails en page SPORTS 8



Après tout, vous le méritez bien!

Zytco Solariums
Venez visiter nos salles de montre Saint-Laurent 4940, chemin du Bois-Franc Longueuil 848, Place Trans-Canada Heures d'ouvertures : lun-ven 10h-17h, Sam 10-15h
Pour en savoir plus zytco.com ou composez le 1-800-361-9232

DES JEUNES EN DÉTRESSE

Signalements de mauvais traitements au Canada en 2003:

217 319 signalements. De ce nombre, 103 297 ont été retenus (47%)

30%

POUR NÉGLIGENCE

28%

PARCE QUE L'ENFANT EST EXPOSÉ À DE LA VIOLENCE FAMILIALE

24%

POUR DE LA VIOLENCE PHYSIQUE

15%

POUR DE LA VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

3%

POUR AGRESSION SEXUELLE

PAUL ARCAND

Un homme contre la machine

La projection du documentaire-choc de Paul Arcand, *Les Voleurs d'enfance*, a provoqué une véritable onde de choc au Québec.

Sévèrement mis en cause, les responsables des directions de la protection de la jeunesse refusent de porter seuls le blâme. Le premier ministre Jean Charest promet de légiférer cet automne. Paul Arcand, quant à lui, ne décolère pas.

GILLES CARIGNAN
LE SOLEIL

« Quelqu'un qui marche avec des pantoufles, ça ne fait pas beaucoup de bruit. »

Paul Arcand ne filme pas avec des pantoufles, et il le sait. Du bruit, l'animateur au style combatif s'attendait à en faire avec *Les Voleurs d'enfance*, son premier film.

Aussi vite, autant, peut-être pas.

Celui qui aime tant la position de l'intervieweur a passé la journée d'hier dans celle de l'interviewé. Et entre deux questions, il a entendu les réactions des Jean Charest et Philippe Couillard, ainsi que « les grandes lignes » de celles de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), qu'il cloue au pilori dans son pamphlet sur le sort réservé aux enfants abusés, battus, violés au Québec.

Quand le ministre Couillard l'accuse de manquer de nuances, Paul Arcand hausse les épaules : « C'est évident que ça manque de nuances, c'est un point de vue, dit-il. Ce qui est paradoxal, c'est que tous ceux qui, depuis des années, mettent des nuances en abordant ces questions-là n'ont jamais provoqué de débats. Quand Richard Desjardins a fait son film sur la forêt, il n'a pas dit qu'il y avait telle compagnie qui était moins pire que l'autre. Il a dit : on a un problème avec la forêt québécoise. Des belles histoires, j'en montre aussi. Seulement de voir toutes ces victimes qui ont réussi malgré tout à s'en sortir, ça en est de belles histoires. Mais il y a des pratiques qui n'ont pas de bon sens. » Le débat que le film souhaitait provoquer semble bien lancé. Paul Arcand nuance : « On n'est pas à l'étape du débat. On est encore à l'étape des réactions, celles d'un système qui se défend, qui réagit. C'est la réponse normale d'une machine qui réagit à un film qui s'en prend à elle. »

Le débat, sérieux, Paul Arcand souhaite qu'il



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

Jugeant que des enfants vivaient des situations inacceptables, Paul Arcand a voulu provoquer un débat.

ne se dissipe pas du radar aussi vite qu'il est apparu. Il souhaite surtout que le système sensé protéger les enfants maltraités change

pense aussi qu'il faut arrêter de balloter les enfants. Je pense qu'il faut trouver une autre approche que les médicaments pour les con-

Paul Arcand « est quelqu'un d'intègre qui n'a pas peur d'aller au fond des choses. » - La productrice Denise Robert

en profondeur. Et vite. Car ce qu'il a vu tout au long de la centaine d'heures d'enregistrement qui ont conduit à ces *Voleurs d'enfance* le fait toujours sortir de ses gonds.

« Ce que je souhaite ? Je pense que des salles d'isolement (dans les centres jeunesse) au Québec, en 2005, ça n'a pas de bon sens. Je

trôler. Et je pense qu'à 18 ans, on n'a pas le droit de les foutre à la rue sans les encadrer. »

On l'aura compris, le titre du film ne fait pas référence qu'aux abuseurs. *Les Voleurs d'enfance*, ce sont tous ceux qui nuisent, d'une façon ou d'une autre, par leur pratique, au développement des enfants. Ceux qui leur volent leur

enfance une deuxième fois.

Le film fait témoigner abusés, abuseurs, spécialistes, travailleurs de rue, familles d'accueil, ministre. Il couvre large. Et tout converge vers une charge en règle contre la DPJ, le système actuel, sa bureaucratie, la formation de ses employés. Paul Arcand tape sur le clou, avec la colère d'un cinéaste qui en a trop vu, et la délicatesse d'un bulldozer.

Ce qui l'a le plus horrifié ? « L'ampleur de tout ça. Je savais qu'il y avait des salles d'isolement, mais je pensais que c'était des résidus de l'époque duplessiste. Mais quand je suis venu dans la région, ici à Québec, et que j'ai vu ce nouveau centre, flambant neuf, où il y a trois salles d'isolement, je me suis dit, c'est pas possible. »

Il n'y a pas que la DPJ qui lui fait dresser les poils sur les bras. Il y a tous les autres systèmes qui gravitent autour. Le système politique, avec ses élus qui n'ont jamais mis les pieds dans une salle d'isolement. « C'est pour ça que je tenais à y amener le ministre Delisle », dit-il, lorsqu'on lui suggère le côté un peu manipulateur de la séquence qui fait bien mal paraître l'élue.

Paul Arcand écorche aussi la banalité d'une législation qui oublie pourquoi elle a été instaurée, soit le bien-être de l'enfant. « Est-ce qu'on se rend compte que pendant des années et des années, des juges ont signé des ordonnances qui ont fait que des enfants ont été déplacés 10, 15, 20 fois, et que personne dans la magistrature n'a dit un mot ? »

Les sentences contre les abuseurs ne sont pas assez sévères aux yeux d'Arcand. Pire, la disparité des ressources offertes aux abuseurs et aux victimes l'enrage. « Je ne suis pas le genre à dire : mettez tous ces gens dans des cachots, non. On ne réglera rien en enlevant des services aux abuseurs pour en donner plus aux victimes. Tous ces gens ont besoin d'aide. Mais ce n'est pas normal qu'une victime doive attendre six mois pour avoir une thérapie, alors qu'en prison, ça va plus vite. »

Paul Arcand ne pensait pas devenir cinéaste. C'est la productrice Denise Robert qui l'a approché. Elle préparait à l'époque *Aurore*, et plusieurs lui parlaient de ces enfants martyrs du Québec d'aujourd'hui qui auraient besoin aussi qu'on parle d'eux. Elle a pensé à Paul Arcand. « C'est quelqu'un d'intègre qui n'a pas peur d'aller au fond des choses. Il m'a dit qu'il ne savait même pas prendre une photo. Je lui ai dit justement : ce film-là, ce n'est pas une carte postale. »

Paul Arcand a dit oui parce que le sujet l'interpellaient, qu'on n'en parlait pas assez, et qu'il y avait beaucoup à dire. « Si le film replace certaines valeurs dans nos sociétés, c'est pas si mal. »

Chopard

Disponible exclusivement chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

• JOAILLIERS •

2020, Rue de la Montagne, Montréal: (514) 845-4651 Sans-Frais: 1-888-883-8283
www.chateaudivoire.com

Les cas d'enfants maltraités sont davantage signalés

ENFANTS
suite de la page A1

Les cas d'abus et de mauvais traitements faits aux enfants sont plus nombreux qu'avant parce que les gens sont davantage conscientisés et les dénoncent, explique l'auteur principal de l'étude, Nico Trocmé.

L'écolier qui se présente un matin avec le visage tuméfié provoque tout de suite des regards suspicieux. Parfois, ce sont les enfants eux-mêmes qui dénoncent les sévices qu'ils subissent. Les intervenants ne se contentent plus d'aider l'enfant maltraité. Leur investigation s'étend aussi aux frères et aux sœurs parce que la maltraitance touche toute la famille. Du coup, le nombre de signalements est plus élevé.

Il faudra maintenant aller plus loin, croit le professeur Trocmé, directeur du Centre de recherche sur les enfants et la famille de l'Université McGill. « Cette étude documente les signalements, mais fournit peu d'information sur l'effet des services fournis aux enfants victimes de mauvais traitements. Maintenant que nous avons reconnu la problématique, que nous connaissons les enfants, il faut voir ce que nous faisons pour les aider. »

Près du tiers des signalements sont de la négligence. Les parents ne s'occupent pas de leurs enfants, ceux-ci sont abandonnés à eux-mêmes. Dans 28 % des cas, les jeunes victimes sont exposés à de la violence dans leur famille et le quart subissent eux-mêmes de la violence physique.

Qu'elle soit physique ou psycholo-

gique, la violence commence dès la jeune enfance. L'agression sexuelle survient un peu plus tard, à l'adolescence. Elle concerne majoritairement les jeunes filles. Les garçons sont davantage touchés par les agressions physiques : ecchymoses, brûlures, fractures ou traumatismes crâniens sont leur lot.

Au lieu de se limiter aux victimes, les chercheurs ont tenté de dresser un portrait de famille. Le tiers des enfants maltraités vivent avec leurs parents biologiques. Environ 16 % des autres évoluent au sein d'une famille recomposée et 39 % vivent avec leur mère uniquement.

« Il s'agit la plupart du temps de familles qui sont beaucoup plus pauvres que la moyenne. Elles vivent dans des conditions difficiles, surtout en ce qui a trait au logement. Elles déménagent souvent », relate M. Trocmé.

Plus de la moitié des mères qui maltraitent leurs enfants sont elles-mêmes victimes de violence familiale. Le tiers des pères ont un problème d'alcoolisme. « Dans les deux cas, l'isolement des parents est énorme. Ils ne savent pas vers qui se tourner pour avoir de l'aide », note le chercheur.

Un signalement ne signifie pas automatiquement que l'enfant sera retiré de son foyer pour être placé en famille d'accueil ou dans un centre jeunesse. Au contraire. Moins de 1 % des signalements se concluent par un placement à long terme. La majorité de ces enfants finissent par bien s'en tirer, souligne M. Trocmé. « Mais il reste 20 % des enfants qui continuent d'avoir des difficultés

énormes et pour lesquels les services de protection n'ont pas encore trouvé la bonne façon de les aider. »

Chaque province dispose d'un système particulier en matière de maltraitance. Au Québec, les signalements sont faits à la Direction de la protection de la jeunesse. L'étude reflète la réalité québécoise, dit la porte-parole du ministère de la Santé et des Services sociaux, Dominique Breton.

« La hausse des signalements depuis quelques années peut être attribuable au fait que la population est plus consciente que les abus doivent être signalés. Même s'il y a une baisse du nombre de jeunes âgés de 0 à 17 ans, il y a une augmentation de 21 % des signalements depuis cinq ans. »

L'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants a été commandée par l'Agence de santé publique du Canada.

Précision

Complément d'information

Dans son numéro d'hier, *La Presse* publiait à la une un texte intitulé *Jets privés plutôt que vols réguliers*. Ce texte présentait en manchette les points saillants d'une enquête dévoilée par la chaîne parlementaire CPAC lundi soir dernier. Nous aurions dû mentionner que cette enquête était conjointement menée par *Le Devoir* et son journaliste Alec Castonguay, à qui les crédits auraient aussi dû être attribués. Nos excuses. *La direction.*

DES JEUNES EN DÉTRESSE

Cas de violence et de négligence envers les enfants au Québec :

La Direction de la protection de la jeunesse a reçu **63 000 signalements** l'an dernier, dont 29 000 qui ont été retenus

53%

POUR NÉGLIGENCE

22%

POUR TROUBLES DE COMPORTEMENT

14%

POUR AGRESSION PHYSIQUE

9%

POUR AGRESSION SEXUELLE

1%

POUR ABANDON



Une partie de ping pong à Cité des Prairies, où se retrouvent les jeunes parmi les plus poqués.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

« Besoin d'un coup de main, pas d'un coup de poing »

Les DPJ refusent d'être associées aux « voleurs d'enfance »

CLAUDETTE SAMSON
LE SOLEIL

QUÉBEC — Les DPJ refusent d'être associées à ces « voleurs d'enfance » que sont les violeurs et batteurs d'enfants. Oui, le système de protection de la jeunesse est imparfait, mais il est trop facile de tout lui mettre sur le dos. Au jeu de « cherchez le coupable », c'est la société toute entière qui doit se regarder dans le miroir.

Les dirigeants des directions de la protection de la jeunesse ont réagi, hier, au film de Paul Arcand, qui prendra l'affiche vendredi. Dans *Les Voleurs d'enfance*, l'animateur dénonce la grande souffrance des enfants mal-aimés. Il livre des témoignages poignants sur leurs vies brisées. Puis, il prend à partie ceux qui ont la responsabilité d'assurer leur protection.

Une démarche que les principaux intéressés jugent sans nuance, et inquiétante.

Cet été, un bébé est mort en Montérégie parce que sa gardienne n'avait pas assez confiance dans le système de protection,

confie Sonia Gilbert, directrice de la protection de la jeunesse dans cette région. « Elle ne voulait pas s'aliéner les parents, elle s'est dit : je vais les aider. » Aujourd'hui, Mme Gilbert espère que le documentaire d'Arcand ne multipliera pas ce type de réactions, que les abus seront toujours dénoncés.

La loi du silence

Les Voleurs d'enfance montre des réalités que bien des citoyens préfèrent ne pas voir. Les ravages de la loi du silence. Une loi non écrite dont Gilles, Gaétan et Danielle ont profondément souffert. Quand oncles et tantes venaient voir l'un des gamins attaché à un arbre avec une chaîne, ils se contentaient de rire.

Ce silence, la société entière doit en porter le blâme, disent les responsables des DPJ.

Mais le documentaire dénonce d'autres facettes du système qui dérangent. Les enfants en isolement. Les enfants médicamenteux. Les grands adolescents de 18 ans qui aboutissent seuls dans la rue. Et les enfants yo-yo, ballottés en-

tre 10, 20, 30 familles d'accueil.

Changer la loi

Mais dans sa démarche, Paul Arcand omet de mentionner qu'il y a des années que le milieu de la protection réclame des changements à la loi, qui permettraient de corriger certaines de ces lacunes, ont rappelé hier les responsables des DPJ.

Ils voudraient que la loi impose un délai au-delà duquel un parent n'aura plus sa chance.

Ils voudraient que la loi impose un délai au-delà duquel un parent n'aura plus sa chance. Les « je vous jure, monsieur le juge, ma septième cure de désintoxication sera la bonne » ne devraient plus avoir préséance sur les intérêts de l'enfant.

Mais pour l'instant, ils doivent composer avec une loi qui donne

la chance maximale au coureur, c'est-à-dire au parent, négligent ou violent.

Un projet de loi sera déposé cet automne, mais rien n'assure que cet aspect en fera partie, ou si les partisans des droits parentaux l'auront emporté.

Quant aux jeunes adultes, les centres jeunesse attendent toujours les fonds qui permettraient d'étendre à la province le projet Qualification des jeunes, qui permet d'accompagner les plus seuls d'entre eux vers l'autonomie, jusqu'à 19 ans.

Le DG de l'Association des centres jeunesse, Jean-Pierre Hotte, a vivement déploré tous les bons coups volontairement passés sous silence par l'auteur du film.

Isolement et pilules

L'intervention en protection de la jeunesse n'est pas une partie de plaisir, et comporte des côtés très sombres. Comme ses collègues, le DG de la Montérégie, Camil Picard, déplore le recours à l'isole-

ment. Oui, c'est une mesure brutale, difficile à prendre. Mais elle n'intervient qu'en dernier recours, assure-t-il.

En fin de semaine, la journaliste de *La Presse*, Katia Gagnon, livrait d'ailleurs un tout autre regard que Paul Arcand sur ces jeunes en crise, que plus rien ne peut contrôler, tant leur souffrance est immense.

Et il y a ces jeunes médicamenteux aux psychotropes. Plus du quart de la clientèle des DPJ.

Mais cette réalité n'est pas induite par les centres jeunesse, plaide Jean-Pierre Hotte. Au contraire, ceux-ci ont dû plaider leur cause auprès du gouvernement pour être inclus dans son plan d'action en santé mentale.

« Nous n'avons pas besoin d'un coup de poing, nous avons besoin d'un coup de main », plaide Jean-Marc Potvin, DPJ à Montréal.

Et quant aux agresseurs sexuels qui sont mieux traités que les victimes, Camil Picard soumet qu'avant de blâmer les centres jeunesse, il faudrait peut-être s'interroger sur nos choix de société...

« Pour des enfants, on est la 10^e famille d'accueil »

Mariette et Jacques Giguère ont accueilli 43 jeunes au cours des années

BAPTISTE
RICARD-CHÂTELAIN
LE SOLEIL

QUÉBEC — Elle avait 4 ans. Elle parlait de papa et de son sexe. La justice a ordonné qu'elle retourne vivre avec lui.

En une vingtaine d'années, Mariette et Jacques Giguère ont été famille d'accueil pour 43 jeunes pris dans les filets de la protection de la jeunesse. Leurs récits sont peuplés de résurrections éblouissantes, mais aussi de ratés troublants.

« Elle nous expliquait ce qu'il lui faisait », se remémore M. Giguère. Il a contacté les policiers. La déposition a été enregistrée. La fillette s'est néanmoins retrouvée chez papa, agresseur présumé, par ordre du magistrat. « Le problème là-de-

dans, c'est le jugement de la cour. »

À l'autre bout de la table, Mariette Giguère se fait fataliste : « On n'y peut rien. » Le système veut donner toutes les chances possibles aux parents biologiques. Peut-être un peu trop. « Il faut toujours attendre que l'enfant soit poqué avant. Tous les cas que j'ai eus, c'était des incapacités parentales. Et, il y a des enfants que je n'aurais pas retournés chez eux. »

Certains parents sont vraiment inaptes, selon le couple de Boischatel. Des gamins seraient complètement laissés à eux-mêmes. « Deux enfants étaient tellement malpropres que les autres enfants ne voulaient plus s'asseoir à côté d'eux dans l'autobus », raconte Jacques Giguère. Un autre enfant qu'ils ont épaulé

avait passé une bonne partie de son enfance dans sa couchette, sans stimulation, enchaîne sa conjointe. Comme dans plusieurs dossiers, l'alcool coulait à flots pour la mère. L'histoire a tout de même une fin heureuse : malgré des débuts laborieux à l'école — trois ans en première année — le jeune a gravi les échelons scolaires.

Alcool, drogues, négligence...

L'alcool et d'autres drogues, la négligence, les abus sont le lot de la plupart des jeunes placés en famille d'accueil, précise Mme Giguère. « Ils n'ont plus d'estime de soi. Ils ne s'émerveillent plus. Ils ont perdu leur enfance. Ils vont parler de choses dont les enfants ne parlent pas, de sexe, de violence. »

L'arrivée dans la nouvelle « famille » est donc parfois houleuse. « Ils sont agressifs, font de bonnes crises, nous crient par la tête. » En somme, ils cherchent de l'attention. « Mais ça, ça passe. Maintenant, ils ne nous empêchent plus de dormir avec leurs petites crises. »

Quelquefois, par contre, la colère est trop ancrée. « Ces enfants réussissent à mettre la pagaille », note Mariette Giguère. Elle refuse alors de les garder sous son toit, pour ménager les autres pensionnaires. « Ce sont ces cas-là qui se promènent dans le réseau. »

Lorsqu'ils frappent à leur porte, les enfants ont quelquefois été trébuchés. « Pour certains on est la première famille d'accueil, pour d'autres c'est la dixième. » Les cas difficiles seront finalement en-

voyés en foyer de groupe, au centre jeunesse.

Malgré la noirceur qui teinte les propos des Giguère, la chute des récits est souvent rose. « Pour la grosse majorité, ça a bien été », assure Jacques. Ils se sont remis les idées en place dans la famille d'accueil, puis ont repris leur vol. Quelques-uns pataugent néanmoins encore dans la boue.

La mission plaît manifestement au couple. Il aimerait toutefois avoir un peu plus de soutien, surtout un peu plus d'argent pour « ses » ados.

Dans la grande région de Québec, 700 jeunes sont placés, environ 660 en famille d'accueil, 40 en service de dépannage. Quelque 385 familles reçoivent des enfants retirés par la Direction de la protection de la jeunesse.

POLITIQUE

2.5 millions pour la mission Katrina

Plus de retombées politiques qu'humanitaires attendues de la présence canadienne

HUGO MEUNIER

La semaine de travail des marins canadiens, dépêchés en renfort dans le sud des États-Unis après le passage de l'ouragan Katrina, a coûté plus de 2,5 millions de dollars aux contribuables.

En tenant compte du salaire des marins, des coûts de l'essence, des réparations, de la nourriture et de l'équipement, les coûts totaux de cette mission humanitaire de 21 jours s'élèvent à 14 021 007 \$, selon des calculs effectués par *La Presse*, à partir des tarifs établis par la Marine canadienne.

Par contre, si les trois navires, deux frégates et un destroyer,

« Sur le plan humain, on a fait une impression très forte chez les gens des zones sinistrées, ça fera une grosse différence dans les relations entre les deux pays. »

étaient restés amarrés au port d'Halifax, la facture aurait quand même grimpé à environ 11 541 739 \$, soit la somme nécessaire pour assurer le bon fonctionnement des navires.

La différence représente donc le coût réel de l'opération, soit 2,5 millions, dont la majeure partie réside dans les frais reliés au carburant.

La mission éclair de 21 jours, à laquelle ont participé 900 marins canadiens répartis à bord de trois navires, a tourné court après le retour massif d'entrepreneurs du secteur privé et des autorités locales dans les zones ravagées par l'ouragan.

Résultat : les marins canadiens ont voyagé deux semaines... pour ne travailler qu'une semaine dans les villes de Biloxi et Gulfport, au Mississippi.

Pour l'heure, les forces armées ca-

nadiennes estiment toutefois qu'il est trop tôt pour rendre publique la note officielle de la mission canadienne.

Les navires canadiens avaient quitté le port d'Halifax le 6 septembre dernier. Retardés par l'ouragan Ophélie, ils ont mis six jours pour atteindre le port de Pensacola, en Floride, où ont été déchargées des tonnes d'équipement destiné à des fins humanitaires transportées dans les soutes.

La même journée, la flotte canadienne jetait l'ancre au large de la ville en ruine de Biloxi.

Durant six jours, 250 marins canadiens sont descendus quotidiennement à terre pour participer à différentes opérations de nettoyage. Chaque fois, ils perdaient cinq heures à bord de la barge, qui assurait l'aller-retour entre le navire au large et la terre ferme.

Le 19 septembre, les trois navires repartaient pour atteindre Halifax le 27 septembre, après avoir été retardés cette fois-ci par l'ouragan Rita.

Joint hier à Halifax, le capitaine de la frégate *Ville de Québec* n'a pourtant pas l'impression que les contribuables canadiens ont jeté leur argent pardessus bord. « Sur le plan humain, on a fait une impression très forte chez les gens des zones sinistrées, ça fera une grosse différence dans les relations entre les deux pays », croit Richard Jean.

Il avoue que plusieurs marins auraient aimé rester plus longtemps.

Pour François Audet, chercheur associé à la chaire de recherche du Canada en politique étrangère et de défense, il est clair que la présence canadienne est avant tout politique, puisque les opérations sur le terrain n'ont pas fait une grande différence.

« En terme de dépenses de fonds publics, c'est une perte d'argent. Reste à voir quelle seront les retombées dans les relations canado-américaines », résume M. Audet, qui cite le dossier du bois d'oeuvre en exemple.



Comme ses compagnons envoyés au secours des sinistrés de Katrina, le marin canadien Laurie Leblanc a passé plus de temps à attendre qu'à aider véritablement.

PHOTO BOB SKINNER, LA PRESSE

POUR VOUS ÉVITER UN GUIDE QUI CONFOND LES MOTS REQUIN ET DAUPHIN

ON PENSE À TOUT
NOLITOURS.COM

599\$ - 799\$

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Puerto Plata
Lifestyle Hacienda Resorts
3★ TOUT compris 24 heures
7 nuits
jeudis, 3 nov. au 8 déc. **599\$**

CUBA
Varadero
Hotel Palma Real
3+★ TOUT compris
7 nuits
vendredis, 4 nov. au 9 déc. **699\$**

CUBA
Santa Lucia
Club Amigo Caracol
3★ TOUT compris
7 nuits
lundis, 7 - 21 nov. **799\$**

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Puerto Plata
Lifestyle Hacienda Resorts
3★ TOUT compris 24 heures
7 nuits
mercredis/vendredis, 11 - 20 janv. **799\$**

SAN ANDRÉS
Decameron
San Luis
3★ TOUT compris 24 heures
7 nuits
jeudis, 3 nov. au 8 déc. **799\$**

999\$ - 1029\$

MEXIQUE
Cancun
El Pueblito Beach Hotel
3★ TOUT compris
7 nuits
vendredis, 13, 20 janv. **999\$**

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Puerto Plata
Playa Naco Resort & Spa
3★ TOUT compris
7 nuits
mercredis/vendredis, 4 - 20 janv. **999\$**

MEXIQUE
Acapulco
El Cano Acapulco
4★ presque TOUT compris
7 nuits
jeudi, 8 déc. **999\$**

CUBA
Holguin
Hotel Playa Pesquero
4+★ TOUT compris
7 nuits
vendredis, 4 nov. au 16 déc. **1029\$**

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Punta Cana
Ocean Cana Beach Resort
4★ TOUT compris 24 heures
7 nuits
vendredis, 4 nov. au 16 déc. **1029\$**

PLUS DE 1029\$

CUBA
Cayo Coco
Tryp Cayo Coco
4★ TOUT compris
7 nuits
lundis, 14 nov. au 5 déc. **1069\$**

PANAMA
Royal Decameron Beach Resort,
Golf, Spa & Casino
4★ TOUT compris
7 nuits
lundi, 7 nov. **1069\$**

MEXIQUE
Puerto Vallarta
Palladium Vallarta Resort & Spa
4★ TOUT compris
7 nuits
dimanches, 20 nov. au 4 déc. **1079\$**

CUBA
Varadero
Barceló Marina Palace
4+★ TOUT compris
7 nuits
dimanche, 6 nov. **1199\$**

MEXIQUE
Cancun
Barceló Tucancun Beach
4★ TOUT compris
7 nuits
vendredis, 6 - 20 janv. **1299\$**

FORFAIT DU JOUR >

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Puerto Plata
Occidental Caribbean Village Playa Dorada
3★ TOUT compris - 7 nuits
jeudis, 3 nov. au 8 déc.

689\$

VISITEZ NOLITOURS.COM/lapresse POUR TOUT SAVOIR SUR CETTE DESTINATION ET SUR PLUS DE 100 AUTRES FORFAITS TOUT INCLUS.

POUR EFFECTUER UNE RÉSERVATION, CONTACTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE.

Voyages Sears
En magasin 1 866 359-7327 .ca

RÉSEAU
ENSEMBLE
Expérience en voyage
www.ensembletravel.ca

AMERICAN
EXPRESS
1.888.414.8747

clubvoyages
1-877-7-ETOILE

CAA Voyages
1 888 549-5559



YVES BOISVERT

Le « terrible » exemple américain

En trois mois, George W. Bush a nommé deux juges à la Cour suprême des États-Unis. Comme prévu, le choix des candidats est hautement politique. Mais le processus de confirmation qui vient de prendre fin pour le nouveau juge en chef, même dans un contexte politique et social hyper-chargé, n'avait rien d'un cirque. Il a été, au contraire, parfaitement décent et utile.

John Roberts, choisi comme juge en chef, est indubitablement un juge de droite. À gauche, on redoute qu'il ne soit un opposant du droit à l'avortement. À droite, on craint qu'il ne le soit pas suffisamment.

Pendant toute la durée des audiences où les sénateurs américains ont essayé de le faire parler sur ses idées concernant l'avortement, le juge Roberts a démontré qu'avant d'être un idéologue, il est un juriste, et un juriste parmi les plus raffinés.

Au bout du compte, il a parfaitement réussi le test, qui ne consiste pas seulement à ne pas glisser sur les pelures de banane, mais aussi rappeler ce qu'est le rôle d'un juge dans la société américaine : le gardien des droits et libertés garantis dans la Constitution.

Il n'a pas été question de sa vie privée, personne n'a tenté de salir sa réputation, bref, toutes ces choses qui font qu'au Canada on dé-

teste furieusement la manière américaine ne se sont pas produites. Comme elles ne se sont pas produites lors des deux précédentes nominations, sous Clinton, en 1994 (Breyer) et 1993 (Ginsburg).

Finalement, personne n'a pu savoir si le juge Roberts est favorable à l'annulation du fameux précédent de 1973 qui a créé le droit à l'avortement aux États-Unis (Roe contre Wade). Il a plaidé dans ce sens comme avocat du gouvernement fédéral. Mais devant le comité sénatorial, il a redit l'importance de ce précédent.

Peut-être qu'après des années d'essais infructueux, la droite américaine a enfin réussi à obtenir ce qu'elle recherche : une majorité de juges opposés au droit à l'avortement. Peut-être pas non plus.

Le Sénat a donc confirmé sa nomination à 78 contre 22. Les démocrates se sont divisés en deux camps. Mais le candidat Roberts était irréprochable tant au plan de la compétence que de l'intégrité.

Lundi, le président a annoncé sa candidate pour un deuxième siège : Harriet Miers, une avocate du Texas qui est sa conseillère juridique personnelle et une proche depuis des années. C'est une ancienne démocrate devenue

une « républicaine modérée ». Elle n'a jamais été juge et ses idées sur l'avortement ne sont pas précises. Elle n'a pas de jugements ni de grands discours idéologiques derrière elle. Elle représente probablement, sur plusieurs enjeux cruciaux, le vote décisif, au milieu de quatre juges relativement conservateurs et quatre autres relativement progressistes.

Peut-être qu'après des années d'essais infructueux, la droite américaine a enfin réussi à obtenir ce qu'elle recherche : une ma-

bre. Clarence Thomas, en 1991, est passé à trois votes de ne pas être confirmé, pas tant à cause de son histoire de harcèlement sexuel qu'à cause d'un dossier peu convaincant. Robert Bork, en 1987, ne l'a pas été (seul cas depuis 35 ans), pas seulement parce qu'il avait fumé du pot, mais aussi à cause de certaines prises de position radicales. Hormis ces deux cas, les candidats ont obtenu d'écrasantes majorités. Et ont parfois surpris. David Souter, nommé par Bush père, et confirmé à 90 contre 9, s'est révélé un modéré, sinon un « libéral », bref pas du tout un ami de la droite.

On verra ce qu'il advient de la juge Miers. Mais si l'histoire des séances de confirmation de juges aux États-Unis depuis 40 ans veut dire quelque chose, on assistera à une discussion publique intelligente sur la justice dans la société américaine.

Pendant ce temps, le nouveau processus de nomination des juges de la Cour suprême du Canada (voir sur justice.gc.ca), mis en place par le ministre Irwin Cotler suit son cours. La semaine prochaine, le ministre annoncera la formation du comité consultatif de neuf membres qui proposera une courte liste de trois noms pour remplacer John Major, qui se reti-

re cette année. Le ministre a lancé un appel au public le mois dernier. Une centaine de suggestions de candidats ou de commentaires sur le nouveau processus ont été faits.

Le ministre a d'autre part consulté les procureurs généraux et les juges en chef des provinces concernées, ainsi que d'autres personnes. Il soumettra une liste de cinq à huit noms au comité dès la première rencontre (à la mi-octobre).

Ce comité comprend des représentants des partis reconnus à Ottawa, un juge à la retraite, un représentant des barreaux des provinces des Prairies, un représentant des procureurs généraux locaux et deux non-juristes nommés par le ministre. Il choisira les trois meilleurs candidats. Le premier ministre tranchera.

On a donc considérablement resserré le filtrage avant la nomination. Mais le milieu juridique est encore totalement opposé à une quelconque forme d'interrogation publique de l'heureux « nommé » aux pouvoirs considérables.

Si l'on examinait toutes les confirmations de juges américains depuis 20 ans, et pas seulement la pénible affaire Thomas, on ne serait pas si effrayé devant le « terrible » système américain.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

Challenger: Martin défend ses ministres

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le premier ministre Paul Martin assure que ses ministres n'ont pas enfreint les règles du Conseil du Trésor en voyageant à bord des luxueux avions Challenger du gouvernement au lieu de prendre des vols commerciaux moins chers.

Selon une enquête menée par *Le Devoir* et la chaîne parlementaire CPAC, 335 169 \$ ont été dépensés pour des « utilisations injustifiées » des jets depuis l'arrivée de M. Mar-

tin au pouvoir, en décembre 2003. En remontant jusqu'en 2000, les médias en arrivent au chiffre de 1,6 million.

Les partis de l'opposition n'ont pas tardé à faire leurs gorges chaudes des révélations.

« Les ministres libéraux ont abusé de leurs jets de luxe des dizaines de fois (...) au lieu de coudoyer les Canadiens moyens sur des vols commerciaux moins chers », a dénoncé le député conservateur Jason Kenney aux Communes. « N'est-ce pas là une preuve de plus de la culture

libérale d'arrogance et de gaspillage ? »

« L'utilisation des Challenger doit être justifiée », a reconnu Paul Martin en Chambre. « Les avions ne peuvent être utilisés que dans le cadre des fonctions gouvernementales, d'une part, et lorsque des options commerciales ne sont pas disponibles, d'autre part. C'est la politique en vigueur. Elle est respectée et elle doit l'être. »

« Il est très clair que la politique n'a pas été respectée et que les règles n'ont pas été suivies », a répli-

qué le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

L'enquête des médias a notamment révélé que les ministres Lucienne Robillard, Pierre Pettigrew, Martin Cauchon, Bill Graham, Stéphane Dion et David Collenette ont utilisé les Challengers pour faire le trajet Ottawa-Montréal, qui ne prend pourtant que deux heures en voiture. Or, une heure de vol en Challenger coûte 2129 \$ — 11 519 \$ en incluant l'équipage et l'entretien.

Les conservateurs ont en outre souligné que depuis le début de

l'année, le ministre de l'Agriculture, Andy Mitchell, s'est fait reconduire à six reprises, en Challenger, à sa résidence de Muskoka, une région touristique au nord de Toronto.

Le ministre de la Défense, Bill Graham, est responsable, avec le cabinet du premier ministre, du respect des règles sur l'utilisation des quatre Challenger du gouvernement. Il a soutenu lundi qu'il n'hésitait pas à refuser des demandes ministérielles quand elles ne sont pas conformes ou qu'aucun avion n'est disponible.

Désaccord sur le rôle du Québec sur la scène internationale

SYLVAIN LAROCQUE

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – À quelques jours de la rencontre fédérale-provinciale visant à accroître le rôle du Québec sur la scène internationale, les deux parties ne s'entendent même pas sur la nature des pourparlers à engager.

L'entourage du ministre canadien des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, refuse de parler de « négociations » et se contente de qualifier l'exercice d'« échange de meilleures pratiques ».

Mais le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, ne l'entend pas ainsi.

« Moi, j'ai été mandaté par le Conseil des ministres du Québec pour entamer la négociation avec Ottawa sur un rôle accru pour le Québec dans la négociation des traités internationaux et dans les forums internationaux », a-t-il martelé en entrevue téléphonique avec la Presse Canadienne.

M. Pelletier s'attend donc à ce que M. Pettigrew et la ministre fédérale des Affaires intergouvernementales, Lucienne Robillard, n'arrivent pas à la réunion de Montréal, vendredi, les mains vides.

« Ca m'étonnerait beaucoup qu'il (Pierre Pettigrew) n'ait rien à dire ou à proposer », a glissé M. Pelletier.

M. Pelletier s'attend donc à ce que M. Pettigrew et la ministre fédérale des Affaires intergouvernementales, Lucienne Robillard, n'arrivent pas à la réunion de Montréal, vendredi, les mains vides.

« Ca m'étonnerait beaucoup qu'il (Pierre Pettigrew) n'ait rien à dire ou à proposer », a glissé M. Pelletier.

« Pour l'avenir, on veut, quelles que soient les humeurs ou les bonnes intentions des gens en place, avoir le droit strict de nous exprimer sur un certain nombre d'enjeux, parler de notre propre voix, et non pas réciter, si je puis dire, ce qui aurait été préparé par d'autres » a expliqué Benoît Pelletier.

En dépit de la fragilité du gouvernement minoritaire de Paul Martin, le ministre demeure néanmoins confiant de pouvoir obtenir des gains pour le Québec. « Dans un contexte de mondialisation, le Québec ne peut plus attendre », a-t-il plaidé.

« Je suis déçu, a admis Benoît Pelletier. C'est une prise de position (de M. Pettigrew) qui, encore une fois, confirme son intention de ne laisser au Québec qu'un rôle très secondaire sur la scène internationale. Ça ne répond pas aux besoins du Québec contemporain. »

Le gouvernement fédéral présente le dossier de la diversité culturelle, sur lequel il travaille en étroite collaboration avec Québec et d'autres provinces, comme une preuve de la flexibilité actuelle. Mais le gouvernement de Jean Charest réclame bien davantage.

M. Pelletier rappelle que le premier ministre Paul Martin s'est engagé, en mai 2004, à ouvrir la porte « toute grande » au Québec à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

« Je m'attends à ce que cet engagement-là soit honoré et que le Québec puisse parler de sa propre voix à l'UNESCO », a soutenu M. Pelletier.

Et cela doit aller au-delà de la simple possibilité, pour un ministre québécois, de prononcer une partie d'un discours canadien à l'étranger. Or, c'est ce que fera fièrement à l'UNESCO, plus tard ce mois-ci, la ministre québécoise de la Culture, Line Beauchamp.

« Pour l'avenir, on veut, quelles que soient les humeurs ou les bonnes intentions des gens en place, avoir le droit strict de nous exprimer sur un certain nombre d'enjeux, parler de notre propre voix, et non pas réciter, si je puis dire, ce qui aurait été préparé par d'autres » a expliqué Benoît Pelletier.

En dépit de la fragilité du gouvernement minoritaire de Paul Martin, le ministre demeure néanmoins confiant de pouvoir obtenir des gains pour le Québec. « Dans un contexte de mondialisation, le Québec ne peut plus attendre », a-t-il plaidé.



LE VESTON MILITAIRE FLANELLE STRETCH

149.95

C'est le veston quatre poches, revu dans un esprit féminin avec sa forme cintrée qui s'appuie sur la taille et donne fière allure à la silhouette. Flanelle de laine. Choclat foncé. 4 à 16. Une exclusivité Contemporaine. Jupe coordonnée 79.95

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

NÉGOS AVEC LES 80 000 PROFS

Un ultime projet d'entente

MARIE ALLARD

À moins d'une autre surprise, c'est aujourd'hui que le sort de la négociation avec les 80 000 professeurs des commissions scolaires va se jouer. Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, recevra en mains propres un ultime projet d'entente de principe.

C'est à 16 h hier que la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a demandé à rencontrer le ministre dans les 24 heures pour lui soumettre sa contre-proposition. Si le ministre accepte cette offre, le conseil fédéral de la FSE s'engage à recommander à ses membres de l'adopter. « C'est notre ultime démarche », a dit hier Jean Laporte, porte-parole de la FSE.

Seuls quelques détails diffèrent de la dernière proposition patronale, ce qui laisse croire que l'entente est proche. Le gouvernement a déjà accepté d'ajouter en trois ans plutôt que quatre les 100 millions pour les élèves en difficulté. Au cours du week-end, il a aussi renoncé à augmenter le nombre d'élèves par classe en milieux défavorisés et à réduire le nombre de postes à l'éducation des adultes.

S'il refuse de faire plus de concessions, notamment en garantissant que les 100 millions serviront bel et bien à embaucher du personnel supplémentaire, il y aura sûrement rupture des négociations. « Nous étions prêts à rejeter la dernière proposition, mais nous tentons ce dernier moyen, a dit M. Laporte. Il s'agit d'éléments mineurs à modifier, pas de nouvelles demandes. »

Hier soir, le ministre Fournier n'a pas rencontré Johanne Fortier, présidente de la FSE. « Il y aura rencontre, peut-être demain (aujourd'hui), a dit Stéphane Gosse, l'attaché de presse du ministre. Nous sommes ouverts, mais il faut faire concorder les deux agendas. »

Dissidence de 10 syndicats

Ce rapprochement des deux parties a ulcéré 10 des 44 syndicats de la FSE. Ils ont signifié leur dissidence au cours des débats houleux qui ont eu lieu dans un hôtel



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Début mai, les employés des services de garde de la CSDM avaient débrayé, faisant bénéficier Antoine Lalonde d'un congé forcé. Depuis, les négociations se sont poursuivies entre le gouvernement et les 80 000 enseignants, si bien que ceux-ci projetaient hier de soumettre au ministre un ultime projet d'entente.

de Sainte-Anne-de-Beaupré.

« Nous sommes en beau fusil, a indiqué Yves Parenteau, porte-parole de l'Alliance des professeurs de Montréal, le plus gros syndicat du Québec. Nous pensons qu'on ne devrait pas rencontrer le ministre avec une contre-offre comme celle-là sans prendre le pouls de nos membres. »

L'abandon de l'identification des élèves jugés « à risque de difficul-

tés » d'apprentissage ou de comportement choque particulièrement l'Alliance. « À la Commission scolaire de Montréal, ça signifie que du jour au lendemain, 60 % des élèves identifiés comme ayant des difficultés vont disparaître, a expliqué M. Parenteau. On n'aura plus de garantie de pouvoir leur donner des services. »

Alors qu'on a évoqué 2000 pos-

tes supplémentaires pour l'aide aux élèves en difficulté, l'offre patronale semble inférieure. Des 100 millions, 30 sont prévus pour l'emploi de 600 orthopédagogues au primaire. Une autre tranche de 30 millions va à 600 « enseignants-ressource » au secondaire, pour un total de 1200 postes. Le reste doit aller au personnel de soutien (30 millions) et à divers besoins (10 millions).

L'OFFRE DU GOUVERNEMENT

- > Ajout de 100 millions en trois ans pour l'aide aux élèves en difficulté.
- > Ajout de 5 millions pour la formation des profs en adaptation scolaire.
- > Ajout de 3,75 millions pour les classes multiniveaux (matériel adapté et formation).
- > Fin de l'identification (cotes) des élèves à risque de difficultés (seuls les élèves handicapés ou en difficulté grave sont toujours reconnus).
- > Maintien possible des classes spéciales ou du cheminement particulier pour les élèves en difficulté.
- > Protection du nombre de postes à l'éducation des adultes.
- > Prolongation des ratios réduits (nombre d'élèves par classe) en milieux défavorisés jusqu'en 2009.
- > Les jeunes profs qui ont travaillé les 100 derniers jours de l'année seront payés jusqu'au 30 juin, non plus jusqu'au départ des élèves.
- > En cas d'invalidité, l'assurance salaire passe de 70 à 75% la première année.

En échange, les profs doivent s'engager à :

- > Ne plus boycotter les activités ou sorties culturelles.
- > Payer les coûts de griefs s'ils perdent leur cause.
- > Être transférés ailleurs dans leur commission scolaire au besoin, même si c'est à plus de 50 km.
- > Envisager la possibilité de modifier des éléments de la convention collective (par exemple le nombre d'enfants par classe) au besoin.

« Ça nous permet d'offrir plus de services aux élèves en difficulté et plus de soutien aux enseignants, a plaidé Jean-Pierre St-Gelais, porte-parole de la partie patronale. Ça crée un système moins lourd, axé sur la prévention et l'intervention rapide. »

Les Québécois exaspérés par les menaces syndicales, selon Jean Charest

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Les Québécois commencent à être exaspérés par les menaces des syndicats du secteur public, selon le premier ministre Jean Charest.

Devant les menaces de grèves, de perturbations dans les services publics, « on sent une grande impatience chez les Québécois », a prévenu hier le premier ministre.

7 millions

« Il y a une certaine anxiété

créée par les pressions, par les syndicats. C'est leur choix, ils en répondront ; nous, on ne répond pas à ces diktats, on négocie, on y mettra toute notre énergie », a soutenu M. Charest à l'issue d'une réunion prolongée du caucus de ses députés.

« Les syndicats réclament actuellement le double des 3,2 milliards que j'ai mis sur la table au nom de la population du Québec, a réitéré M. Charest. On va se dire les choses clairement. Ce qu'ils demandent actuellement, c'est le double. Sept

milliards, c'est ça le portrait. On présente le portrait des finances publiques depuis longtemps, et nos chiffres n'ont pas changé. »

Québec respectera la loi sur l'équité salariale, a-t-il souligné, répondant aux inquiétudes exprimées par la présidente de la Commission sur l'équité salariale, Rosette Côté. « Quand la Cour a tranché l'an dernier, on a décidé de ne pas en appeler. On va respecter la loi, on respectera la situation des femmes, mais on le fera aussi dans le respect de la capacité de payer des contribu-

bles », a-t-il promis.

Baisses d'impôts

M. Charest repousse du revers de la main les questions touchant au non-respect de la promesse électorale de baisser de un milliard par année les impôts des Québécois. « Dans les trois derniers budgets, on a réduit le fardeau fiscal des Québécois, c'est 1,8 milliard si on inclut le soutien aux familles. » Il a relevé que le Conference Board du Canada avait souligné que c'est au Québec que les revenus dis-

ponibles pour les contribuables avaient le plus augmenté. Les baisses d'impôts, « on aurait voulu y aller en courant ; on va y aller en marchant ; on garde l'objectif de réduire le fardeau fiscal des Québécois », a-t-il lancé.

M. Charest estime qu'il n'y aura pas de prix politique à payer pour cette promesse non tenue : « On est au milieu du mandat, on réduit le fardeau fiscal des moins fortunés, on a fait beaucoup avec les moyens que nous avons. »

Heure universelle de Patek Philippe

Exclusif chez

KAUFMANN de SUISSE
JOAILLIER EXCLUSIFS DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT
MONTRÉAL (514) 848-0595
www.kaufmanndesuisse.ca

Fondez votre propre tradition.

SPAS RELAIS SANTÉ

Club Tremblant
L'HÔTEL DU LAC****
Mont-Tremblant (Québec)

FORFAIT Évasion

À partir de **129\$*** par pers. / par nuit

Hébergement quatre étoiles EN FORMULE TOUT-INCLUS à l'Hôtel du Lac

Incluant Souper GASTRONOMIQUE AVEC VUE SUR LE LAC

1 SOIN DE 30 MIN. AU SPA-SUR-LE-LAC

Pour plus de détails visitez notre site internet

hoteldulac.ca
1 800 567.8341

* Prix par personne par nuit, occ. double. Supplément de week-end applicable. Sujet à changement sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer, ne peut être jumelé à une autre offre. Taxes en sus. Frais de dépôt et d'annulation.

Zytco Solariums

Vous le méritez bien!

Pour en savoir plus zytco.com ou composez le 1-800-361-9232

Saint-Laurent 4940, chemin Bois-Franc lun-ven 10h-17h sam 10h-15h. Longueuil 848, Place Trans-Canada. lun-ven 10h-17h sam 10h-15h. Gatineau 1201, boul. St-Joseph. lun-sam 9h-17h dim 12h-17h.

PARK'N FLY
STATIONNEMENT D'AÉROPORT

Stationnement valet pour le prix de l'express A
Épargnez jusqu'à 10 \$
6,95\$/jour 39,95\$/semaine

Régulier 8,95\$/jour 49,95\$/semaine

Pour renseignements
1 866 992-2359

• Navette 24 heures à l'aérogare
• Commodités

• Économies
• Parcs bien éclairés et clôturés

12155, Côte-de-Liesse, Dorval www.parknfly.ca



Nous avons accouché.

MATELAS DE VISCOSE

Voici le meilleur matelas de viscosse qui existe sur le marché.
 Son nom : **Säng suprême**
 Développé par la **NASA**, mais amélioré par **Simmons**

MEILLEUR PRIX GARANTIS

- Réduction totale des points de pression
- Aération naturelle
- Épouse parfaitement les formes du corps
- Viscosse
- Laine
- " Mousse mémoire "



Site Internet : www.lesprosdumatelas.com

Les pros du matelas
FINANCEMENT DISPONIBLE
 LIVRAISON ET INSTALLATION

Montréal 5025, rue Papineau (514)522-3948
 Laval Chomedey 1200, boul. Curé-Labelle (450)680-1442
 Rive-Sud Saint-Hubert 3635, boul. Taschereau (450)443-4045

50\$

Obtenez une carte-cadeau d'une valeur de 50\$ à l'achat de 4 pneus d'hiver* Michelin^{MD}

*Michelin^{MD} X-IceSM, PilotSM AlpinSM PA1, PilotSM AlpinSM PA2, LatitudeSM AlpinSM HP et LatitudeSM X-IceSM

Offre valide du 1^{er} au 28 octobre 2005

Certaines conditions s'appliquent. Pour plus de détails, voir votre détaillant Michelin autorisé participant ou visiter michelin.ca. Le programme de cartes émane de la Banque Citizens du Canada en vertu d'une licence octroyée par Visa International. *Visa Int./Utilisateurs autorisés. **Banque Citizens du Canada.

SUITES DE LA UNE

1,5 milliard pour aider les plus démunis

PÉTROLE

suite de la page A1

Les personnes admissibles obtiendront leur allocation avant le début de l'hiver, selon des sources dignes de foi.

Le gouvernement Martin entend en effet voter en troisième lecture le projet de loi sur l'énergie au plus tard la semaine du 31 octobre, soit la même semaine où le commissaire John Gomery doit déposer son fameux rapport sur le scandale des commandites.

Une partie du 1,5 milliard servira également à inciter les propriétaires à rénover leurs maisons afin de réduire éventuellement la consommation d'énergie. « Nous voulons que ce soit aussi un investissement à long terme », a indiqué à *La Presse* un haut fonctionnaire.

800 millions pour le transport en commun

En outre, dans le projet de loi sur l'énergie, le gouvernement Martin ajoutera les 800 millions de dollars qui ont été promis aux municipalités au printemps pour améliorer les transports en commun dans les grandes villes. Cette aide supplémentaire était auparavant conditionnelle à l'existence de surplus suffisants au cours des deux prochaines années. Cette condition deviendra caduque avec l'adoption du projet de loi.

Le gouvernement fédéral tentera cette fois de ne pas répéter le fiasco entourant le dernier programme d'allocation pour frais de chauffage de 2001 qui avait été annoncé quelques jours seulement avant le déclenchement des élections fédérales de novembre 2000.

En tout, 1,4 milliard de dollars avaient été distribués d'un bout à l'autre du pays, mais quelque 500 millions avaient été versés à des milliers de Canadiens qui n'y avaient pas droit, dont 7500 personnes décédées, 4000 personnes vivant à l'étranger et 1600 détenus.

Le gouvernement libéral avait été vivement critiqué par la vérificatrice générale Sheila Fraser à l'époque, d'autant plus qu'Ottawa n'avait déployé par la suite aucun effort pour récupérer l'argent remis à des gens qui n'en avaient pas besoin. En 2001, Ottawa s'est servi de la liste des Canadiens recevant le crédit pour la taxe sur les produits et les services pour distribuer cette allocation de 125 \$ par personne admissible.

Répartition des surplus

Le ministre Goodale doit aussi déposer cette semaine un projet de loi visant à assurer une meilleure utilisation des surplus à venir. Ainsi, Ottawa précisera les parts des excédents budgétaires



Le ministre des Finances Ralph Goodale devrait préciser l'ampleur des surplus à venir lors de sa mise à jour économique prévue dans la semaine du 24 octobre.

qui iront au remboursement de la dette, aux programmes et aux baisses d'impôts. Dans le passé, le gouvernement libéral a fait l'objet de virulentes critiques parce qu'il sous-estimait l'ampleur des surplus qui étaient automatiquement affectés au remboursement de la dette nationale.

Dans son programme électoral de 1997, le Parti libéral avait promis de consacrer la moitié des surplus aux programmes et l'autre moitié aux baisses d'impôts ainsi qu'au remboursement de la dette. Mais cette formule n'a jamais été appliquée. M. Goodale devrait par ailleurs préciser l'ampleur des surplus à venir lors de sa mise à jour économique prévue dans la semaine du 24 octobre.

Tactique de survie

Outre ces mesures destinées à séduire l'électorat, le gouvernement Martin s'est donné les moyens d'assurer sa survie politique hier jusqu'au début de l'an prochain. En effet, le leader du gouvernement en Chambre, le ministre Tony Valeri, a confirmé hier que les trois partis de l'opposition devront patienter jusqu'au 14 novembre avant de faire usage aux Communes des journées qui leur

PRIX DU PÉTROLE : OTTAWA BOUGE

Somme
1,5 milliard de dollars

Objectif
Aider les plus pauvres à affronter la hausse des prix du pétrole.

Quand
D'ici la fin novembre 2005.

sont réservées durant la session parlementaire. Résultat : ils ne pourront déposer une motion de blâme pour renverser le gouvernement cet automne, à moins de plonger le pays en élections pendant le temps des Fêtes.

Cette tactique n'a pas surpris l'opposition. « On s'attendait à cette stratégie. Mais ils ne sauveront pas la mise pour autant », a déclaré Michel Gauthier, leader parlementaire du Bloc québécois.

Le porte-parole du chef conservateur Stephen Harper, Dimitris Soudas, a déclaré pour sa part que les libéraux craignent le verdict des Canadiens en s'évertuant à reporter les élections.

MODE DE DÉPLACEMENT DES ENFANTS DU PRIMAIRE

Mode de transport	Enfants de 6 à 8 ans		Enfants de 9 à 11 ans	
	Grand Montréal	Ensemble du Québec	Grand Montréal	Ensemble du Québec
À pied	36%	27%	42%	31%
À vélo	2%	2%	5%	8%
En autobus scolaire	23%	54%	29%	46%
En automobile	36%	13%	24%	9%

De plus en plus d'élèves vont à l'école en auto

ÉLÈVES

suite de la page A1

Bien que 26,2 % des jeunes de 2 à 17 ans ont un poids excessif ou sont obèses, selon Statistique Canada, les écoles bannissent souvent l'utilisation des vélos pour des raisons de sécurité.

L'école Barclay, dans Parc-Extension, attend le stationnement à bicyclettes que Vélo Québec doit lui procurer. « Actuellement, très peu d'élèves viennent à l'école à vélo », reconnaît Mimose Constant, directrice adjointe de Barclay. Des efforts ont quant même été faits : alors que deux ou trois autobus jaunes desservent l'école auparavant, il n'y en a plus qu'un seul réservé aux petits. « Nous n'en voulons pas plus, dit l'adjointe. Plus les enfants sont actifs, mieux ils sont disposés à l'apprentissage. »

Grâce à un budget de 190 000 \$ (fourni par la Direction de la santé

publique, Environnement Canada, l'Agence métropolitaine de transport, etc.), Vélo Québec enverra trois personnes travailler sur le terrain. « Ils vont regarder l'école, son environnement, puis proposer un plan de transport, indique M^{me} Lareau. Ils diront : voici les problèmes de sécurité réels et voici les correctifs qu'on suggère. »

Ils pourront demander aux villes d'allonger la durée des feux rouges ou de mettre des obstacles dans les rues pour ralentir le trafic. Ça n'a pas besoin d'être compliqué : avenue Laurier, entre Saint-Laurent et du Parc, on a repeint en jaune fluo les passages de piétons. « Du jour au lendemain, les voitures se sont mises à arrêter et ça n'a coûté que 8000 \$ », explique M^{me} Lareau.

Corridor scolaire
Les parents sont très (66 %) ou assez intéressés (18 %) à ce que leurs

enfants aillent à l'école à pied ou à vélo si un corridor scolaire sécuritaire est mis en place, selon le sondage Écho. Même ceux qui vont reconduire fiston ou fillette en voiture sont intéressés, dans 83 % des cas.

Après tout, le tiers des écoles primaires de Montréal et de la banlieue sont situées à moins d'un kilomètre de la résidence des enfants. Les autres sont à moins de deux kilomètres (22 %) ou de quatre kilomètres (24 %). Seule une école sur cinq est à plus de quatre kilomètres, selon le sondage. Or, en 20 à 30 minutes, un enfant parcourt au moins deux kilomètres à pied ou quatre kilomètres à bicyclette. En plus d'économiser de l'essence.

Précision

Rima Elkouri

En raison d'une erreur technique, le titre de la chronique de Rima Elkouri, publiée hier en page A9, était le même que celui de samedi dernier. Nos excuses.

Visitez votre Professionnel du pneu Alliance^{MD} le plus près de chez vous!

CHÂTEAUGUAY Pneus Bélisle (Châteauguay) Inc. 170, boul. St-Jean-Baptiste (450) 691-6236	LACHINE Pneus Lachine Inc. 578, boul. St-Joseph (514) 637-4603 1 877 637-4603	REPENTIGNY Alignement Claude (2000) Inc. 538, rue Notre-Dame (450) 581-0000 (450) 581-2662
DORVAL Pneus Groupe Unik Hymus Inc. 2370, boul. Hymus (514) 683-1961	LAVAL Pneus Bélisle (Laval) Inc. 355, boul. St-Martin Ouest (450) 669-4404	SAINT-EUSTACHE Agence de Pneu B.C. Inc. 66, boul. Arthur-Sauvé (450) 473-1320
Compagnie de Pneus Rallye Ltée 645, Chemin du Bord du Lac (514) 636-4605	Concorde Performance 20, boul. Cartier Ouest (450) 669-3149	SAINT-ESPRIT Garage Villemaire & Fils Inc. 55, Grégoire (450) 839-7777
DRUMMONDVILLE Services de Pneus Drolet 2400, rue Demers (819) 474-2417	Bernard Dagenais Inc. 450, boul. Curé-Labelle (450) 625-4575	SAINT-HYACINTHE Courtmanche & Frère (1969) Ltée 875, rue Dessaulles (450) 773-4855
Centre du Pneu Radial G.R. 2865, boul. Lemire (819) 477-5414	LONGUEUIL Pneus Bélisle Longueuil Inc. 2296, Chemin Chambly (450) 442-9400	SAINT-JÉRÔME Pneus Bélisle (St-Jérôme) Inc. 430, boul. Lajeunesse Ouest (450) 436-4622
GRANBY Pneus Granby 14, rue Robinson Sud (450) 378-4622	MONTREAL Pneus Bélisle Jean-Talon 3780, rue Jean-Talon Est (514) 376-3081	Gingras & Fils Ressorts Inc. 553, boul. des Laurentides (450) 432-9781 (450) 476-6066
HULL Monsieur 4 Roues 820, boul. St-Joseph (819) 777-3801	Alex Pneu et Mécanique 5500, rue Papineau (514) 521-5500	VALLEYFIELD Pneus Roger Gagnier Inc. 243, rue Dufferin (450) 373-4194
JOLIETTE Beaudry et Fils Suspensions 805, De Lanaudière (450) 756-4040	MONTREAL-NORD Pneus Metro Inc. 6750, boul. Léger (514) 328-4222	VILLE SAINT-LAURENT Pneus Ontario Inc. 945, Montée de Liesse (514) 341-3548

Garage Villemaire & Fils Inc.
980, Chemin des Prairies
(450) 752-1000



La nouvelle Civic est née.



Coupé Civic
illustré

Berline Civic DX 2006
à partir de 16 800 \$*



Équipement de série

- > Moteur 4 cylindres de 140 ch, 1,8 L, 16 soupapes i-VTEC^{MC}
- > Colonne de direction télescopique et inclinable
- > Chaîne AM/FM/CD avec écran de bienvenue personnalisé
- > Coussins et rideaux gonflables latéraux
- > Coussins gonflables avant latéraux avec système de détection de position de l'occupant du siège passager
- > Système de freinage antiblocage (ABS)
- > Vitres et miroirs latéraux électriques



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*P.D.S.F. sur les berlines Civic DX 5 vitesses (modèle FA1526EX) 2006 neuves. Transport, préparation, frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Offre sujette à changement sans préavis par le manufacturier.

ACTUALITÉS

12500 marcheurs appuient Centraide



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

Douze mille cinq cents sympathisants de Centraide se sont réunis hier dans le centre-ville de Montréal, afin de lancer la campagne 2005, qui durera jusqu'au 16 décembre. Centres de femmes, magasins Partage, etc., près d'un demi-million de personnes bénéficient des fonds récoltés par le réseau Centraide dans le Grand Montréal. L'objectif, cette année, est de réunir 47,7 millions. Pour faire un don, on peut appeler Centraide du Grand Montréal au (514) 288-1261, ou visiter le site www.centraide-mtl.org

Boom démographique dans la banlieue rapprochée

TRISTAN PÉLOQUIN

Alors que les villes situées près du cœur de Montréal connaissent une croissance démographique presque explosive, d'autres situées plus loin en province voient leur population vieillir à un rythme effréné.

Selon un rapport de l'Institut de la statistique du Québec, ce sont les villes de Blainville, de Boisbriand et de Saint-Amable, toutes situées à moins de 30 km de Montréal, qui ont les populations les plus jeunes de l'ensemble du Québec. Leur âge moyen oscille autour de 32 ou 33 ans.

En plus d'être au sommet du palmarès des municipalités les plus jeunes, Blainville est au deuxième rang des villes québécoises dont la population a le plus augmenté ces dernières années : entre 1996 et 2004, le nombre de résidents y a crû de 43 %, passant de 30 050 à 42 900.

À l'inverse, ce sont les villes de Saint-Sauveur, de Rivière-Rouge et d'Asbestos, situées à plus d'une heure de route du centre-ville montréalais, qui ont les populations les plus âgées. L'âge moyen y dépasse les 45 ans. Absbestos est d'ailleurs la municipalité où on trouve la plus grande proportion de personnes de 65 ans et plus (23,2 %).

« Il n'y a pas de doute, ces

données démontrent que les villes près de Montréal attirent beaucoup de jeunes familles, indique Dominique André, auteur de l'étude. On pourrait avancer que la distance est un facteur important, mais c'est probablement plus complexe que cela. »

Pour le maire de Blainville, Pierre Gingras, l'explication est cependant on ne peut plus simple : « Nommez-moi une seule ville au Québec qui en fait plus pour les familles », lance-t-il. Pour lui, il ne fait aucun doute que la politique familiale adoptée par la municipalité en 1997

explique sa popularité auprès des jeunes couples. « Nous avons aussi créé une commission sur la politique familiale qui se penche sur chaque projet de réglementation, indique-t-il. Cela nous a par exemple poussés à instaurer des stationnements réservés aux familles. »

Bien qu'aucune politique semblable n'ait été adoptée par sa municipalité, la mairesse de Boisbriand, Sylvie St-Jean, abonde dans le même sens : « Chez nous, c'est l'offre de loisirs pour les jeunes familles qui fait notre force, soutient-elle. À Boisbriand, les cours de piano pour les enfants sont gratuits, et les parents paient seulement 60 \$ par année pour faire jouer leurs enfants au hockey. Dans les autres villes, ça coûte jusqu'à 350 \$. »

Notons que parmi les cinq municipalités où l'âge moyen est le plus élevé, deux villes (Saint-Sauveur et Lac-Brome) sont bien connues pour abriter un grand nombre de résidences secondaires. « Dans notre cas, ces chalets sont devenus au fil des ans des résidences primaires, explique le directeur général de Saint-Sauveur, Jean Beaulieu. En approchant de l'âge de la retraite, les gens vendent leurs maisons et s'installent définitivement chez nous. Ça contribue largement à faire augmenter l'âge moyen de notre population. »

ÂGE MOYEN PAR MUNICIPALITÉ

>VILLE / ÂGE MOYEN

Le plus élevé

> Saint-Sauveur	46,1
> Rivière-Rouge	45,4
> Asbestos	45,2
> Louiseville	45,1
> Lac-Brome	44,7

Le plus bas

> Blainville	32,4
> Boisbriand	33,0
> Saint-Amable	33,2
> Saint-Lazare	33,2
> Mirabel	33,4

Source : Institut de la statistique du Québec

Maisons de chambres en péril à Montréal

SARA CHAMPAGNE

Abdel Kader Altader a suffoqué tout l'été dans son et demi de la rue Sainte-Catherine. Il est « emmuré vivant » depuis que son propriétaire a installé des planches devant sa fenêtre, il y a plus d'un an, pour procéder à des travaux d'agrandissement.

Hier soir, le Comité logement Centre-Sud s'est rendu au conseil d'arrondissement de Ville-Marie pour redemander encore une fois aux élus d'agir. Le Comité affirme que le propriétaire n'avait pas de permis de construction et que l'arrondissement aurait à tout le moins dû lui coller une amende.

Dans le Sud-Ouest et dans l'arrondissement de Ville-Marie — où l'on trouve le plus grand nombre de maisons de chambres de l'île — une chambre sur trois a été fermée entre 2002 et 2004, selon un recensement du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). Résultat : environ 1600 locataires se sont retrouvés à la rue.

Embourgeoisement

Le problème des maisons de chambres, quand elles ne sont pas des taudis, c'est qu'elles sont converties en gîtes du passant ou en condominiums. Celles qui restent se louent en moyenne 300 \$ par mois, voire 400 \$ ou 600 \$. Une facture trop salée pour les pauvres, déplore le coordonnateur du RAPSIM, Pierre Gaudreau.

« Les maisons de chambres ne sont pas des châteaux, mais c'est mieux que l'itinérance », explique-t-il. À l'approche des élections municipales, son organisme, le comité logement Centre-Sud et le comité logement de Saint-Henri (POPIR) pressent donc les candidats d'appliquer plus sévèrement le code du logement, qui relève des arrondissements depuis 2002.

Ils veulent aussi que la Ville réimplante son programme d'acquisition des maisons de chambres afin de les transformer en logements sociaux. Selon eux, un moratoire devrait être imposé sur toute transformation de chambres. Jusqu'à maintenant, un candidat à la mairie dans Ville-Marie, Robert Laramée, s'est engagé par écrit à redresser la situation.

En 3 ans,
il a eu 8 courtiers.
Et 1 téléphone.



Il y a des choses qui ne changeront jamais.
C'est fou comme les choses peuvent changer en trois ans. Heureusement, grâce à Samsung, votre téléphone mobile, lui, ne changera pas. Nous concentrons nos efforts afin de satisfaire notre clientèle et nous possédons un taux de retour parmi les moins élevés du marché. Quand viendra le temps de trouver votre prochain téléphone mobile, assurez-vous de choisir celui qui ne vous laissera jamais tomber. Pour de plus amples renseignements, voyez votre fournisseur local. www.samsung.ca

SAMSUNG

LA PRESSE
AFFAIRES



POUR
SE FAIRE
UNE IDÉE

Tous les jours dans
LA PRESSE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Des malades ne pourront pas voter

NATHAËLLE MORISSETTE

Clouée à son lit, Isabelle Poirier ne votera pas le 6 novembre. La raison : le vote par correspondance ne sera pas en vigueur à Montréal aux élections municipales.

Atteinte de fibromyalgie — une maladie chronique qui provoque une sensation de douleur générale —, Mme Poirier ne peut sortir de la maison du début de l'automne jusqu'au printemps. Mais elle tient mordicus à exercer son droit de citoyenne. Elle a d'ailleurs multiplié les coups de fil auprès du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) et du Bureau de la présidente des élections de Montréal, Jacqueline Leduc, pour connaître ses droits. Mais rien n'a été prévu dans la loi pour lui permettre de voter le 6 novembre.

« J'ai 46 ans et je n'ai jamais manqué une élection, a-t-elle déclaré en entrevue à *La Presse*. On permet aux prisonniers de voter et on oublie les gens qui sont pris à la maison. » Mme Poirier n'est pas la seule dans cette situation. Chaque élection, le DGEQ reçoit plusieurs plaintes de la part de ceux qui se sentent « oubliés » par le système.

Si des bureaux de scrutin itinérants se rendent dans les hôpitaux et les foyers de personnes âgées pour permettre aux patients de voter, les gens alités à la maison ne peuvent bénéficier du même service. « C'est contre la loi de se rendre chez quelqu'un pour le faire voter, explique Clément Falardeau, porte-parole au DGEQ. Les dispositions de la loi pour ces gens-là sont très limitées », admet-il.

Par contre, la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités permet aux électeurs de voter par correspondance. Les gens qui sont à l'extérieur de la municipalité ou qui ne peuvent se déplacer peuvent ainsi exercer leur droit.

Ce sont les villes qui doivent entreprendre elles-mêmes les démarches auprès du DGEQ pour mettre le mécanisme en place. Or, le bureau de la présidente des élections de Montréal a décidé de ne pas recourir à cette méthode de vote pour les élections du 6 novembre.

« L'expérience antérieure n'a été tentée que dans de très petites villes », explique Joan Beauchamp, porte-parole au Bureau de la présidente d'élections à Montréal. La plupart du temps, ce sont des municipalités où l'on compte un grand nombre de propriétaires de chalet qui s'absentent une partie de l'année.

« Compte tenu de la taille de la ville de Montréal et du peu de villegiateurs, ce n'est pas une option qui a été retenue », poursuit Mme Beauchamp.

Et qu'en est-il des gens alités à la maison ? « Il n'y a malheureusement rien qu'on puisse faire », a répondu une préposée lorsque *La Presse* a téléphoné à la ligne d'information pour les électeurs montréalais.

Du côté de l'Équipe Tremblay/Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM), on dit souhaiter « que tous les citoyens puissent exercer leur droit de vote ». « On présume que la présidente des élections fait tout ce qui est en son pouvoir pour étendre ce droit à tout le monde », mentionne Maxime Chagnon, porte-parole à l'UCIM.

Richard Bergeron, chef du parti Projet Montréal, estime qu'il faut s'attarder à cette question puisqu'elle risque de revenir sur le tapis avec le vieillissement de la population.

Le chef de Vision Montréal, Pierre Bourque, a refusé de commenter la situation.

Pas d'étalement de l'impôt foncier pour les villes défusionnées

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le gouvernement libéral renonce à étaler sur plusieurs années les hausses d'impôt foncier des citoyens des villes défusionnées en refilant la facture à l'ensemble de l'agglomération.

Inquiets de l'ampleur des hausses, les députés de l'Ouest-de-l'Île avaient suggéré un étalement pour les villes défusionnées. Cette suggestion avait fait bondir le maire de Montréal, Gérald Tremblay, qui accusait le gouvernement de trahir les règles imposées lors des référendums sur la défusion.

Québec cherche toujours une façon de limiter des hausses radicales de l'impôt foncier. La loi sur les défusions prévoit un impact immédiat dès la première année d'une reconstitution. Les villes défusionnées doivent également assumer le coût des référendums et de la reconstitution.

« Les citoyens des villes de Québec, Montréal, Longueuil n'auront pas à payer les coûts des défusions des autres municipalités », précise Jonathan Trudeau, le porte-parole de la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau.

Selon les simulations du Comité de transition de Montréal ob-



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE®

La ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, mène cette semaine une ultime ronde de consultations à Montréal.

tenues par *La Presse*, les hausses d'impôt foncier varieront du statu quo à un peu plus de 1000 \$ pour 2006. Pour une habitation unifamiliale, l'impôt foncier coûtera 1004 \$ de plus en

moyenne à Westmount, 500 \$ à Montréal-Ouest, 649 \$ à Beaconsfield, 1132 \$ à Senneville et 527 \$ à Dollard-des-Ormeaux.

Les mêmes estimations prévoient des hausses de 600 \$ à

Baie-d'Urfé, 378 \$ à Côte-Saint-Luc, 175 \$ à Dorval, 356 \$ à Kirkland, 563 \$ à Mont-Royal, 280 \$ à Pointe-Claire et Sainte-Anne-de-Bellevue et une soixantaine de dollars à Montréal-Est. Les villes pourraient toutefois revoir leur budget pour limiter ces hausses.

La ministre Normandeau mène cette semaine une ultime ronde de consultations à Montréal. Elle a rencontré hier le chef de l'opposition, Pierre Bourque, le maire Tremblay, ainsi que des députés libéraux de Montréal et de la Rive-Sud, a-t-on appris. La ministre n'a pas dévoilé d'engagements précis au cours de ces rencontres.

Le gouvernement présente aujourd'hui les décrets précisant le fonctionnement du conseil d'agglomération de Québec. Le tour de Montréal et de Longueuil viendra au cours des prochaines semaines. Ces décrets préciseront notamment la composition des conseils d'agglomération. Il est toutefois déjà prévu que les villes détiendront un nombre de voix proportionnelles à leur population. Les services d'agglomération seront offerts par la ville-centre aux villes défusionnées.

Avec la collaboration de Denis Lesard.

**Le premier filon.
La première banque.**

ON PEUT VOUS AIDER

5%
d'intérêt garanti la 1^{re} année

Billet Énergie et Métaux
Cuivre • Pétrole • Gaz naturel • Aluminium

Investissez en toute sécurité avec un billet lié à la performance d'un portefeuille énergie et métaux (cuivre, pétrole, gaz naturel et aluminium). Avec un capital protégé à 100% par la Banque Nationale à l'échéance (terme de 8 ans) et un potentiel de rendement illimité à terme, vous tenez un bon filon.

Également disponible chez Courtage direct Banque Nationale.
1 888 TELNAT-1 www.bnc.ca/billets

BANQUE NATIONALE
LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

Domaine Ste-Agathe

24 chalets suisses
13 avec piscine privée intérieure

LOCATION 1, 2, 5 jours et plus

1 819 326-5836
www.canadachalet.com

Le billet à capital protégé Énergie et Métaux (le « Billet ») est un placement dont le capital est protégé et remboursable à l'échéance. Le Billet vous offre un potentiel de rendement illimité sur un terme de huit ans. Le taux de participation au rendement de l'indice à l'échéance sera compris entre 75% et 100% selon les conditions de marché en vigueur le jour de l'émission. La variation de l'indice de référence du Billet, qui correspond à la variation du rendement du panier qui le compose, aura un impact direct sur l'intérêt à payer. Il est donc possible qu'aucun intérêt ne soit versé après le premier anniversaire. Entre le 2^e et 7^e anniversaire, il est possible que des versements d'intérêt annuels potentiels de 4% soient payables si les prix des quatre composantes du panier sont supérieurs à leur niveau initial. Les versements d'intérêt s'effectuent en espèces et ne peuvent être réinvestis dans la même émission. Une mise de fonds minimale de 1 000 \$ est requise. L'information complète concernant cette émission de Billets sera contenue dans un document d'information qui sera envoyé aux investisseurs avant la date de clôture. Placements Banque Nationale est le distributeur de ce Billet.

LE SECRET DU BONHEUR

La retraite anticipée serait la clé du bonheur, si toutefois on sait la prendre assez tôt.

C'est du moins ce qui ressort des réponses colligées par Statistique Canada sur la qualité de vie auprès des 1,8 million de nouveaux retraités au pays entre 1992 et 2002. La majorité des personnes parties à la retraite entre 50 et 64 ans notent une amélioration de leur qualité de

vie. Les gens partis plus tard se déclarent plutôt malheureux. Les choses se gâtent avec la durée de la retraite. Après huit ans d'inactivité, seulement 39% des retraités nagent encore dans le bonheur.

— François Berger

Source : Tendances sociales canadiennes, automne 2005

COURSE À LA DIRECTION DU PQ Legendre garde secret un sondage

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Richard Legendre tient à garder secrets les résultats d'un sondage scientifique qu'il a commandé afin de mesurer ses appuis auprès des membres en règle du Parti québécois. « C'est un outil qu'on va conserver à des fins de stratégie interne », a-t-il expliqué aux journalistes, en marge d'un cocktail de financement du PQ à Montréal, hier.

Richard Legendre a assuré qu'il n'a « pas encore eu les résultats » de ce sondage, qui a été réalisé la semaine dernière.

Or, François Legault, qui appuie Richard Legendre dans la course au leadership, l'a contredit. « J'ai entendu parler » des résultats, a-t-il affirmé. « C'est sûr que le sondage auprès des membres donne de meilleurs résultats que dans la population », a-t-il ajouté, refusant d'en dire davantage.

Selon CROP, 5 % des Québécois estiment que Richard Legendre serait le meilleur chef pour redonner le pouvoir au PQ. Le coup de sonde commandé par Richard Legendre aurait été fait, selon les informations qui circulent, par le Centre national de sondage, filiale de Jolicœur et associés de Montréal. Seuls des membres péquistes auraient été interrogés. Un des organisateurs de la campagne de M. Legendre, Sylvain Gendron, a confirmé que son équipe a reçu les « résultats préliminaires » de ce sondage. Il a lui aussi refusé de les dévoiler. « On a commandé ça pour nos besoins », a-

t-il lancé. Les résultats sont-ils gardés secrets parce qu'ils montrent que Richard Legendre est loin derrière André Boisclair et Pauline Marois ? Sylvain Gendron et François Legault le nient.

Harel calme le jeu

Devant une foule de 350 personnes, qui ont payé 250 \$ chacun pour assister au cocktail de financement dans un hôtel de Montréal, la chef intérimaire du PQ, Louise Harel, a de nouveau invité les neuf candidats à renoncer à se lancer des attaques personnelles.

« Il faut toujours se rappeler que nos concitoyens s'attendent à ce que nous soyons capables, le 16 novembre, de se rallier au chef que les membres auront choisi pour faire du Québec un pays », a-t-elle affirmé. Tous les candidats à la direction du parti étaient présents au cocktail de financement, à l'exception de Jean-Claude St-André. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, assistait à l'événement.

André Boisclair, le meneur de la course selon les sondages, se formalise bien peu du fait qu'un nombre plus important de représentants du comité national des jeunes appuie son adversaire Richard Legendre. « Sur le terrain », il estime jouir d'un appui « énorme ». « J'ai l'impression que la jeunesse au Québec est derrière moi », a-t-il lancé.

Les députés du Parti québécois se réunissent en caucus aujourd'hui et demain, à Mont-Tremblant, afin de préparer leur retour à l'Assemblée nationale le 18 octobre.

Des jeunes péquistes exigent le départ de leur président

TOMMY CHOUINARD

Une guerre intestine secoue le comité national des jeunes du Parti québécois notamment en raison de la course à la direction. Des membres du comité réclament la tête de leur président, Claude Villeneuve.

« Je n'ai plus confiance en lui », a lancé à *La Presse* la vice-présidente du comité national des jeunes, Véronique Lalonde, hier. « Il y a un problème majeur. Et la seule façon de le régler, c'est en changeant de leadership », a pour sa part affirmé le président des jeunes péquistes de Chaudière-Appalaches, Jerry Beaudoin.

Plusieurs membres du comité national des jeunes reprochent à Claude Villeneuve de se prononcer contre des positions pourtant adoptées par le bureau de direction qu'il dirige. Sa dernière décision controversée remonte à samedi, au cours d'une réunion réunissant 16 jeunes présidents régionaux ainsi que les neuf membres du comité de direction.

Ce comité avait soumis au débat une résolution adoptée la veille qui proposait de conserver sa neutralité durant la course à la direction. Le sujet a provoqué un débat houleux. Claude Villeneuve, partisan de Richard Legendre, a décidé de faire volte-face. Il s'est levé pour appuyer une autre résolution selon laquelle le comité prendrait position si l'un des candidats obtient l'appui des deux tiers des

représentants. « Il a pris cette décision sans nous avertir au préalable. Il n'a pas défendu la position du comité de direction. C'est une erreur grave », a déploré Véronique Lalonde.

Au moment du tour de table, samedi, 10 représentants se sont rangés derrière Richard Legendre. Quatre autres ont préféré André Boisclair. Six se sont abstenus.

Le ton a monté à la suite du vo-

Parmi les 22 représentants présents au moment du vote, 14 ont accordé leur confiance à Claude Villeneuve. Huit lui ont montré la porte.

te. Un partisan d'André Boisclair, Maxime Paquin-Charbonneau, le jeune président de Montréal—Ville-Marie, a réclaté et obtenu la tenue du vote de confiance à huis clos.

Parmi les 22 représentants présents au moment du vote, 14 ont accordé leur confiance à Claude Villeneuve. Huit lui ont montré la porte. Claude Villeneuve a jugé qu'un résultat de 63 % était suffisant pour rester en poste. « Bernard Landry a décidé de partir alors qu'il avait eu un résultat de 76 % », a souligné Véronique Lalonde.

La fronde contre Claude Villeneuve ne provient pas unique-

ment des partisans d'André Boisclair. Véronique Lalonde fait partie du camp de Richard Legendre. La moitié des huit membres du comité exécutif — deux partisans de Richard Legendre et deux autres d'André Boisclair — ont même voté contre leur président lors du vote de confiance.

Une situation intenable

Le trésorier du comité national des jeunes, Alexis Gagné-Lebrun, un autre partisan de Richard Legendre, juge que la situation est intenable. « La balle est dans le camp de Claude Villeneuve. À l'heure actuelle, l'instance est totalement divisée », a-t-il expliqué.

Interrogé au sujet de cette controverse hier, Claude Villeneuve a affirmé n'avoir rien à se reprocher.

« Je me suis soumis au ballottage, et j'ai gagné. J'ai toute la légitimité pour rester en place », a-t-il ajouté.

Le comité national des jeunes du PQ est paralysé depuis le mois de mars. Claude Villeneuve avait alors battu son adversaire, Bruno Longval — aujourd'hui responsable de la campagne-jeunes d'André Boisclair —, pour devenir le nouveau président du comité. MM. Villeneuve et Longval sont parvenus à faire élire chacun quatre personnes de leur équipe au sein du comité de direction. « Mais la chimie ne s'est jamais faite », a noté Jerry Beaudoin.

Laval & Cie

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.

Ceci n'est pas la 440

C'est l'autoroute des affaires.

Innovation, exportation, gestion, fabrication, construction... D'ici, on peut voir toute la richesse et le potentiel d'affaires de la région lavalloise. Ici, nous permettons aux entreprises d'en saisir toutes les possibilités.

Centre financier aux entreprises Desjardins Laval

2550, boul. Daniel-Johnson
Laval
(450) 978-2212

Desjardins
Centres financiers
aux entreprises

Conjuguer avoirs et êtres

VITESSE AU VOLANT

Québec songe encore au projet de radars photo

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Le projet d'installation de radars photo sur certaines routes du Québec réapparaît comme une sérieuse hypothèse de travail pour forcer les automobilistes à rouler moins vite.

La nouvelle rapportée par le *Journal de Québec* a été confirmée ce matin, à l'entrée de la réunion du Conseil des ministres, par le titulaire des Transports, Michel Després. Il a insisté pour dire qu'il ne s'agissait que d'une hypothèse.

Selon le *Journal de Québec*, des fonctionnaires proposeraient d'inclure au projet la pose de caméras-feux rouges sur les axes urbains les plus encombrés. Ces appareils urbains photographie-

raient les automobiles qui viendraient de griller un feu rouge ou qui auraient accéléré à un feu jaune.

La plaque visée

Il y a quelques années, le gouvernement du Québec avait écarté le recours à ces appareils, après avoir été critiqué par des défenseurs de la vie privée.

La technologie envisagée permet une photographie de la plaque d'immatriculation et de son pourtour, et non des passagers.

Cependant, la mauvaise situation financière de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) aurait conduit à une reconsidération, la SAAQ tenant à réduire le nombre d'accidents, puisque le nombre de blessés graves est en hausse. Cet objectif est partagé par le

ministre Michel Després.

Depuis 2003, la France a installé 1000 radars sur ses routes ; depuis, le nombre d'accidents routiers a décliné de 50 à 85 %.

Le CAA-Québec, groupe de soutien des intérêts des automobilistes, affirme qu'un réseau de radars à certains endroits contribuerait à ralentir les gens roulant trop vite.

Si les appareils devaient être mis en fonction, en 2006 ou en 2007, les contraventions seraient acheminées par la poste et payables aux banques, par téléphone ou sur le Web.

En 2004, le nombre de morts sur les routes québécoises a crû de près de 4 % par rapport à 2003 ; d'année en année, les excès de vitesse représentent 70 % des infractions au Code de la sécurité routière.



PHOTO DARREN HANDSCHUH, ARCHIVES PC ©

Un agent de la GRC règle les paramètres d'un appareil de radar photo à Kelowna, en Colombie-Britannique. Québec songerait aussi à recourir à cette technologie.

DES CPE COORDONNATEURS

La garde en milieu familial administrée de manière plus rigoureuse

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Des centres de la petite enfance coordonnateurs seront responsables des services de garde en milieu familial si le projet de loi préparé par la ministre Carole Théberge est adopté cet automne à l'Assemblée nationale.

Le gouvernement du Québec viserait la mise en place de ces organismes pour économiser « au bas mot » 50 des 100 millions de dollars que coûte chaque année la gestion de la garde en milieu familial, ont indiqué à *La Presse* des sources informées des intentions du gouvernement.

Il y a quelques semaines, la ministre à la Famille, Carole Théberge, s'était retrouvée embarrassée quand l'association des CPE avait rendu publiques ses intentions de regroupement. Elle avait alors promis que son projet de loi viserait avant tout à favoriser l'accessibilité des services. Mais une gestion plus rigoureuse du système fait aussi partie des priorités de Québec.

Actuellement dans les 1002 CPE au Québec, des ressources sont affectées à la gestion des services de garde en milieu familial. On y trouve plus de 14 000 gestionnaires, une multiplication qui coûte cher en fonds publics. Dans certains CPE, on observe que la gestion de ces services en milieu familial occupe une demi-personne.

On insiste surtout sur le fait qu'aucune « installation » ne sera fermée à la suite de ce réaménagement, et qu'« il n'y aura pas une place de moins ».

Le gouvernement ne prévoit pas établir 17 organisations régionales pour régir ces services, mais plutôt une structure qui tiendra compte des disparités régionales, notamment en milieu rural où on gardera à l'esprit les problèmes d'accessibilité. Un reportage de Radio-Canada indiquait hier que Québec n'avait pas tranché entre une structure avec un organisme pour chacune des 17 régions administratives et la création de 175 organismes de coordination. Selon les sources de *La Presse*, la formule des organismes de coordination offre plus de flexibilité pour desservir les régions moins peuplées.

Pour normaliser la gestion des CPE, on veut aussi rehausser la composition des conseils d'administration de ces organismes. Actuellement dans plusieurs cas, le président du conseil se trouve souvent être le conjoint de la directrice ou sa belle-soeur, « il y a eu assez de cas pour que ce soit une préoccupation ». Les conseils d'administration devront n'avoir aucun lien avec la directrice, et les parents resteront majoritaires dans ces conseils.

Joueur, mélomane ou branché : dénicher un téléphone qui vous ressemble.*



Jeux multijoueurs

Jouez au poker Texas Hold'em ou à d'autres jeux avec des utilisateurs de partout en Amérique du Nord.

Sonneries Truetones

Personnalisez votre téléphone avec de véritables enregistrements musicaux de vos artistes préférés.

Télé sans fil

Restez à l'affût des dernières nouvelles, des résultats sportifs et plus encore, où que vous soyez.



le futur est simple MD

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

- Carrefour Angrignon
- Centre commercial Le Boulevard
- Centre Domaine
- Centre Eaton
- Centre Rockland
- Complexe Desjardins
- Fairview Pointe-Claire
- Galerias d'Anjou
- Galerias Lachine
- Mail Cavendish
- Place Alexis Nihon
- Place Versailles
- Place Vertu
- Westmount Mall
- Wilderton Mall
- Centre-ville
- 950, rue Sainte-Catherine Ouest
- 4202, rue Saint-Denis
- Action Télécom Inc.
- 1531, rue Notre-Dame Ouest
- Communications Métropolitaine
- 10223, boul. Pie-IX
- Communications MOBILENET inc.
- 5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
- Globe Mobilité
- 6652, rue Saint-Hubert

Dollard-des-Ormeaux

- La Zone SCP
- 3349B, boul. des Sources

LaSalle

- Cellulaire +
- 7575, boul. Newman

Saint-Laurent

- D2 Technologie Inc.
- 2119, boul. Marcel-Laurin
- PC Page Communications Inc.
- 3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

- Digital Radio Communication Inc.
- 9, boul. de la Seigneurie, local 7

Laval

- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Contact Com. D.L.
- Communications
- 1521, autoroute 440 Ouest
- Digital Radio Communication Inc.
- Méga-centre Notre-Dame
- 2304, autoroute 13 Sud
- Proxi Telecom Inc.
- 1662, boul. Saint-Martin Ouest
- SRAD Communications Inc.
- 2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche

- Terrasses Mascouche

Repentigny

- Galerias Rive-Nord
- Technicomm
- 346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère

- Place Rosemère
- Contact Com. D.L.
- Communications
- 259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme

- Carrefour du Nord

Terrebonne

- Galerias de Terrebonne
- SRAD Communications Inc.
- 2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

- Cellulaire +
- Galerias Saint-Hyacinthe
- 3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

- Mail Champlain
- Place Longueuil
- Promenades Saint-Bruno

Belœil

- Cellulaire +
- 559, boul. Laurier

Candiac

- D2 Technologie Inc.
- 89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park

- Proxi Telecom Inc.
- 3814, boul. Taschereau

3346504A

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilité.com



3347053

*Fonctions et services offerts avec certains téléphones dans les zones de couverture 1X de TELUS Mobilité. Texas Hold'em King 2 est une marque de commerce de Magmic, Inc. © 2005 Magmic, Inc. Tous droits réservés. © 2005 TELUS Mobilité.

GUEULE DE BOIS

Moins de 2% des Québécois ont une dépendance à l'alcool, le taux le plus faible de tout le Canada.

À l'opposé, c'est dans les provinces de l'Ouest que l'on souffre le plus d'alcoolisme (3,5% à 4,1%) de la population. Évaluée selon sept symptômes allant de l'ivresse répétée à l'obsession de boire, la dépendance



à l'alcool afflige surtout les jeunes de 20 à 24 ans et les hommes, qui y sont trois fois plus enclins que les femmes. Quant aux drogues illicites, moins de 1% des Québécois en sont dépendants.

— François Berger

Source : Statistique Canada

Une société financée par l'ACDI dans la ligne de mire de la GRC

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a demandé à la GRC de faire enquête après qu'une vérification « légale » des comptes a fait apparaître des problèmes majeurs avec une société canadienne ayant des activités en Afrique.

Une porte-parole de l'agence n'a pas voulu nommer la compagnie en

question hier ni fournir des informations sur les problèmes relevés lors de la vérification, sinon préciser que la société recevait des fonds de l'ACDI.

« Nous avons confié l'affaire à la GRC et je n'ai aucune intention d'en discuter », a déclaré Eleonora Karabatic.

L'affaire a été mise au jour lundi lorsque le ministère des Travaux publics a fait paraître par erreur un

document dans un site Internet du gouvernement fédéral. Le document indiquait qu'il n'y avait pas d'appel d'offres pour ce contrat parce que cela risquerait de nuire à l'enquête en cours.

Le document ajoutait que le contrat en question, évalué à 2 millions de dollars, devait être accordé à la firme Leclerc Juricomptable, de Québec, pour vérifier « de possibles activités criminelles ».

Rêvez maintenant, réalisez plus tard :

1 800 463-5229

Obligations à taux fixe

Capital garanti à 100%. Remboursables à l'échéance.
Choix d'échéances de 1 à 10 ans. Achat à partir de 100\$.

Termes	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Taux annuels (%)	2,00	2,30	2,55	2,80	3,10	3,50	3,60	3,70	3,85	4,00

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.

Passez nous voir au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

www.epq.gouv.qc.ca

BONI DE

1%

la première année du terme pour les nouveaux fonds REER.

Épargne Placements

Québec



3341163A

Le lock-out à CBC/Radio-Canada aurait pu être évité

Guy Fournier critique à mots couverts la direction

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Guy Fournier estime qu'il aurait été possible, avec un peu plus de réflexion, d'éviter le lock-out de sept semaines des employés de CBC/Radio-Canada.

Le nouveau président du conseil d'administration de CBC/Radio-Canada, qui a comparu hier devant le comité permanent du Patrimoine de la Chambre des communes, a en effet laissé entendre aux journalistes, à la sortie de la séance, que toutes les avenues n'avaient pas été explorées par la direction de la société d'État dans le conflit qui a pris fin lundi dernier.

Interrogé sur le bien-fondé du lock-out pour régler le conflit, l'auteur de nombreuses séries télévisées a répondu que la grève ou le lock-out dans ce genre de situation doivent toujours être une décision de dernier recours. « Pour moi, a-t-il dit, j'ai l'impression que l'on utilise aujourd'hui ces armes-là un peu trop facilement et sans réfléchir aux autres possibilités. »

M. Fournier, qui a reçu la bénédiction du comité hier au sujet de sa nomination à la présidence du conseil d'administration, a formulé cette critique à peine voilée du président, Robert Rabinovitch, tout en soutenant que le rôle du conseil d'administration de la société d'État était d'appuyer la direction. Guy Fournier a estimé cependant que le conseil d'administration n'avait pas eu en main à l'époque suffisamment d'informations sur le conflit. « Je serais porté à dire qu'on aurait peut-être eu intérêt à avoir plus d'informations, a-t-il expliqué. Je ne vous dis pas que ça aurait changé le cours des choses. Mais moi, personnellement, je ne suis pas entièrement satisfait de l'information que nous avons eue parce que nous n'avons pas suffisamment examiné toutes les options. »

M. Fournier a révélé que c'est lors de la dernière réunion du conseil d'administration, la semaine dernière, que ses membres ont jugé que le conflit traînait inutilement. Ils ont décidé « de dire à la direction qu'il y avait certainement d'autres façons de faire ».

« Nous avons demandé des compromis des deux côtés, a-t-il confié, et nous avons eu des compromis des deux côtés. Je suis seulement déçu que ces compromis ne soient

pas venus avant, à la table de négociation. »

Au lendemain de la fin du conflit, plusieurs députés libéraux ont aussi vertement critiqué la gestion de Robert Rabinovitch, lui reprochant d'avoir eu recours au lock-out. « C'était une très mauvaise idée sur le plan stratégique », avait notamment commenté l'ancien ministre Don Boudria.

Des journalistes-vedettes de Radio-Canada, dont Daniel Lessard et Christine St-Pierre, ont également réclamé la tête de Robert Rabinovitch, affirmant que ce dernier n'aimait pas la télé et qu'il devait laisser la place à quelqu'un qui avait envie de faire ce travail. Prié de réagir à ces commentaires, Guy Fournier a simplement dit hier qu'il ne fallait pas se laisser emporter, après un tel conflit, dans des jugements précipités. « Je pense qu'on a intérêt à attendre que la poussière retombe et que les esprits se calment, a-t-il dit. Il suffit de deux ou trois semaines pour que les attitudes et les opinions changent. C'est comme un divorce, ça prend un peu de temps avant de revenir en bons termes avec ton ex. »

La première tâche à laquelle Guy Fournier veut s'attaquer, a-t-il précisé, c'est de regagner justement la confiance des employés de CBC/Radio-Canada.

L'un des membres du comité du Patrimoine, appelé à juger de la pertinence de la nomination de Guy Fournier à la présidence du conseil d'administration de la société d'État, a demandé hier à ce dernier pourquoi croyait-il être le meilleur candidat pour remplir ce poste. « Non, je ne suis pas le meilleur candidat, a répondu en souriant l'intéressé, mais je vais faire en sorte de le devenir. »

Seul le NPD n'a pas appuyé la nomination de M. Fournier.

Le député néo-démocrate Charlie Angus a confié à *La Presse* que son parti s'opposait à la nomination de M. Fournier parce que ce dernier n'avait pas de « vision nouvelle » et qu'il n'avait pas pris clairement position contre la manière dont M. Rabinovitch menait la société d'État. « Je suis préoccupé également en tant que parlementaire par le caractère essentiellement politique de ces nominations. Tant que cette façon de faire ne changera pas, le NPD n'appuiera pas ces nominations. »



clubmed.ca

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU VISAGE DU CLUB MED

Apprenez dans une atmosphère de luxe sans pareil à vivre mille plaisirs à chaque instant !

Columbus Isle, Bahamas
Escapade d'une semaine:

1 599\$*

taxes incluses

Profitez de notre forfait exclusif de 12 nuits

1 899\$**
taxes incluses

martinique bahamas malaisie maroc brésil france mexique guadeloupe états-unis polynésie française et plus de 30 autres pays.

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU 1-800-CLUBMED

*Départs de Montréal : Le prix "Réservez dès maintenant" est par personne pour 7 nuits, vol-inclus (Westjet) et pour un départ les vendredis 4, 11 novembre et 9 décembre 2005; basé sur une chambre double en chambre de catégorie minimum. ** Le prix "Réservez dès maintenant" est par personne pour 12 nuits, vol-inclus (Westjet) et pour un départ le 30 octobre 2005; en chambre double de catégorie minimum. Les prix ne s'appliquent pas pour des réservations de groupe. Les prix sont valables pour les nouvelles réservations seulement et non combinables avec aucune autre promotion. Les prix comprennent toutes les taxes mais n'incluent pas la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 0,35% sur le prix du voyage (non applicable sur les frais d'adhésion). Les prix sont en fonction d'un contrôle de remplissage et peuvent changer sans préavis. Les places sont limitées et sujettes à la disponibilité. Ces promotions peuvent changer/expirer à tout moment et sans préavis. A Columbus Isle, le prix pour adulte s'applique quel que soit l'âge des voyageurs. Frais d'adhésion en sus. Les conditions générales de la brochure en vigueur s'appliquent. Titulaire d'un permis du Québec.

Club Med

IL RESTE TANT DE MONDE À DÉCOUVRIR

Une étude prône la privatisation de la vente d'alcool au Québec

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La vente des boissons alcoolisées devrait être privatisée au Québec, estime l'Institut économique de Montréal (IEM).

« Une telle réforme redonnerait indiscutablement au Québec une position d'avant-garde en Amérique du Nord. Il est temps de libéraliser entièrement le commerce de l'alcool au Québec », affirme une étude que l'Institut vient de publier.

L'étude, menée par le directeur de la recherche de l'Institut, Valentin Petkantchin, compare la situation du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta. Il y a encore des monopoles d'État dans les deux premiers cas, mais il y a eu libéralisation des ventes d'alcool en 1994 en Alberta, quoique l'importation y demeure sous le contrôle du pouvoir public.

Le document juge insuffisants les arguments invoqués par ceux qui plaident en faveur du maintien du monopole de l'État québécois à la Société des alcools du Québec (SAQ).

Ainsi, on rejette l'argument selon lequel le monopole de l'État contribue à diminuer la consommation d'alcool. « La SAQ se comporte exactement comme n'importe quelle entreprise commerciale, et la tempérance n'est plus sa priorité. Les risques liés à la consommation excessive ne se trouvent pas réduits du



PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE ©

L'Institut économique de Montréal a comparé les prix de certains alcools, et conclut qu'ils sont inférieurs en Alberta. Sur la photo, une cliente fait des réserves dans un magasin de la SAQ, en novembre 2004, en prévision d'une grève.

fait que les magasins appartiennent à l'État et non à des entreprises privées », lit-on dans le document.

On nie aussi que le monopole du gouvernement contribue à éliminer la fraude et la contrebande d'alcool.

Si l'objectif était d'éliminer le marché noir de l'alcool, il faudrait plutôt songer à réduire les mesures fiscales et réglementaires qui s'appliquent à ces produits, propose l'Institut.

Enfin, le monopole sur l'alcool est une source majeure de revenus pour l'État, mais la situation de l'Alberta, qui a privatisé la vente au détail, prouve qu'il est possible de continuer à retirer des revenus compara-

bles, voire plus élevés, de la vente d'alcool.

La privatisation de la vente en Alberta a permis de multiplier les points de vente. Il y a en Alberta 42 magasins par tranche de 100 000 habitants de 15 ans ou plus, alors que le nombre de succursales est de 13 par 100 000 habitants au Québec, et de huit en Ontario.

De plus, en Alberta, la privatisation a haussé le nombre d'emplois à 2904, alors qu'il n'y en avait que 950 auparavant. L'étude admet toutefois que les nouveaux emplois sont moins bien rémunérés que les emplois sous une société d'État.

Par ailleurs, la privatisation a permis d'augmenter le nombre de produits disponibles dans les succursales en Alberta. Le consommateur albertain a accès désormais à 11 575 produits différents, par rapport à 7148 au Québec et 3449 en Ontario.

Enfin, l'étude compare le prix en 2004 de certains produits, et en arrive au constat que ces prix sont inférieurs en Alberta. Par exemple, la bouteille de cognac Rémy Martin coûte 45,96 \$ en Alberta, 54 \$ au Québec et 75,15 \$ en Ontario. Il en est de même du vin Lindeman's Bin 65, qui coûte 9,95 \$ en Alberta, 12,45 \$ au Québec et 10,05 \$ en Ontario.

Selon l'Institut, la libéralisation de l'alcool n'empêche pas les gouvernements de continuer à jouer un rôle dans la vente de l'alcool, notamment dans le contrôle de la publicité ou dans la lutte contre les abus de consommation.

Par ailleurs, dans un sondage de la firme Léger Marketing, commandé par l'Institut, on constate que 63 % des Québécois demeurent partisans du maintien d'un monopole d'État dans la vente d'alcool, alors que 30 % jugent que cette opération devrait être confiée à l'entreprise privée.

Offre spéciale de fin d'année

Financement à l'achat à partir de **0%** MINIMUM jusqu'à **0.8%** MAXIMUM

L'ÉVÉNEMENT
**BEAU TEMPS
MAUVAIS TEMPS**
DE
SUBARU

IMPREZA 2.5RS BERLINE 2005

21 495\$**



Tant d'avantages à votre avantage!

- Moteur boxer 2,5 L - 165 ch
- Climatiseur
- Stéreo AM/FM/CD
- 4 freins à disques ABS aux 4 roues
- Roues 16 po en alliage d'aluminium
- Volant inclinable
- Vitres électriques
- Verrouillage des portes électriques avec télécommande
- Coussins gonflables
- Régulateur de vitesse
- Rétroviseurs à réglage électrique et dégivrants
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Essuie-glaces à intermittence variable

et beaucoup plus...

Traction intégrale symétrique à prise constante.

Roulez partout, par tous les temps.

www.subaru.ca

JOLIETTE SUBARU
JOLIETTE

SUBARU REPENTIGNY
REPENTIGNY

LACHUTE SUBARU
BROWNSBURG

SUBARU SAINT-JÉRÔME
SAINT-JÉRÔME

SUBARU SAINTE-AGATHE
SAINTE-AGATHE DES-MONTS

SUBARU SAINT-HYACINTHE
SAINT-HYACINTHE

SUBARU AUTO CENTRE
MONTRÉAL

CONCEPT AUTOMOBILES
GRANBY

JOHN SCOTTI SUBARU
SAINT-LÉONARD

CARREFOUR SUBARU AUTO
SAINTE-ROSE, LAVAL

SUBARU RIVE-SUD
GREENFIELD PARK

SUBARU DE LAVAL
ADM AUTOMOBILES

SUBARU DES SOURCES
DOLLARD DES ORMEAUX

Traction intégrale



SUBARU

*Possibilité de financement à l'achat à partir de 0% minimum jusqu'à 0.8% maximum sur le modèle annoncé. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. ** Pour le modèle Impreza 2.5RS berline 2005 5 vitesses (5F1RS) : prix de vente spécial 21 495 \$. Taxes, transport et préparation (1295 \$) en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client), assurance, taxes sur les pneus neufs (15 \$) et autres taxes en sus. Frais d'inscription au Régistre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Offre valable jusqu'au 31 octobre 2005. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru participant.

POLITIQUE

Saisie mystère au ministère des Travaux publics

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le plus grand mystère plane sur une perquisition effectuée en septembre par la GRC au bureau du ministère des Travaux publics pour saisir des documents traitant du défunt programme des commandites.

Le Parti conservateur pose des questions à ce sujet à la Chambre des communes depuis une semaine, mais le ministre des Travaux publics, Scott Brison, refuse de donner quelque précision que ce soit.

Selon Gary Lunn, député conservateur de la Colombie-Britannique, les limiers ont saisi plus de 100 boîtes de documents lors de la perquisition au ministère le 14 septembre.

Une facture ou 200 boîtes

« De toute évidence, le ministre tente de cacher quelque chose, car il continue de soutenir que la GRC n'a saisi qu'une seule facture au cours d'un raid effectué le 14 septembre dans le bureau du ministère à Gatineau. Pourquoi le ministre refuse-t-il de dire clairement à la Chambre ce que la GRC a saisi dans son bureau ? » s'est demandé M. Lunn.

Hier, M. Brison a déclaré que la GRC mène une enquête criminelle sur « un certain nombre d'individus », dont Charles Guité, ancien fonctionnaire responsable du programme de commandites, et Jean Brault, ancien dirigeant de l'agence de communications Groupaction. Il a ajouté

que le gouvernement collabore avec les autorités policières et qu'il serait « inapproprié » de commenter sur les enquêtes en cours.

« Pourquoi le ministre refuse-t-il de dire clairement à la Chambre ce que la GRC a saisi dans son bureau ? »

Déjà remis ?

Des accusations de fraude ont déjà été déposées contre MM Guité et Brault et leur procès, qui était prévu le 3 octobre, a été reporté en mai 2005. Les avocats des accusés ont soutenu que leurs clients ne pourraient obtenir un procès juste et équi-

table parce qu'il se déroulerait au moment où le juge John Gomery doit déposer son premier rapport sur le scandale des commandites.

Ce rapport est attendu le 1^{er} novembre.

Au ministère des Travaux publics, un porte-parole, Mario Baril, a indiqué ne pas savoir quand la perquisition a eu lieu ni combien de boîtes les enquêteurs avaient saisies en tout. Il s'est borné à dire que tous

les documents obtenus par la GRC avaient déjà été remis à la commission Gomery. « Je n'ai pas la date précise de la perquisition. Je ne peux pas discuter de leur enquête en cours », a dit M. Baril.

Il y a deux ans, Groupaction

Il y a deux ans, la GRC a fait une perquisition chez Groupaction après que la vérificatrice générale Sheila Fraser eut demandé aux autorités policières d'enquêter sur la production de trois documents quasi identiques par l'entreprise de Montréal.

À l'époque, cette perquisition s'était déroulée devant les caméras des médias.

COMMANDITES

On comparera les témoignages

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Des députés fédéraux ont affirmé hier que, si une étude qu'ils sont sur le point d'entreprendre démontre que quelqu'un a menti au comité permanent des comptes publics relativement au scandale des commandites, des accusations de parjure pourraient être déposées au criminel.

Dans une rare démonstration de solidarité, les libéraux se sont joints aux députés de l'opposition au sein du comité des comptes publics pour lancer une étude devant déterminer si des gens ont menti durant les audiences du comité sur le scandale des commandites.

« Les gens savent que lorsqu'ils mentent devant une cour dans ce pays il y a des conséquences, a affirmé le président du comité, le député conservateur John Williams. Les mêmes règles s'appliquent au Parlement du Canada et les gens doivent le savoir. »

M. Williams a fait ces commentaires après que le comité a unanimement adopté une motion du conservateur Brian Fitzpatrick, pour que des chercheurs de la Bibliothèque du Parlement comparent les témoignages donnés devant le comité à ceux, provenant des mêmes personnes, faits devant la commission Gomery.

Si des contradictions majeures sont décelées et si les témoins ne peuvent soumettre une explication, ils pourraient être accusés d'outrage au Parlement ou faire face à des accusations de parjure. Aucun nom n'est cité dans la requête de M. Fitzpatrick, mais Charles Guité, un des principaux acteurs dans l'affaire des commandites, a déjà été critiqué pour la discordance de ses propos. L'ancien responsable du programme a dit au comité des Communes que ses patrons politiques avaient leur mot à dire dans ce programme sans toutefois déterminer les projets qui devaient obtenir des fonds ou quelles agences devraient être embauchées. Plus tard, devant la commission Gomery, Charles Guité a affirmé que les décisions finales étaient du ressort du ministre des Travaux publics de l'époque, Alfonso Gagliano, et de Jean Pelletier, directeur de cabinet du premier ministre Jean Chrétien.

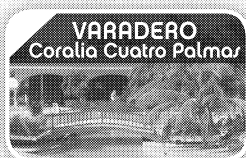
Des milliers de vacances au soleil.

699\$* 1 semaine tout compris
Toutes taxes incluses

Un prix incroyable.



Cuba et République Dominicaine départs en novembre & décembre*



PAS DISPONIBLE CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Prix de dernière minute pour nos deux premiers mois !

Vous n'avez pas besoin d'attendre jusqu'à la dernière minute pour bénéficier d'économies incroyables vers une destination ensoleillée cette année. En effet, nous avons démarré notre saison en offrant des milliers de séjours Go Travel Direct tout compris d'une semaine pour seulement 699 \$, toutes taxes incluses !

Par beron d'un agent de voyage

Pourquoi sommes-nous en mesure de vous proposer ces prix incroyables ? Parce que nous vous vendons ces séjours directement, en vous faisant ainsi économiser les frais facturés par l'intermédiaire que constitue l'agent de voyages. Pourquoi passer par un agent de voyages ? Réservez avec Go Travel Direct et obtenez des vacances de qualité pour beaucoup moins cher !

Départs en novembre et décembre*

Ces séjours au soleil à un prix incroyable sont disponibles vers toutes nos magnifiques destinations pour les départs de Montréal en novembre et décembre 2005.*

GO
TRAVEL DIRECT

*Départs de Montréal seulement. Les prix sont par personne basés sur une occupation double. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Les prix sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations jusqu'au 8 octobre 2005. Les taxes et les frais sont inclus. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec. Vols sur les ailes de Zoom Airlines.

(514) 849.3344 **GoTravelDirect.com**

Tread Lightly® Conduisez de façon responsable hors route. © 2005 Land Rover Canada. * PDSF du LR3 V6 2006 : 53 900 \$. Les taxes sont calculées sur le montant total du véhicule. ** Sur approbation de crédit de Land Rover, obtenez 4,9 % pour un terme allant jusqu'à 48 mois à la location de tout LR3 V6 2006 neuf. Exemple : sur approbation de crédit, un taux d'intérêt annuel de 4,9 % pour une location au détail de 48 mois vous permet de louer un LR3 V6 2006 à 695 \$ par mois. Obligation locative totale de 33 360 \$. Une limite de 64 000 km pendant 48 mois s'applique. Des frais de 20 cents le km, plus taxes applicables, s'appliquent au kilométrage excédentaire. Aucun versement initial exigé. Première mensualité et dépôt de sécurité de 800 \$ exigés. Frais de transport (995 \$), immatriculation, assurances et taxes applicables en sus. Cette offre prend fin le 30 septembre 2005 et peut être annulée en tout temps sans préavis. Certains modèles peuvent faire l'objet d'une commande spéciale. † Aménagement 7 places possible avec groupe banquette arrière en option. †† Six visites d'entretien prescrit gratuites. Tous les détails chez votre concessionnaire Land Rover.

IDÉE

• Pendant que d'autres rêvaient d'augmenter leur chiffre d'affaires, nous imaginions un VUS technologiquement supérieur.



LR3 V6 – ÉQUIPEMENT DE SÉRIE

- Moteur V6 de 4 L
- Transmission intégrale en prise constante
- Boîte automatique 6 vitesses à gestion électronique avec réglage manuel CommandShift^{MC}
- Suspension pneumatique à commande électronique à quatre roues indépendantes
- Technologie Terrain Response^{MC} et contrôle d'adhérence en descente
- Sièges avant et arrière chauffants et pare-brise chauffant
- Jantes alliage de 18 po
- Climatisation automatique à deux zones
- Entretien prescrit sans frais^{††}

LR3 V6 2006

BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE 53 900 \$*

LOCATION | TAUX D'INTÉRÊT**
695\$ | **0\$** | **4,9%**
PAR MOIS | COMPTANT

Nous rêvions d'un VUS de luxe. Avec aménagement 7 places[†], technologie Terrain Response^{MC} brevetée et suspension pneumatique électronique réglable. Il semble que nos concurrents imaginaient des billets verts valser devant leurs yeux.

LES MOTEURS DÉCARIE

8255, rue Bougainville
Montréal
Tél. : (514) 334-9910

LAND ROVER SAINT-LÉONARD

4305, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard
Tél. : (514) 722-3344

LAND ROVER LAVAL

3475, boul. Le Carrefour
Laval
Tél. : (450) 688-1880

AUTO COLLECTION DE QUÉBEC

175, rue Marais
Vanier
Tél. : (418) 683-4451



L'Université de Sherbrooke va de l'avant à Longueuil

MAURICE JANNARD

L'Université de Sherbrooke poursuit activement son projet d'implantation d'un complexe universitaire de 120 millions de dollars, à Longueuil, en dépit des controverses soulevées dans cette municipalité de la Rive-Sud durant la présente campagne électorale.

« Nous n'avons jamais été en cause dans cette querelle. Notre projet n'est pas affecté par la bretelle d'accès au pont Jacques-Cartier », a déclaré hier M. Gilles Pelloille, porte-parole de l'université.

Précisant que le futur complexe sera érigé entre la station de métro (vers l'ouest) et le pont, M. Pelloille affirme que le milieu universitaire sherbrookoïse est très « étonné d'être mêlé à cette histoire ».

C'est la première fois qu'un responsable de l'Université intervient dans le débat. Ces propos vont sûrement rassurer tous ceux qui souhaitent qu'une institution de haut savoir vienne s'établir en Montérégie pour offrir tous les services d'enseignement à la population, qui compte près de 1,4 million d'habitants.

Voulant revitaliser un secteur adjacent à la station de métro, soit la Place Charles-LeMoine, la ville de Longueuil a voulu cet été fermer aux automobilistes de la Rive-Sud une bretelle d'accès au pont Jacques-Cartier. Mais, devant la grogne populaire, Longueuil a reporté au début de l'an prochain le début des travaux sur le boulevard Saint-Charles et a entrepris une consultation auprès du milieu.

Pour M. Pelloille, la revitalisation de la Place Charles-LeMoine et les nouveaux établissements d'enseignement sont des projets totalement distincts.

Annoncé en mai dernier, l'investissement scolaire comprend dans un premier temps une tour de 17 étages et un atrium la reliant au métro qui seront ouverts à l'automne 2008. Cette première phase de 75 millions aura un stationnement souterrain. Puis, dépendant de la croissance des activités, une autre tour de 12 étages pourrait être construite dans cinq ans.

En annonçant le report des travaux sur la bretelle d'accès, à la dernière réunion du conseil municipal, le maire de Longueuil Jacques Olivier s'inquiétait toutefois de la réaction de l'Université de Sherbrooke et laissait entendre que l'investissement pourrait être remis.

La semaine dernière, le candidat à la mairie et chef du Ralliement Longueuil, M. Claude Lamoureux, tenait des propos semblables.

Mais pour le responsable de l'Université, cette controverse n'affecte en rien l'investissement et bien que « dans une phase préliminaire de conception », les travaux du futur campus se poursuivent.

ÉLECTIONS À CHAMBLY

Bourbonnais

toujours dans la course à la mairie

NICOLAS BÉRUBÉ

Aux prises avec une plainte criminelle et l'éventualité d'un procès, le maire de Chambly, Pierre Bourbonnais, entend demeurer dans la course électorale à Chambly. M. Bourbonnais souhaite d'ailleurs profiter de la campagne électorale pour laver sa réputation.

« On va tout faire ça en même temps, dit-il. Si j'avais quoi que ce soit à me reprocher, je ne serais pas de la course. Mais, au contraire, j'en suis. »

L'an dernier, la Sûreté du Québec a ouvert une enquête sur M. Bourbonnais après que le ministre de la Sécurité publique eut fait état d'« illégalité » et de « pratiques douteuses » de la part de trois maires de municipalités de la Rive-Sud.

M. Bourbonnais a admis avoir touché des sommes auxquelles il n'avait pas droit en présentant des notes de frais erronées. Or, le maire estime aujourd'hui qu'il n'a rien à se reprocher puisqu'il n'y avait pas d'intention malicieuse dans son geste.

« J'ai reconnu avoir perçu des sommes, mais je n'ai jamais reconnu les avoir reçues de façon frauduleuse ou quoi que ce soit, dit-il. Je suis même enchanté que l'enquête de la SQ progresse, parce qu'on va finir par prouver nos points. »

M. Bourbonnais dénonce le rapport du ministre de la Sécurité publique, alléguant que les enquêteurs auraient dû lui demander sa version des faits. « Mais le vérificateur n'a jamais pris la peine de nous rencontrer », dit-il. Il a d'ailleurs fait parvenir l'an dernier une lettre au ministre Jean-Marc Fournier afin d'expliquer sa position.

Inquiet de la lenteur de l'enquête de la SQ, un citoyen de Chambly a déposé, il y a quelques semaines, une plainte privée au palais de justice de Longueuil. La pré-enquête se tiendra le 21 novembre prochain.

Selon le chef du parti de l'opposition à l'hôtel de ville, Denis Lavoie, le maire Bourbonnais ne devrait pas briguer un autre mandat. « M. Bourbonnais devrait faire comme l'ex-maire Poirier, de Boisbriand, et s'en aller par souci de transparence. Les allégations qui pèsent contre lui sont graves. »

M. Lavoie rappelle que le maire ne pourra faire autrement que de démissionner s'il est reconnu coupable des faits allégués. « Et ce serait alors aux citoyens de Chambly de payer les coûts de nouvelles élections », dit-il.

Bernard et non Le Hir

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Désormais candidat à la succession de Bernard Landry, Louis Bernard était le responsable de l'attribution des contrats de recherche du Secrétariat à la restructuration du gouvernement sous Jacques Parizeau.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au

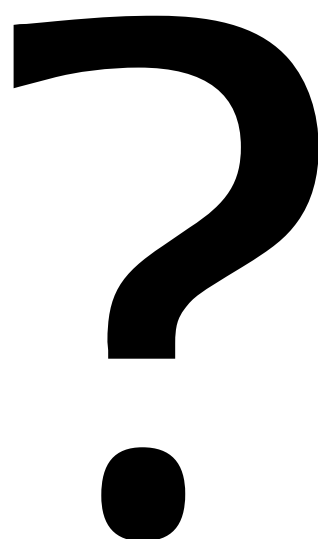
début de l'été à l'ancien premier ministre, qu'il a fournie hier à *La Presse*, l'ancien ministre Richard Le Hir tient à corriger l'impression incrustée depuis 10 ans qu'il était le responsable de l'attribution de ces contrats.

Joint hier, M. Bernard a reconnu qu'un décret du gouvernement Parizeau, quelques mois après la formation du gouver-

nement, avait fait de lui, plutôt que de M. Le Hir, le responsable de ces contrats qui ont obscurci le ciel des souverainistes au moment du référendum de 1995.

Des problèmes sérieux de malversation étaient apparus au grand jour après que le vérificateur général eut constaté que les contrats étaient alloués à plusieurs firmes liées entre elles et auxquelles était associé Claude Lafrance, qui avait été choisi pour coordonner ces recherches. Reconnu coupable de fraude et d'abus de confiance, M. Lafrance a été condamné à 18 mois de prison ferme en juin 1999.

Avez-vous un agent de voyages



OUI
Bon voyage !

NON
Bonne chance !

Comparez **VRAIMENT** les prix !

Profitez de prix avantageux avec Club Voyages toute la saison durant

RÉP. DOM., PUERTO PLATA
PLAYA NACO RESORT
1 SEMAINE TOUT-COMPRIS

949 \$
Départs 6 et 13 janvier

1049 \$
Départs 6 et 13 janvier

RÉP. DOM., PUERTO PLATA
VITALIS GARDEN BEACH RESORT
1 SEMAINE TOUT-COMPRIS

799 \$
Départs 6 et 13 janvier

899 \$
Départs 6 et 13 janvier

MEXIQUE, CANCUN
EL PUEBLITO HOTEL BEACH
1 SEMAINE TOUT-COMPRIS

929 \$
Départs 6 et 13 janvier

1079 \$
Départs 6 et 13 janvier

MEXIQUE, CANCUN
TUCANCUN BEACH HOTEL
1 SEMAINE TOUT-COMPRIS

1249 \$
Départ 6 janvier

1349 \$
Départ 6 janvier

CUBA, VARADERO
TUXPAN RESORT HOTEL
1 SEMAINE TOUT-COMPRIS

949 \$
Départs 8 et 15 janvier

1049 \$
Départs 8 et 15 janvier

VENEZUELA, MARGARITA
PALM BEACH RESORT
1 SEMAINE TOUT-COMPRIS

829 \$
Départs dimanches 8 et 22 janvier

929 \$
Départs lundis 9 et 23 janvier

VENEZUELA, MARGARITA
HESPERIA PLAYA EL AGUA
1 SEMAINE TOUT-COMPRIS

1039 \$
Départs dimanches 8 et 22 janvier

1139 \$
Départs lundis 9 et 23 janvier

Air Miles

Vous accumulez des milles de récompenses AIR MILES^{md}.

OUI

NON

Financement

Vous profitez d'un programme de financement sans intérêt*.

OUI

NON

Service et conseils personnalisés

Plus de 500 agents dans 96 agences partout au Québec

OUI

NON

Choix

Plus de 5000 destinations dans 48 pays.

OUI

NON

Nos agents de voyages mettent à votre disposition tout leur savoir-faire et toute leur expertise pour vous proposer une gamme de produits variés qui répondent parfaitement à vos besoins. Avec Club Voyages, vous pouvez toujours compter sur un professionnel du voyage pour bien vous renseigner et pour vous assurer de bonnes et véritables vacances sans pépin, sans mauvaises surprises.

clubvoyages^{MC}

Partez sous une bonne étoile™

1 877 7-ETOILE
1 877 738-6453

www.clubvoyages.com



*Prix incluant toutes les taxes et frais sauf 3,50\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

Départs de Montréal, sauf si indication contraire, prix par personne en occupation double en chambre standard, sauf si avis contraire. Les vols sont assurés par Air Transat ou West Jet et les places sont limitées. Les prix annoncés sont ceux en vigueur au moment de la publication et sont valables pour les nouvelles réservations effectuées jusqu'au 12 octobre 2005. †Prix de Go Travel Direct disponibles le 2 octobre 2005 à www.getraveldirect.com. Les prix de Go Travel Direct peuvent changer en fonction de la disponibilité. Certaines conditions s'appliquent, tous les détails en agence. Tous les rabais sont inclus dans les prix annoncés lorsqu'applicables. Club Voyages est membre de Transat A.T. inc. et titulaire d'un permis du Québec.

*Programme de financement

Le dépôt de 250\$ par personne, payable à la réservation, est en sus du paiement mensuel annoncé, à l'exception des départs dernière minute. Réservez maintenant et payez en 6 versements égaux, sans intérêt. Aucun intérêt ne courra durant cette période. Les versements impayés porteront toutefois intérêts au taux de la carte de crédit émise par la Banque Nationale. À titre indicatif, le taux d'intérêt de la carte MasterCard Régulière de la Banque Nationale est de 18,9% en date du 27 août 2005. Certaines conditions s'appliquent. Carte et émission et financement octroyé sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale.



Le seul, le vrai, l'unique

TEMPO

Jusqu'à épuisement des stocks

GRAND BLITZ d'octobre

Rabais jusqu'à **40%**
Évitez les intermédiaires et payez le prix des grossistes.

Modèle simple
11 pi x 16 pi x 6 pi 6 po **296\$**
11 pi x 20 pi x 6 pi 6 po **346\$**
11 pi x 32 pi x 6 pi 6 po **576\$**

Modèle double
16 pi x 20 pi x 6 pi 6 po **946\$**
18 pi x 20 pi x 6 pi 6 po **1046\$**
20 pi x 20 pi x 6 pi 6 po **1146\$**

Tempo d'entrée
4 pi x 8 pi **199\$**

Tempo de rangement
5 pi x 8 pi **176\$**

AUSSI
Protégez votre Tempo des vents violents avec notre système d'ancrage permanent.
Abris industriel et commercial de 12 pi à 40 pi de largeur, longueur illimitée.

Heures d'ouverture
Lun. au mer. 9 h à 18 h
Jeudi et ven. 9 h à 20 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 16 h

Préparez-vous pour l'hiver!

Vente Location Réparation

Siège social TEMPO Laval
625-1931
250, Ste-Rose Est Laval (Auteuil) QC
(Angle Ste-Rose et des Laurentides)
www.abristempo.com

TEMPO Montréal
355-7671
7970, Jarry Est Montréal (Anjou) QC
(par boul. Ray-Lawson)

TEMPO Rive-Sud
465-1245
8050 P. boul. Taschereau Brossard QC

ACTUALITÉS

L'emprisonnement à vie pour un meurtre à la suite d'une escarmouche

Un geste qui témoigne d'une grande immaturité, selon la juge

ANDRÉ CÉDILOT

Un meurtre qui témoigne d'une grande immaturité, a dit la juge Nicole Duval-Hesler. Du box des accusés, il a lancé en sanglotant à l'adresse de la famille de la jeune victime : « Je suis vraiment désolé. Je n'aurais jamais voulu tuer quelqu'un. »

De même que son frère aîné, José Alexandre Barbosa-Pena, 24 ans, a été condamné à l'emprisonnement à vie, hier, pour avoir poignardé à mort un jeune de son âge à la suite d'une escarmouche survenue en 2003 dans le quartier Petite-Patrie, à Montréal.

Étant donné le passé sans tache des deux jeune condamnés — l'aîné, Alexis Rafael, est âgé de 26 ans —, la juge Duval-Hesler a maintenu à 10 ans leur période minimale d'incarcération avant d'obtenir une libération condi-

d'ébriété, a alors traité le jeune Vénézuélien de « nègre ». Des coups ont été échangés. Légèrement blessé, Barbosa-Pena s'est précipité chez lui pour s'emparer d'un long couteau. Il a ensuite enfoncé l'arme dans le corps d'un des belligérants.

Avec son frère Alexis Rafael, appelé en renfort, José Alexandre a pris les deux individus en chasse. Déjà blessé, Joachim Martin a tenté de raisonner les deux frères, mais ceux-ci ont continué de le frapper avec le couteau, sous les yeux horrifiés de témoins. Âgée de 20 ans, la victime est morte peu après.

Les deux frères ont quitté les lieux d'un pas rapide. Ils se sont débarrassés du couteau en le cachant sous des feuilles mortes. En apprenant le décès de Martin à la télévision, ils ont demandé à une amie de retrouver l'incriminant couteau et d'apporter leurs passeports. Alexis Rafael s'est livré à la police après trois jours. Son frère, qui a fui aux États-Unis, l'a imité la semaine suivante.

Nés d'un père vénézuélien et d'une mère dominicaine, Alexis Rafael et José Alexandre Barbosa-Pena sont arrivés au Canada avec leurs parents, le 25 décembre 1991. Après la séparation, le père est retourné dans son pays trois ans plus tard. Les deux frères ont fait des études et appris le français. Comme bien des jeunes de leur âge, ils jouaient au ballon-painier et fumait un joint à l'occasion. Ils ne faisaient partie d'aucun gang de jeunes. « Jusqu'à ce que le drame arrive, ils étaient des monsieurs Tout-le-Monde », ont dit les avocats.

Les deux jeunes accusés ont présenté ce que l'on appelle « une défense de provocation », mais le jury n'a pas retenu cette thèse. « C'était le bon verdict », a souligné la juge Duval-Hesler, en rendant la sentence. Les membres des deux familles — de la victime et des accusés — ont suivi le procès avec assiduité.

tionnelle. La poursuite réclamait qu'ils ne puissent sortir avant d'avoir purgé 12 et 14 ans.

À l'issue d'un procès devant jury qui a eu lieu ce printemps, les deux jeunes gens d'origine vénézuélienne ont été reconnus coupables de meurtre non prémédité. Ils étaient initialement accusés de meurtre prémédité, ce qui aurait pu leur valoir 25 années d'emprisonnement. Ils en ont appelé du verdict des jurés.

L'affaire s'est passée un soir de septembre 2003, dans une ruelle de la rue Beaubien, entre de Normanville et Chambord. José Alexandre Barbosa-Pena circulait à vélo quand il a croisé deux jeunes avec un chien. Une dispute a éclaté à cause de l'animal qui jappait. L'un des inconnus, en état

de provocation, a alors traité le jeune Vénézuélien de « nègre ». Des coups ont été échangés. Légèrement blessé, Barbosa-Pena s'est précipité chez lui pour s'emparer d'un long couteau. Il a ensuite enfoncé l'arme dans le corps d'un des belligérants.

BLANCHIMENT DE PLUSIEURS MILLIONS

Un ex-avocat plaide coupable

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un ex-avocat, Pierre Boivin, vient de reconnaître sa culpabilité à cinq chefs d'accusation, notamment pour blanchiment de plusieurs millions de dollars pour un caïd québécois de la drogue dans différents pays.

Son procès devait durer cinq mois, mais après deux semaines, il a pris une tournure imprévisible vendredi dans la discrétion quand le tribunal a été informé que Boivin et l'un de ses complices, Pierre Gélinas, ainsi qu'une compagnie, la Société financière Spido 1993 ltée, allaient enregistrer des plaidoyers de culpabilité. Le président de cette entreprise, Ronald Chicoine, est au nombre des accusés et n'a pas reconnu sa culpabilité.

Le procès se déroulait au palais de justice de Laval parce qu'au moment des crimes, Boivin, alors avocat civiliste, avait son cabinet dans cette ville. C'est à partir de son bureau que toutes les transactions s'effectuaient. Il habite à Saint-Sauveur-des-Monts. Boivin et ses complices faisaient notamment affaire en France, au Luxembourg, aux Bahamas, à Antigua, aux États-Unis et à Laval.

Parmi les accusations pour lesquelles l'ex-avocat a reconnu sa culpabilité, il y en a deux pour avoir contrevenu à la Loi sur l'impôt en faisant de fausses déclarations. Quant à Gélinas, il s'est reconnu coupable de complot et de recel pour recyclage d'argent. La Société financière Spido 1993 ltée a aussi reconnu sa culpabilité à une accusation de complot.

Les crimes reprochés s'étalent du

19 juin 1999 au 30 avril 2002. Les accusés travaillaient pour Henri Bertrand, contrebandier de marijuana et d'huile de haschich durant les années 90 dans l'est du Canada. Il a été arrêté en 1999 et condamné en 2000.

D'autres accusations pèsent sur Boivin et Gélinas, mais il se pourrait qu'à leur retour devant le juge Paul Chevalier, le 22 novembre, pour les plaidoiries sur la sentence, la Couronne fédérale réclame un arrêt des procédures pour ces derniers chefs.

Chantage

C'est en novembre 2004 que le juge Chevalier, de la Cour du Québec, a été saisi de ce dossier. Il a par la suite écouté l'été dernier plusieurs requêtes des avocats de la défense. Finalement, le procès a commencé le 19 septembre avec la présentation de documents, mais aucun témoin n'a été entendu. Puis le juge a été avisé que des plaidoyers de culpabilité allaient être enregistrés.

C'est à la suite d'une enquête de quatre ans des membres de l'Unité mixte de produits de la criminalité de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) que les accusations ont été déposées le 28 novembre 2003. Auparavant, le juge Valmont Beaulieu, de la Cour du Québec, avait tenu une pré-enquête.

En 2004, Boivin a démissionné du Barreau et une enquête de cet ordre professionnel a démontré qu'il n'avait pas que blanchi des narcodollars, mais avait aussi tenté de faire chanter un ancien bâtonnier. Il avait été radié avant de remettre sa démission.

Bienvenue aux orthèses



Vous sacrifiez vos goûts pour votre confort ? Pouliot, le spécialiste des pieds depuis plus de 30 ans, peut vous aider. Dernières tendances, importations exclusives... ses maîtres-chaussiers vous offrent la plus belle et la plus vaste sélection de chaussures pour orthèses sur le marché. Faites-vous du bien, venez chez Pouliot aujourd'hui.

Québec • Rimouski • Gatineau
Montréal : 4596, boulevard St-Laurent • 514 848.0100 • 1 877 967.0100

POULIOT
LABORATOIRE D'ORTHÈSES DU PIED

Centre de Liquidation Sears

Carré Décarie, Côte Saint-Luc
au premier étage

À L'ACHAT D'UNE LAVEUSE

ÉPARGNEZ
35%
DE PLUS

SUR LE PRIX DE LIQUIDATION
D'UNE SÈCHEUSE

ÉPARGNEZ
40% DE PLUS
SUR LES PRIX DE LIQUIDATION
DES EXERCISEURS

ÉPARGNEZ
15-25% DE PLUS
SUR LES PRIX DE LIQUIDATION
DES RÉFRIGÉRATEURS

Boulevard Décarie	
Avenue Coolbrook	Rue Vézina
Avenue Clanranald	

CARRÉ DÉCARIE
6900, BOUL. DÉCARIE,
CÔTE SAINT-LUC, QC.
(514)731-6118

PLUS DE 30 000 PI² DE
MEUBLES DE HAUTE QUALITÉ,
MATELAS, GROS APPAREILS
MÉNAGERS ET APPAREILS
ÉLECTRONIQUES À PRIX DE
LIQUIDATION

OBTENEZ DES POINTS DU
CLUB SEARS EN
UTILISANT LA
CARTE SEARS

OU UTILISEZ TOUTE CARTE
DE CRÉDIT AUTORISÉE

SUPPLÉMENT
POUR LA
LIVRAISON

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI-MERCREDI DE 10 H À 18 H • JEUDI ET VENDREDI DE 10 H À 21 H • SAMEDI ET DIMANCHE DE 10 H À 17 H

Prix en vigueur lundi 3 au dimanche 9 octobre 2005,
sauf avis contraire, dans la limite des stocks. Achats sur place seulement.
Cette offre est disponible seulement au Centre de Liquidation Sears au Carré Décarie

Sears
La belle vie à bon prix.

NE1010UT05 © 2005. Sears Canada Inc.

ACTUALITÉS

Onze ans de prison pour le « vampire du square Viger »

ANDRÉ CÉDILOT

Un tueur, Dominick Landry ? Oui, quand il prend de la drogue, surtout du PCP et de la cocaïne. Il devient fou et frappe tout ce qui bouge. À grands coups de pied et de poing. Dans ses délires, il étrangle ses victimes, veut les manger, arracher leur âme.

Enfant de la rue, Landry a été condamné à 11 ans de pénitencier, hier, pour le meurtre d'un jeune homme de 18 ans de Trois-Rivières et des agressions sur trois autres sans-abri de 22 à 33 ans rencontrés au square Viger, à Montréal. Tous ces crimes ont été commis à trois jours d'intervalle, en mai 2003.

Sans raison aucune, Landry a fait maison nette le 8 mai 2003 dans le petit parc à l'extrémité de la rue Saint-Denis en s'attaquant à trois sans-abri comme lui. Déchaîné, il en a notamment mordu un au cou avant de tenter de lui arracher les yeux et de l'étrangler. Un autre a subi de multiples fractures au visage.

Ces attaques aussi sordides qu'inattendues lui ont valu le qualificatif de « vampire du square Viger ». Avec l'aide d'une des victimes — elle disait avoir déjà acheté du PCP de son agresseur —, la police croyait avoir

épinglé rapidement le suspect, mais c'était une fausse piste.

Trois jours plus tard, à leur grand malheur, les policiers montréalais découvraient le corps sans vie d'un autre jeune venu vivre dans les rues de Montréal. Frédéric Legendre avait été battu et étranglé, à l'arrière d'un bar de la rue Sainte-Catherine.

Après une longue enquête, Landry a été arrêté le 12 décembre 2003, à la prison de Bordeaux. Il est récemment passé aux aveux. Selon son avocat, il cherche à s'en sortir. Depuis son incarcération, le jeune homme de 27 ans ne touche plus à l'alcool ni à la drogue et suit des thérapies. Il vivait dans la rue depuis l'âge de 12 ans, alors que son beau-père s'est suicidé et que sa mère l'a quitté pour aller vivre dans l'Ouest canadien. Elle était à la Cour, hier.

En rendant sa sentence, le juge Robert Sansfaçon, de la Cour du Québec, a pris en considération la détention préventive de 18 mois — qui compte en double — que Landry a purgée. Il lui reste donc huit ans et demi à faire. « Quand il n'est pas drogué, il est très articulé et même de conversation agréable », a dit son avocat, Marcel Guérin.

Margaret Trudeau en Cour

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Margaret Sinclair Trudeau s'est de nouveau présentée en Cour hier à Ottawa pour une affaire de conduite avec les facultés affaiblies. M^{me} Trudeau et son avocat, Michael Edelson, affirment depuis le début de son procès en juin dernier que ses droits ont été violés le soir de son arrestation.

L'ancienne femme de l'ex-premier ministre Pierre Trudeau a été interceptée par la police vers 22 h 30 le 30 mai 2004 sur la promenade Vanier. L'agent Trevor Archibald a dit avoir vu M^{me} Trudeau rouler à environ 100 km/h dans une zone de 80 km/h. Elle a été arrêtée après avoir échoué un alcootest sommaire et conduite au poste de police pour subir un test plus poussé. M^e Edelson a soutenu que les droits de sa cliente ont été violés après que l'agent Archibald l'eut arrêtée sans raison et qu'elle eut été gardée derrière les barreaux pour près de cinq heures à la suite du second test. L'agent qui a effectué le test d'haleine au poste de police, a dit que le niveau d'alcool dans le sang de M^{me} Trudeau était de 107 mg d'alcool.

CORRECTION DE LA VUE AU LASER

LASIK MD

VISION

VOTRE CHOIX, C'EST CLAIR^{MD}

PLUS DE 250 000 CORRECTIONS DE LA VUE AU CANADA

À partir de

390\$

/œil*

Informez-vous sur notre politique de prix garanti.

Nouveau laser Bausch & Lomb Z100 maintenant disponible.



Dr. Pierre Demers



Dr. Avi Wallerstein



Dr. Mark Cohen

Maintenant à Laval
(514) 845-1515 Disponibles pour vous répondre 7 jours par semaine.

MONTRÉAL - 1250 boul. René-Lévesque, Ouest  **LAVAL** - 2525 Daniel Johnson, suite 640 (Carrefour Laval)

www.lasikmd.com

* Valide à nos cliniques de Montréal et de Laval jusqu'au 30 novembre 2005. Le prix peut varier selon votre prescription. Applicable seulement sur une chirurgie des deux yeux.

Montréal • Ottawa • Kingston • Toronto • Windsor • Calgary • Vancouver

©2005 Porsche Cars North America, Inc. Porsche recommande le port de la ceinture de sécurité et le respect de toutes les règles de circulation en tout temps. Photo à titre indicatif.



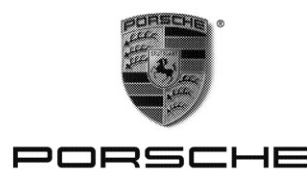
Équilibre parfait entre responsabilité et le plaisir de conduire.

Un VUS ne constitue pas une raison de se priver du plaisir dans les courbes. Traction intégrale Porsche. Contrôle de traction et de stabilité. Freins à disque ventilés et étriers en une seule pièce. Un VUS mais avant tout une Porsche lorsque vous en avez besoin. Venez en faire l'essai pour vous-même. Cette promotion va vous faire passer de zéro au VUS de vos rêves.

Louez un Cayenne V6 à partir de 949\$/mois.*

Porsche Prestige
(514) 356-7777
230 Michel-Jasmin
Dorval, QC H9P 2N5
www.porscheprestige.com

Automobiles Lauzon Laval
(450) 688-1144
2455 boul. Chomedey
Laval, QC H7T 2W5
www.lauzonporsche.com



LOCATION CAYENNE 2006
\$949 / MOIS
48 MOIS
8063,25\$ dû à la signature

* Taxes, immatriculation et assurances en sus. Location: 8063,25\$; Montant total dû à la signature; 0\$ Dépôt de sécurité requis; 6 000\$; acompte plus taxes; 949\$ par mois plus taxes pour un terme de 48 mois sur Cayenne V6. Offre valable pour véhicule en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée. Tous les détails chez votre concessionnaire Porsche.

LOTO QUÉBEC Résultats

6/49 Tirage du 2005-10-04

03	04	10	14	15	17	19	20	21	22
31	37	39	47	48	49	50	60	66	67

Extra Tirage du 2005-10-04

079 7472 NUMÉRO 162637

PROCHAIN GROS LOT CE SOIR 8 000 000 \$

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue

À temps partiel et semi-intensif

COURS INTENSIF de jour, 25 h/semaine

matin, après-midi, soir, samedi 1 à 7 fois/sem. • 375 \$/45 h • 165 \$ à 183 \$/semaine*

*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins

Cours privés : toutes les langues

Converlang

école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com

Stressless ERGONOMES

Vos meilleurs moments de détente



En cuir souple

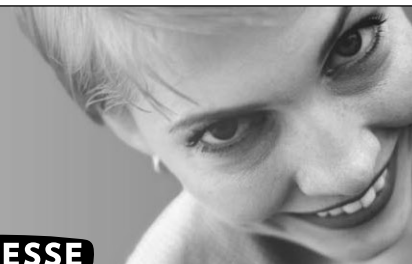
Esprit Nouveau

1828, boul. Le Corbusier, Laval
Tél. : (450) 686-5055
www.esprit-nouveau.com

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Ne manquez pas notre **cahier spécial** sur le **SALON ÉDUCATION FORMATION CARRIÈRE**

Le jeudi 6 octobre 2005 dans **LA PRESSE**



MONDE

LE TOUR DU GLOBE

PAKISTAN

Condamnations à mort

Quatre militaires pakistanais qui avaient tenté d'assassiner en 2003 le président pakistanais Pervez Moucharraf ont été condamnés à mort hier et deux autres à la réclusion perpétuelle par un tribunal militaire, ont déclaré des responsables. Les condamnés, membres de l'armée de l'air pakistanaise, avaient essayé de tuer le président Moucharraf en faisant sauter un pont proche de la ville de Rawalpindi, près d'Islamabad, sur lequel son convoi devait s'engager.

d'après AFP

TURQUIE

Célébrations et questions



PHOTO FATIH SARIBAS, REUTERS

Une oeuvre d'art exposée à Istanbul montre une femme drapée dans un tchador confectionné dans un drapeau de l'Union européenne.

La Turquie célébrait hier le lancement de négociations d'adhésion avec l'Union européenne, mais le premier ministre Recep Tayyip Erdogan a prévenu que le plus dur restait à faire tandis que les sceptiques faisaient part de leurs doutes sur l'avenir européen du pays. Le cadre de négociation prévoit que les pourparlers auront une issue ouverte, se réfère à la « capacité d'absorption » de l'Union européenne, permet des restrictions permanentes à la libre circulation des travailleurs turcs et ne garantit pas qu'Ankara pourra bénéficier des subventions agricoles de l'Union.

d'après AFP

PHILIPPINES

Marcos se défend

Imelda Marcos, la femme de l'ancien dictateur philippin Ferdinand Marcos, a assuré que sa fortune avait été honnêtement gagnée et a contesté à l'État le droit de vendre ses bijoux dans un entretien à la chaîne de télévision Sky News. « Ce n'est pas vrai que c'est de l'argent volé, que c'est de l'argent mal acquis, que cela vient de la corruption ou que cela a été pris au peuple, ce qui est le plus terrible », a déclaré Imelda Marcos, interviewée dans son hôtel particulier à Manille. L'État philippin a l'intention de vendre aux enchères, à Genève ses bijoux saisis en 1986 après le renversement du dictateur.

d'après AFP

PROCHE-ORIENT

Palestinienne tuée

Une Palestinienne a été tuée hier à un barrage de l'armée israélienne dans la région de Naplouse, en Cisjordanie, après avoir poignardé une soldate, a-t-on appris de sources médicales et sécuritaires. La femme, dont l'identité n'était pas connue dans l'immediat, a lacéré le visage de la soldate au barrage de Hawara à l'aide d'un couteau avant que d'autres soldats n'ouvrent le feu sur elle, ont indiqué des sources militaires israéliennes. Donnée dans un premier temps pour grièvement blessée, elle est morte un peu plus tard.

d'après AFP

AFGHANISTAN

Appel de Karzaï



PHOTO TOMAS MUNITA, AP

Prière du ramadan dans une mosquée de Kaboul en Afghanistan.

Le président afghan Hamid Karzaï a appelé hier de Paris la communauté internationale à ne pas oublier son pays qui a encore « beaucoup de chemin à faire » pour assurer sa sécurité, rebâtir son économie et se doter d'institutions stables. Il avait été reçu la veille par le président français Jacques Chirac, qui l'a assuré de la poursuite de l'aide militaire et civile française pour la reconstruction et la stabilisation de l'Afghanistan, engagée après la chute du régime des talibans fin 2001.

d'après AFP



PHOTO PASCAL PAVANI, AFP

Les salariés du secteur public en France ont répondu massivement à l'appel des grandes centrales syndicales de faire grève une journée dans tout le pays. Ils étaient plus de 150 000 à défilé, hier après-midi à Paris, pendant plus de trois heures, entre la République, la Bastille et la Nation.

Grand-messe syndicale et grogne sociale en France

Plus d'un million de manifestants descendent dans la rue



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — C'est la grand-messe syndicale, comme on la célèbre deux ou trois fois dans l'année en France. Un événement qui n'a aucun effet à court terme, mais qui sert à mesurer le rapport de force entre salariés, patronat et gouvernement. En vue de négociations à venir, avec les fonctionnaires, ou avec différentes branches du secteur privé.

Hier, la mobilisation des salariés a été plutôt forte : pas vraiment la déférente annonciatrice de conflits généralisés et prolongés, notamment dans les transports publics, mais en tout cas une participation massive révélatrice d'un véritable mécontentement social. Une sorte de prolongation atténuée de l'onde de choc du 19 mai dernier, lorsque, dans un phénomène un peu irrationnel de ras-le-bol, 55 % des électeurs ont rejeté par réfé-

rendum le projet de constitution européenne, plongeant l'Union européenne dans la crise.

Une grand-messe revendicative plutôt impressionnante, encore plus forte que celle du mois de mars dernier. Ils étaient plus de 150 000 à défilé, hier après-midi, pendant plus de trois heures, entre la République, la Bastille et la Nation, sous l'oeil blasé ou ironique des commerçants, qui voient passer ce genre de défilé sur le même parcours, trois ou quatre fois par mois.

Ils étaient entre 50 000 et 100 000 à Marseille, la deuxième ville du pays. Ils étaient nombreux dans toutes les grandes villes de province et, au total, entre un million et un million et demi de manifestants. Une partie d'entre eux, fait inhabituel, venaient de grandes entreprises du secteur privé, sans doute en raison des annonces récentes de fermetures d'usines, comme celle de Hewlett Packard, à Grenoble, avec ses 1200 salariés, en majorité des cadres.

Forte mobilisation

Une mobilisation assez forte pour que, cette fois, tous les principaux leaders de la gauche désertent l'Assemblée nationale et participent aux défilés organisés

dans les grandes villes proches de leur fief électoral : Martine Aubry et Jack Lang à Lille, Laurent Fabius à Rouen, etc. Resté pratiquement seul sur les bancs de la gauche, le leader parlementaire socialiste Jean-Marc Ayrault interpellait le premier ministre de Villepin sur son « fiasco » économique et son refus d'entendre « a colère des Français ». En ligne de mire : le récent « contrat nouvelle embauche », qui supprime la plupart des contraintes concernant l'embauche et le congédiement dans les entreprises de moins de 20 personnes.

Dans ce genre d'événement national où toute les revendications, même contradictoires, sont mises de l'avant (taux de chômage, niveau des salaires, code du travail, délocalisations), personne ne s'attend à des développements concrets à court terme.

En revanche, un conflit bien concret perdure, celui de la Société nationale Corse-Méditerranée, avec son déficit abyssal et ses 2400 salariés. À moins que le gouvernement ne fasse machine arrière — ce qui semble se dessiner en prévision de la réunion d'aujourd'hui à Marseille —, de graves affrontements pourraient reprendre, en Corse, et autour du port de Marseille.

« Le scrutin en Haïti ne résoudra rien », selon un journaliste américain

JOONEED KHAN

« Les élections prévues en Haïti se feront dans le sang. Des milliers de petites gens sont tués depuis le renversement du président Jean-Bertrand Aristide en février 2004. Le vote ne résoudra rien. Le prochain régime devra accentuer la répression. Et le sang continuera de couler ».

C'est l'avis fort pessimiste du journaliste états-unien Kevin Pina, vétéran de la scène haïtienne et de grands conflits de la région, qui a été arrêté récemment et détenu trois jours dans une prison de Port-au-Prince.

Venu à Montréal présenter un documentaire intitulé *Haïti : The Untold Story*, Pina a déclaré hier à *La Presse* que le système électoral mis au point en grande partie avec l'aide du Canada était foncièrement injuste et allait exclure de vastes secteurs du petit peuple et de paysans pro-Aristide.

Il a cité la lenteur des inscriptions, l'obligation faite aux électeurs de détenir une carte d'identité biométrique pour accéder à tous les services, le peu de centres de vote prévus comme autant d'obstacles à des élections « justes et équitables ».

« En 2000, il y avait 120 000 bureaux de vote, mais cette fois le CEP (Conseil électoral provisoire) n'en a prévu que 700 ! Comment voulez-vous que des gens aillent voter à deux jours de marche ? Et pourtant, les élections de 2000 furent utilisées par les bailleurs de fonds pour bloquer 500 millions d'aide jusqu'au renversement d'Aristide », a-t-il dit.

Reconnaissant que les préparatifs sont dans un fouillis total, des responsables

haïtiens et étrangers ont indiqué lundi que le premier tour du scrutin présidentiel et législatif, prévu pour le 20 novembre, devra être reporté à nouveau, à décembre ou même janvier.

Cet aveu a fait suite à une visite éclair à Port-au-Prince de la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice, qui a appelé à l'accélération des préparatifs électoraux. « Il est impensable que les élections aient lieu le 20 novembre », a déclaré Patrick

L'homme de Washington

« Siméus est l'homme de Washington. Sa campagne est dirigée par Rob Allyn, un consultant de Dallas qui est très proche de George W. Bush. Siméus a fait appel à la cour et le report vise aussi à lui laisser le temps de se qualifier », estime Kevin Pina.

La Mission internationale pour l'évaluation des élections en Haïti, financée par le Canada, a demandé au CEP des documents sur les critères selon lesquels des candidats et des partis ont été disqualifiés, et des travailleurs d'élections embauchés. « On attend toujours », a indiqué lundi Anne Fuller, responsable de la mission.

Le documentaire de Pina couvre la répression depuis l'exil forcé d'Aristide, avec les exécutions de jeunes gens de bidonvilles par des policiers, les marches Lavalas dispersées par la force, les engagements de la mission de l'ONU (MINUSTAH) après le 28 février 2005 de ne plus tirer sur les foules et les tirs renouvelés du 27 avril, jusqu'à l'opération hélicoptérée du 6 juillet qui fit « entre 30 et 50 morts » à Cité Soleil.

« Le Canada invoque beaucoup la doctrine dite de « la responsabilité de protéger », mais qui protège-t-il en Haïti ? Des leaders légitimes comme Yvon Neptune et le père Gérard Jean-Juste croupissent en prison alors que le duvalériste notoire Frank Romain est candidat à la présidence et le tueur Jodel Chamblain est candidat au Sénat », s'indigne Pina.

Avec BBC, *The Guardian*, AHP, Znet et *Mercurynews*

« Le Canada invoque beaucoup la doctrine dite de « la responsabilité de protéger », mais qui protège-t-il en Haïti ? » demande Kevin Pina.

Féquière, un membre du CEP. Féquière avait déclaré la semaine dernière au *Miami Herald* que les commissaires du CEP embauchaient des partisans à tous les niveaux.

L'embauche de centaines de responsables dans les régions, et de 40 000 travailleurs d'élections, l'identification des emplacements de bureaux de vote et l'impression des bulletins sont autant de tâches qui attendent encore le CEP.

Les préparatifs ont été compliqués depuis une semaine par l'exclusion de 22 des 54 candidats à la présidence, dont l'homme d'affaires texan d'origine haïtienne Dumarsais Siméus, disqualifié parce qu'il dément la nationalité états-unienne.

L'Allemagne toujours dans l'impasse politique

AGENCE FRANCE-PRESSE

BERLIN — L'Allemagne restait dans l'impasse politique hier après des législatives anticipées qui ont laissé le pays sans majorité claire, alors que les conservateurs mettaient la pression sur le chancelier social-démocrate sortant Gerhard Schröder afin qu'il renonce face à leur candidate Angela Merkel.

Malgré la victoire des Unions chrétiennes (CDU-CSU) dimanche lors de la dernière élection partielle à Dresde qui ont encore augmenté leur avance sur les sociaux-démocrates, les discussions exploratoires entamées entre conservateurs et SPD en vue de la formation d'un gouvernement de grande coalition butent toujours sur la question centrale du titulaire du poste à la chancellerie.

La CDU-CSU, force la plus importante au Bundestag (Chambre basse du parlement) avec 226 sièges, affirme qu'elle est en droit de revendiquer la place pour Angela Merkel et que le retrait de Gerhard Schröder est une condition indispensable au début des négociations.

« Il n'y aura pas de négociations sur le contenu, si le SPD n'accepte pas que notre candidate devienne chancelière (...) Le SPD doit reconnaître la réalité après les élections de Dresde », a affirmé hier le secrétaire général de la CDU Volker Kauder à la chaîne publique de télévision ARD.

Le SPD, qui a obtenu 222 sièges, estime en revanche que les électeurs, en ne donnant pas de clair mandat à la droite — le résultat d'Angela Merkel est au 3^e rang des plus mauvais scores des conservateurs de l'après-guerre —, ont plébiscité les réformes sociales engagées par Gerhard Schröder. La question de son successeur doit donc être réglée pendant les négociations proprement dites.

Les deux camps doivent se retrouver aujourd'hui pour un troisième tour de « discussions exploratoires » préalables aux vraies négociations. Mais l'issue de cette réunion est déjà remise en question si les deux partis restent sur leur position.

En cas de blocage des négociations, les verts ont déjà signalé qu'ils n'étaient pas prêts à être la solution de remplacement pour la CDU et leur allié traditionnel, les libéraux du FDP. « Les verts ne sont pas à la disposition des perdants des élections dans leur partie de poker », a déclaré hier la coprésidente du parti écologiste, Claudia Roth.

Reste que pour la presse allemande, l'avenir de Gerhard Schröder est déjà scellé. « Schröder annonce son retrait », titrait hier le quotidien à grand tirage *Bild*.

Ras-le-bol populaire au Népal

VANESSA DOUGNAC
COLLABORATION SPÉCIALE

KATMANDOU — Il n'y a ni banderoles ni prospectus. Mais dans la longue rue de Dilli Bazar, au cœur de la capitale népalaise de Katmandou, la foule se presse et enfle, rassemblant bientôt des centaines d'étudiants, intellectuels, politiciens, militants ou simples civils, tous prêts à défier les forces de police. Il est 4 h, et, comme presque tous les jours depuis des semaines, un violent face-à-face débute.

« Vive la démocratie ! », « À bas l'autocratie ! » scandent des jeunes. Des portraits du roi Gyanendra sont incendiés et des bûchers sont improvisés au milieu de la rue.

« Jamais nous n'avons vu un tel élan civil ! » s'exclame Ramkumari Jhakri, jeune femme responsable de l'union étudiante ANNFSU. « Nous ne voulons plus de ce roi arrogant et imbu de pouvoir », glisse Nilkishna Uprati, étudiant de 22 ans qui, de sa vie, n'avait jamais participé à une manifestation. Mais soudain, les policiers avancent sur la foule au pas de charge, provoquant la panique, blessant des hommes à coups de matraques de bambou. Des gaz lacrymogènes sont lancés, et des dizaines de personnes sont méthodiquement arrêtées.

Ces temps-ci, il souffle sur le petit royaume himalayen un vent de dissidence, qui s'est trouvé un espoir commun — la démocratie, voire la république — et un ennemi commun — le roi Gyanendra. Qui pourrait croire que, il y a un an à peine, parler du souverain en public imposait de baisser imperceptiblement la voix ? Mais depuis que le monarque s'est arrogé les pleins pouvoirs le 2 février dernier, le mécontentement gronde.

Le roi promettait de restaurer la paix et de mater la rébellion maoïste qui, depuis 1996, paralyse le Né-



PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

Comme presque tous les jours depuis des semaines à Katmandou, la capitale népalaise, une foule d'étudiants, intellectuels, politiciens, militants ou simples civils, s'appête à défier les forces de police.

avait alors inauguré son règne en soumettant aux Népalais les résultats d'une enquête officielle très peu claire sur ce massacre. Les frasques nocturnes de son fils, le prince héritier Paras, ont également contribué à discréditer la monarchie. Son « coup d'État » aura fait le reste.

Les rebelles et les partis
Désormais, la résistance antimo-

Depuis le 3 septembre, les rebelles ont en effet annoncé un cessez-le-feu, cherchant à former avec les partis un front uni contre le roi, alors que le palais n'y voit qu'une stratégie de guerre, propice à la réorganisation d'attaques. Toujours est-il que la collaboration entre les rebelles et les partis promet d'être laborieuse en raison d'une méfiance mutuelle viscérale, nombre de politiciens des zones rurales ayant été assassinés ces dernières années par les maoïstes.

De son côté, en tenue militaire et lunettes noires, le roi Gyanendra a multiplié récemment les apparitions publiques, s'offrant même un rarissime bain de foule dans la capitale. « Ce n'est qu'une mise en scène pour combattre la désapprobation, critique Narayan Wagle, rédacteur en chef du *Kantipur*. Même les fleurs qui sont lancées par la foule sont distribuées par l'armée ! » L'analyste Yubraj Ghimire renchérit : « Le roi tente de faire diversion alors qu'il ne s'est pas rendu à New York pour l'Assemblée générale de l'ONU, où il lui aurait été impossible d'expliquer pourquoi toute l'opposition politique du pays s'est solidarisée contre lui. »

Le roi cédera-t-il à la pression civile ? « Nous avons deux craintes, admet Devendra Raj Panday, leader du Mouvement des citoyens pour la paix et la démocratie : la possibilité que les partis politiques perdent leur fermeté et acceptent un compromis avec le palais, ou, plus in-

À 59 ans, le roi Gyanendra est devenu impopulaire et la résistance antimonarchique s'organise. « Le Népal est en ébullition et la monarchie est en question », n'hésite pas à annoncer le dernier rapport de l'International Crisis Group.

pal et a fait quelques 12 000 victimes. Mais son action est un échec : les rebelles maoïstes continuent de contrôler les campagnes, l'opposition politique s'est unie contre lui en une « Alliance des sept partis », et les situations économique et humanitaire se sont détériorées. À cela s'ajoutent la répression des libertés fondamentales et les violations des droits de l'homme. Nombre d'experts ont ainsi clairement dénoncé la pratique systématique de la torture et des enlèvements par l'armée royale.

À 59 ans, le roi Gyanendra est devenu impopulaire. Déjà, son couronnement était né d'un épisode sanglant et obscur : la fusillade, dans la soirée du 1^{er} juin 2001, de 10 membres de la famille royale. Gyanendra, frère du roi assassiné,

narchique s'organise. « Le Népal est en ébullition et la monarchie est en question », n'hésite pas à annoncer le dernier rapport de l'International Crisis Group. Les jardins fleuris des personnalités de Katmandou sont devenus autant d'arrière-cours de la politique, qui, autour d'un thé, réinventent alliances et stratégies. Les émissaires occidentaux tentent de suivre le va-et-vient, favorisant pour la plupart la solution d'un roi qui se reconcilierait avec les partis politiques. « La situation est explosive, mais Gyanendra ne nous montre aucune volonté de restaurer le multipartisme, dénonce Ram Sharan Mahat, porte-parole de l'Alliance. Notre enjeu essentiel, dans l'immédiat, se concentre sur le dialogue avec les maoïstes, seule solution pour rétablir la paix. »

UN CONFLIT QUI S'ÉTIRE

Sous l'impulsion du camarade Prachanda, alias « le Terrible », les maoïstes népalais ont pris les armes en 1996, plongeant les 22 millions d'habitants du petit royaume dans un cycle de violences. Très vite, le mouvement gagne du terrain en utilisant le mécontentement né de la misère et de l'instabilité politique. Et pendant que les partis politiques s'enlissent dans des querelles intestines, les rebelles progressent, contrôlant près de la moitié des zones rurales. Le gouvernement tente d'écraser la rébellion en modernisant l'armée, mais la violence s'accroît, chacune des forces commettant exactions et violations des droits. Si les maoïstes recrutent et endoctrinent des adolescents, s'ils imposent leur idéal d'une république communiste par la terreur, l'armée royale népalaise n'hésite pas quant à elle à enlever et torturer des civils sous prétexte d'espionnage. Neuf ans et 12 000 morts plus tard, la population civile se retrouve prise en étau dans ce conflit.

quiétant, que le roi se montre plus répressif encore. » Car, entouré de fidèles et à la tête d'une armée forte de 90 000 hommes, Gyanendra est toujours l'homme de pouvoir du Népal.

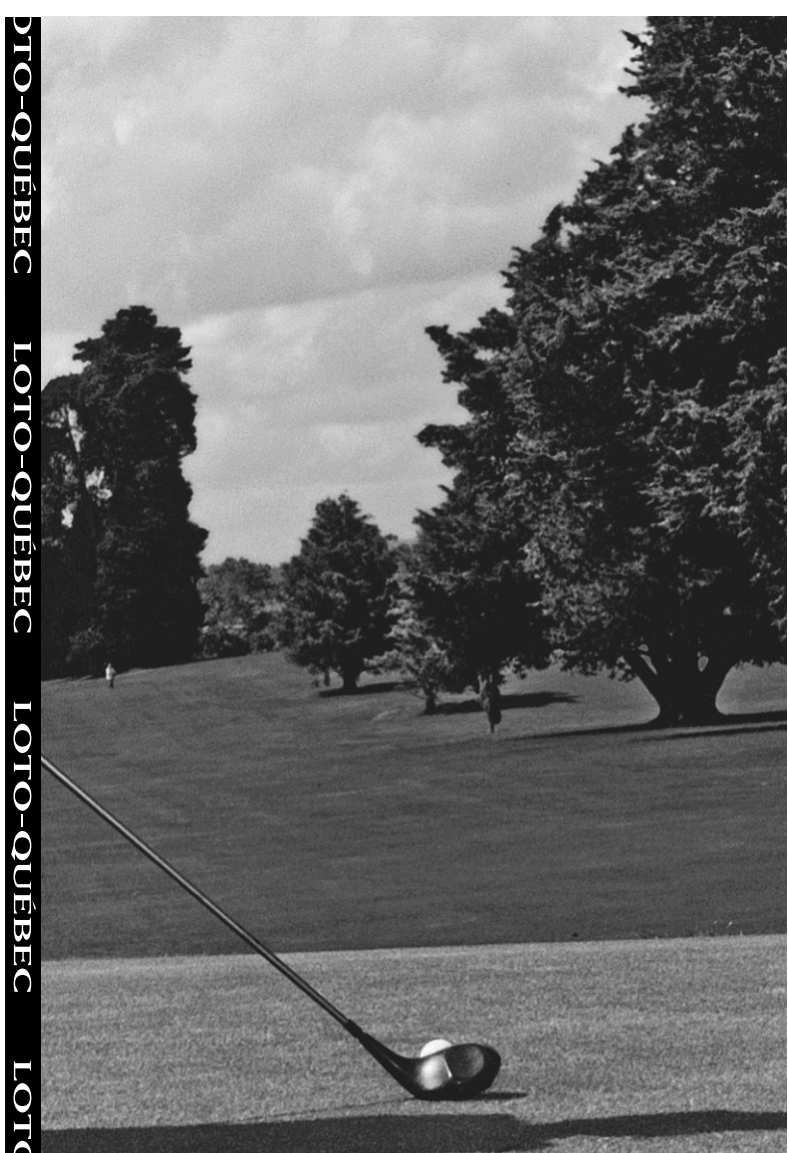


ÉBEC LOTO-QUÉBEC LOTO-QUÉBEC LOTO-QUÉBEC

Ce soir
8
millions*



Ça change pas le monde, sauf que...



OTO-QUÉBEC LOTO-QUÉBEC LOTO-QUÉBEC LOTO-QUÉBEC

* approximatif

18 ans +

www.loto-quebec.com



MONDE

Bush défend sa candidate à la Cour suprême

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Le président américain George W. Bush a pris la défense hier de sa candidate pour siéger à la Cour suprême, Harriet Miers, un choix inattendu qui l'a mis en porte-à-faux avec la droite religieuse.

Parlant de « trahison », plusieurs figures de proue de cet électoral-clé ont accusé M. Bush d'avoir cédé au pur « copinage » en choisissant son avocate personnelle pour siéger à la Cour, le contraignant à justifier inlassablement son choix lors d'une conférence de presse.

« C'est une personne exceptionnelle », a insisté M. Bush, rappelant le prestigieux parcours professionnel de M^{me} Miers, une avocate texane de 60 ans travaillant à la Maison-Blanche depuis 5 ans.

« Je sais que dans 20 ans, sa philosophie n'aura pas changé, et ça, c'est important pour moi », a-t-il ajouté.

Les milieux de la droite religieu-

se sont hantés par le précédent créé par plusieurs sages nommés par des présidents républicains, notamment le juge David Souter, qui campe fermement parmi les progressistes de la Cour suprême alors qu'il avait été choisi par l'ancien président George H. W. Bush.

Ces milieux, qui depuis la réélection de M. Bush en novembre 2004 ne cessent de réclamer leur « dû », avaient une liste de candidats, une série de juges sur lesquels ils pensaient pouvoir compter pour notamment obtenir l'annulation de l'arrêt légalisant l'avortement depuis 1973.

Le commentateur Pat Buchanan a laissé libre cours à son irritation hier matin sur la chaîne de télévision ABC, assurant que « si (M^{me} Miers) n'avait pas été une femme et une amie du président, elle n'aurait pas eu une chance sur mille d'être nommée à la Cour ».

« Nous devons rejeter la nomination de Harriet Miers à la Cour suprême », a carrément déclaré lundi le président de l'organisation anti-

avortement Operation Rescue, Troy Newman.

Bon accueil du Sénat

Cette nomination a également été critiquée dans la droite dure par le très influent rédacteur en chef du *Weekly Standard*, William Kristol. Il s'est dit « déçu, déprimé et démoralisé » par cette nomination, accusant M. Bush d'avoir cédé au « copinage » et à la « capitulation » devant le risque d'une féroce bataille politique.

De fait, la nomination de M^{me} Miers a été plutôt bien accueillie au Sénat, qui pourrait la confirmer d'ici à la fin de l'année. Les démocrates se sont ouvertement réjouis d'un choix non provocateur, tout en promettant d'examiner de près son bilan et son indépendance.

C'est la première fois que la droite religieuse, qui estime avoir beaucoup fait pour mobiliser ses fidèles en faveur de M. Bush en 2000 et 2004, prend aussi vigoureusement ses distances avec la Maison-Blanche.

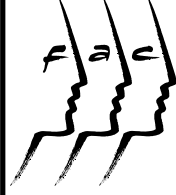


PHOTO YURI GRIPAS, REUTERS

Le choix de Harriet Miers, juriste de 60 ans responsable des services juridiques à la Maison-Blanche, irrite la droite religieuse aux États-Unis.

5 octobre 2005

Journée mondiale
des enseignantes
et des enseignants



Fédération
autonome
du collégial

www.lafac.qc.ca

Au cégep,
la relation maître-élève : inestimable

FINANCEMENT POLITIQUE

Tom DeLay de nouveau inculpé au Texas

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Le parlementaire républicain Tom DeLay, proche du président George W. Bush, a été inculpé lundi, pour la deuxième fois, en moins d'une semaine, dans une affaire de financement politique, a indiqué son porte-parole dans un communiqué.

Une chambre d'accusation du Texas a inculpé M. DeLay de blanchiment d'argent, ont indiqué des médias américains, sans autre précision. Une autre chambre d'accusation du Texas (Sud) l'avait inculpé mercredi de complicité de financement illégal.

Dans les deux cas, Tom DeLay est accusé d'avoir contrevenu aux lois sur les financements des campagnes électorales.

Ronnie Earle, un procureur du Texas qui enquête depuis trois ans, a obtenu les deux inculpations.

Dans son communiqué, le porte-parole de M. DeLay, Kevin Madden, a rejeté les accusations, en estimant que le procureur s'était lancé dans « une chasse partisane ».

« Un peu plus tôt aujourd'hui (lundi), des avocats de M. DeLay ont engagé une procédure pour annuler et rejeter la première inculpation non fondée prise à l'instigation de Ronnie Earle qui a paniqué et a décidé de persuader une autre chambre d'accusation de décider cette nouvelle inculpation ridicule contre M. DeLay », a écrit M. Madden.

« C'est une justice abjecte », s'est-il insurgé.

M. DeLay est par ailleurs accusé d'avoir participé à l'organisation d'un circuit financier entre le parti républicain au niveau national et certains candidats aux législatives du Texas de 2002, ayant permis la participation illégale de plusieurs sociétés à leurs frais de campagne, selon l'acte d'accusation.

SOLDE CIRCULAIRE EN COURS!

FABRICVILLE

VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON

www.fabricville.com



6 au 9 octobre
Simplicity
NEW LOOK
99¢ ch.



Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres. Escomptes non-membres aussi disponibles en magasin. Les rabais de la carte ne s'appliquent pas aux commandes de décoration à domicile. Spéciaux de draperies non-valides pour les commandes à domicile. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.

FABRICVILLE
Visitez nous à www.fabricville.com
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada
Ouvert les dimanches de MIDI à 7h
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

decorville Service à Domicile GRATUIT (514) 388-6600

- PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est (514) 493-6666
- CENTRE VILLE - 354, rue Ste-Catherine ouest (514) 866-1821
- N.D.G. - 6444, av. Somerset (514) 483-2685
- D.D.O. - 2050, boul. St-Regis (514) 883-4550
- LASALLE - 8469, boul. Newman (514) 365-9045
- GALERIES L'AVIL - 1545, boul. Le Caribitier (450) 978-1313
- CENTRE GREENFIELD PARK - 3566, boul. Taschereau (514) 672-6884
- CENTRE REGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 699-4112
- GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910
- AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO - 1311, boul. St-Bruno (450) 653-1303

cégep

(enseignement régulier, le jour)

LE 1^{er} NOVEMBRE

est la date limite pour présenter
une demande d'admission pour la

SESSION D'HIVER

dans l'un des cégeps suivants:

Abitibi-Témiscamingue
Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Gérald-Godin
Granby Haute-Yamaska
Heritage
John Abbott
de Lanaudière
- à l'Assomption
- à Joliette
- à Terrebonne
Lionel-Groulx
Maisonnette
Marie-Victorin
Montmorency

Outaouais
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Vanier
Victoriaville
Vieux Montréal
Institut de technologie
agroalimentaire
Institut de tourisme
et d'hôtellerie du Québec

Demande d'admission par
Internet :
<http://sram.omnivoix.ca>
Pour obtenir le tableau des
places disponibles veuillez
vous adresser à votre école,
à l'un des cégeps ou à :

SRAM

service régional d'admission
du montréal métropolitain
C.P. 11028, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4W9
Tél. : (514) 271-2454



Les enfants perdus de la DPJ

À fleur de peau...

Voici une sélection des courriels que nous avons reçus en réaction à la série de textes de notre collègue Katia Gagnon, le week-end dernier, sur la vie des jeunes à Cité des Prairies.

Des sacs verts et un billet d'autobus

Je lis vos articles sur les enfants de la DPJ et j'ai mal en dedans. Je revis l'adolescence de mon fils d'accueil que j'ai considéré comme fils de coeur. Ma souffrance n'est rien comparée à la sienne ! Oui, il a passé par toutes les ressources avant d'arriver à Cité. Les jeunes en centres jeunesse ont comme valises des sacs verts. Comment ne pas se sentir comme un tas de vidanges ? Menotté, médicamenté, enfermé... c'est une vie d'enfant prisonnier de son passé, de son présent, de son futur. Parce qu'après n'avoir appris comme métier que le « comptage de vis », il n'a pas appris l'autonomie, il est démuné. À 18 ans, on lui a ouvert la porte avec ses sacs verts et un billet d'autobus. À 17 ans et 364 jours, il avait besoin de protection, d'aide, et le lendemain, c'est fini. Comment voulez-vous qu'il sorte de cet enfer aussi démuné ? Cela fait trois ans. Il vagabonde ici et là. Il couche tantôt dehors, tantôt chez des gens qui acceptent de l'héberger une nuit. Il vit tantôt d'aide sociale, tantôt de quête, tantôt de drogues. Oui, après Cité, c'est dehors dans tous les sens du terme. Je ne m'habituerai jamais à cette souffrance.

Hélène Blanchet

Dur et dérangeant

En tant que jeune mère, j'ai lu ces articles durs et dérangeants. Quand j'ai lu l'histoire du jeune Julien, le prédateur sexuel de 15 ans, j'étais dans tous mes états. Mais comment est-ce possible que des parents tuent leurs enfants ainsi ? Parce que, dans ma tête, des horreurs comme celles-là sont incroyables. Tuer son enfant à petit feu, décider de détruire, d'anéantir son amour, sa joie de vivre, c'est un crime. Devenir parent est un devoir non négligeable. Dans mon cas, je prends ce rôle très au sérieux. C'est celui qui me donne le plus de difficulté et le plus de bonheur à la fois ! Mais comment s'attaquer à ces petits êtres remplis d'amour ? Me direz-vous que ces parents débiles répètent leur *pattern* familial ? Dans ce cas, informez-vous avant de mettre des enfants au monde.

Maud Simoneau

Comme tout le monde

Ces jeunes, aussi poqués soient-ils, ne sont pas que ça. Ce sont aussi des artistes (Patrick), des sportifs (William), et des communicateurs (Steve). Ils sont aussi petits, grands, chevelus, picotés ou même carrautés. Ce que je veux dire, c'est qu'on devrait peut-être faire totalement abstraction de leur malheur et mettre plutôt l'emphase sur les différentes facettes de leur personnalité. Ils sont comme tout le monde, constitués de bons et de mauvais côtés. Ils se sont retrouvés à Cité à cause de circonstances, pas à cause de qui ils sont fondamentalement.

Julie Chevalier

Mauvaise réputation

Merci M^{me} Katia Gagnon. Merci de raconter la vie en centre jeunesse. Peu de gens comprennent ce que sont les centres jeunesse et n'en connaissent que la mauvaise réputation faite par les médias. Les éducateurs travaillent avec des jeunes poqués par la vie et doivent en plus supporter la lourdeur de la mauvaise réputation qu'ils ont. Pourtant, vous l'avez constaté vous-même, beaucoup mettent de l'énergie et du coeur à améliorer le sort de ces jeunes, ne serait-ce que lors de leur passage au centre. Des moments magiques là-bas, il y en a souvent et il faut savoir les apprécier. J'ai travaillé cinq ans comme éducatrice en centre jeunesse et j'avoue m'ennuyer de ces moments-là. J'ai quitté lorsque j'ai commencé à ne plus croire en mon travail, par respect pour les jeunes et pour l'équipe. Merci d'encourager ceux qui y restent, ils valent de l'or et ne reçoivent pas assez souvent de « tape dans le dos ».

Catherine Montour

Il était une fois une juge...

Un dossier intéressant, un dossier qui fait peur. Parent d'une pré-adolescente, nous ne sommes jamais à l'abri. L'enquête de la journaliste Katia Gagnon est bien, elle explique, elle raconte, on ne parlera jamais assez de ces jeunes en détresse profonde. Comment peut-on préparer un dossier sur ce sujet sans la juge Andrée Ruffo ? Celle qui défend, dénonce depuis 20 ans ce que nous pouvons lire dans le dossier. Éducateurs mal formés, manque de ressources, enfants oubliés, etc. Elle était probablement trop en avant de son temps pour qu'on l'écoute ; aujourd'hui ses pairs veulent sa destitution. Au moins, ayons la décence de reconnaître que c'est elle qui a ouvert le chemin. Et si elle avait raison depuis le début ?

Marie-Claude Dufour



PHOTO RÉMI LEMAY, LA PRESSE

En lisant la série « Les enfants perdus de la DPJ », Daniel Auger s'est remémoré ses années passées en centre d'accueil.

De vieux souvenirs

DANIEL AUGER
L'auteur demeure à Fabreville.

J'ai quarante ans. En lisant les textes de Katia Gagnon, ce samedi, je me suis exclamé : « Maudite merde ! » À cette lecture, beaucoup de souvenirs d'enfance sont revenus à la surface. Je n'avais que douze et treize ans lors de mes deux années placées au Centre éducatif et de plein air La Calèche, à Sainte-Agathe-des-Monts, en 1977 et 78. Donc, j'ai dû apprendre à survivre très vite à un monde que j'appelle « Dog eat dog ». Pas seulement avoir peur des autres jeunes qui étaient là, mais aussi des

« éducateurs » qui pouvaient nous « sacrer une volée » n'importe quand lorsqu'ils le jugeaient nécessaire.

Au moins pour moi, l'encadrement ne m'a pas poussé à être encore plus dur mais m'a donné de la discipline. Et même beaucoup de discipline. Mais cela n'a pas été le cas de plusieurs de mes connaissances. Je ne les appelle pas amis parce que personne ne se fait d'illusions à penser se revoir plus tard dans la vie. En réalité, peu de jeunes dans une telle situation pensent au futur. Et ceux qui se revoient ont la sensation étrange de venir d'une autre planète, se regardant la tête baissée

avec l'évidence gestuelle qu'ils ne devaient pas aborder certains sujets. J'ai failli mal tourner, mais cela n'a pas été le cas.

Je pourrais vous raconter mon histoire encore longtemps. Mais je voulais surtout savoir comment, en 2005, les éducateurs se comportent pour obtenir le respect des jeunes et ce qu'ils font quand rien ne passe avec un jeune agressif. Je trouve très dommage de voir que notre société, autant les parents que les gouvernements, n'a pas encore résolu sa manière de gérer ses jeunes quand ils ne correspondent pas à l'image qu'ils en attendent.

Manque continu de ressources

PAUL LAVALLÉE
L'auteur est résidant de Sainte-Foy.

M^{me} Katia Gagnon, Dans mon cheminement de carrière, j'ai été longtemps appelé à travailler directement ou indirectement auprès de jeunes qui finissaient par aboutir à Cité des Prairies ou à son équivalent de Québec. Je connais les deux depuis leur fondation.

Il fallait du courage pour plonger dans ce secteur « ultime », si difficile, et si délicat de « l'encadrement intensif » de la

réadaptation, comme vous l'avez fait.

Vous avez produit une bonne série de textes, posé de bonnes questions et souligné des points importants. Pour être plus complète, il vous aurait fallu deux fois plus de pages, et encore, mais vous avez su relever les éléments essentiels.

Travailler auprès de ces jeunes est extrêmement difficile. Vous décrivez les intervenants parfaitement bien : des missionnaires, des âmes d'artistes et des nerfs d'acier, les trois solidement imbriqués. Appelées constamment à se remettre en

question, ces personnes sont aussi, bien souvent, hantées par la grande question : quels seront les résultats ? Le sauront-ils jamais ?

Il faut sans doute comprendre ces jeunes qui ne sont nullement responsables de leur situation, et les aider à s'en sortir, mais ça prend des ressources humaines et matérielles. Il faut y mettre le prix. Et c'est ce qui manque toujours. C'est pourquoi il faudrait revenir sur le sujet avec l'espérance que surgissent dans le décor des mécènes ou des philanthropes qui croient assez en l'humain et en ces jeunes pour les suivre et les soutenir jusque dans leurs « noirceurs les plus noires », coûte que coûte. Pas facile !

Quelle prudence ?

ROBERT ROSE
L'auteur habite à Mont-Royal.

Monsieur le ministre Couillard, À peine est-il à nouveau question d'histoires d'horreur à la DPJ que vous invitez déjà à la « prudence » ! C'est à peine croyable. Et à quelle prudence ? Non pas à la prudence dans le traitement de notre jeunesse, bien sûr, mais à la « prudence » envers le message et le message... Je vous le dis tout net : il est honteux de

vous voir si empressé de protéger tous ceux et celles qui ne savent pas protéger notre jeunesse. Voilà qui me rappelle tellement (en 2005 !) mon enfance, dans les années 50, livré à un clergé catholique faible, mort de peur, déresponsabilisé et vouant à l'Index, au nom de la sainte « prudence », tout ce qui était humainement exceptionnel, ou simplement valable !

Le jour viendra-t-il où vous saurez, enfin, au nom des victimes, demander des

Remettre les choses dans leur contexte

CAROLYNE GINGRAS

Pourrions-nous un instant être fiers du travail de la DPJ et ne pas toujours chercher à dénigrer cet organisme. Dimanche matin, lorsque j'ai lu dans *La Presse* le commentaire de Marie-Josée Cardinal, j'ai été déçue et fâchée de voir qu'elle revenait encore sur les lacunes de la DPJ.

Je travaille depuis deux ans dans les centres d'accueil et j'étais au travail lorsque j'ai lu le commentaire de M^{me} Cardinal où elle remet en question les motifs d'utilisation

des mesures de contention et d'isolement et qu'elle questionne la société face aux valeurs de protection que nous voulons promouvoir. Les motifs d'utilisation de la contention et de l'isolement visent effectivement à protéger le jeune contre lui-même ou à protéger autrui. Un jeune qui se mutilé avec un bout de métal ou qui se cogne la tête sur un mur, ai-je vraiment besoin de vous dire que la contention va être utilisée afin de le protéger contre lui-même.

Pouvons-nous, s'il-vous-plaît, tenter de remettre les choses dans leur contexte lorsque nous nous exprimons sur ce sujet. Il est cer-

tain que la réalité des centres d'accueil n'est pas une réalité commune. Voir des contentions physiques ou avec menottes, je vous l'accorde, ce n'est pas commun et c'est probablement difficilement concevable vu de l'extérieur. Mais c'est une réalité nécessaire compte tenu des problématiques que nos jeunes présentent dans les centres d'accueil.

Je suis d'accord pour dire qu'après 25 ans, la DPJ doit revoir certains aspects de sa loi et de ses pratiques. Mais je considère que nous pouvons être fiers d'être une société où l'on tente de bien protéger nos enfants.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trotter > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAL

Enfin la concurrence!



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

Au fil des ans, et pour le plus grand bénéfice des consommateurs, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le CRTC, a ouvert à la concurrence les marchés des télécommunications, autrefois fondés sur un monopole. L'entrée de nouveaux joueurs dans l'interurbain a ainsi fait fondre le montant de la facture de téléphone des Canadiens. Comme le CRTC juge que la concurrence est assez robuste dans ce marché, il s'abstient de le réglementer. Même chose pour le sans-fil et les services Internet de détail.

La situation est cependant différente dans le cas de la téléphonie locale, où le CRTC réglemente toujours les entreprises de servi-

Au rythme où les Vidéotron, Cogeco, Shaw et Rogers ajoutent de nouveaux territoires à leur offre de téléphonie Internet, on peut facilement imaginer qu'ils réussiront à se gagner la faveur de nombreux consommateurs.

Ces locaux titulaires, c'est-à-dire les anciens monopoles, afin de favoriser l'arrivée de sociétés concurrentes. Car, malgré l'ouverture de la téléphonie locale à la concurrence, en 1997, ce marché est encore largement dominé par Bell et Telus qui, il n'y a pas si longtemps encore, se partageaient 98 % des parts dans le secteur résidentiel.

Cette situation est actuellement en train de basculer, grâce à l'arrivée des grandes entreprises de câblodistribution dans le secteur de la téléphonie Internet. On voit enfin poindre la concurrence dans la téléphonie locale.

Selon une étude de la firme Convergence Consulting Group, les entreprises offrant les services de téléphonie Internet grugent de plus en plus de parts de marché dans le secteur de la téléphonie locale résidentielle. Cette étude prévoit que, dès cette année, Bell et Telus verront leur part de marché respective diminuer de 7 % et 5 %. Si la tendance se maintient, la firme de consultants estime que les câblodistributeurs s'accapareront 16 % des parts de marché de la téléphonie locale en 2007 et 27 % à la fin de 2009.

Ce ne sont bien sûr que des prévisions, mais au rythme où les Vidéotron, Cogeco, Shaw et Rogers ajoutent de nouveaux territoires à leur offre de téléphonie Internet, on peut facilement imaginer qu'ils réussiront à se gagner la faveur de nombreux consommateurs. Ceci essentiellement pour deux raisons : la technologie Internet est de plus en plus fiable et facile d'utilisation et les prix offerts par certains câblodistributeurs, c'est le cas par exemple de Vidéotron, sont extrêmement alléchants.

Cette amorce d'une véritable concurrence dans la téléphonie locale est également tributaire d'une décision récente du CRTC. En mai dernier, le Conseil décidait de réglementer la téléphonie Internet uniquement dans le cas des anciens monopoles, laissant cependant les nouveaux joueurs, comme les câblodistributeurs, offrir les forfaits et services qu'ils voulaient sans réglementer leurs prix. Cette réglementation limitée visait à empêcher les entreprises déjà bien établies de vendre la téléphonie Internet en dessous du prix coûtant afin d'enrayer la concurrence. À

la lumière de l'étude de Convergence Consulting Group, la décision du CRTC semble rapidement porter fruits.

Il s'agit maintenant de déterminer à quel moment le CRTC devra cesser de réglementer la téléphonie locale. Des audiences ont été tenues à ce sujet la semaine dernière, en vue d'établir les critères qui permettront au Conseil de juger qu'une concurrence durable a bel et bien cours dans ce marché. Pour les consommateurs, le plus tôt sera le mieux. Une véritable concurrence est la garantie la plus fiable qu'ils pourront profiter des meilleurs prix.

DE NOUVEAUX BUREAUX POUR LES MINISTRES
 LUCIENNE ROBILLARD, PIERRE PETTIGREW, STÉPHANE DION, MARTIN CAUCHON,
 BILL GRAHAM, DAVID COLENETTE, ETC.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RESERVES

Ça va mal!

Demain, le président Bush va tenter de remonter le moral du peuple et de ses partisans



JOCELYN COULON
 j.coulon@cerium.ca

Les Américains n'ont pas entendu parler de l'Irak depuis longtemps. Les ouragans, l'augmentation du prix de l'essence et du déficit public, les scandales de corruption ont éclipsé la situation en Irak. Les républicains ont soufflé un peu, mais l'interlude est terminé. Demain, le président parlera de l'Irak. Les nouvelles sont désastreuses.

George W. Bush, à peine réélu en 2004, est, depuis, désavoué. Dès janvier de cette année, une majorité d'Américains était insatisfaite de la situation politique et économique dans le pays. Ils sont 61 % aujourd'hui à le redire. Pire encore, sur l'Irak, le capital de sympathie envers le président a fondu comme neige au soleil. Il y a un an, une majorité lui faisait confiance pour gérer le conflit. Le dernier sondage Newsweek publié cette semaine montre 63 % d'insatisfaits. Dans un autre sondage, une majorité estime le temps venu de retirer les troupes, même si tous les objectifs n'ont pas été atteints en Irak.

Face à cette hémorragie, la Maison-Blanche a sorti l'artillerie lourde. Le week-end dernier, les généraux ont été envoyés sur les plateaux de télévision pour porter la bonne parole : « les choses s'améliorent en Irak », « les terroristes reculent » ont-ils dit en coeur, reprenant la propagande gouvernementale scandée à intervalle régulier depuis deux ans. Décidément, lorsque les talons claquent, les esprits se ferment. Remarquez, les généraux n'ont pas le choix de ramper. Le dernier officier à avoir osé remettre en doute la langue de bois sur l'Irak, le général Shinseki, a subi les foudres de Paul Wolfowitz, artisan du désastre. Le général a vu sa carrière brisée, et le civil va-t-en-guerre a obtenu une promotion en devenant récemment président de la Banque mondiale.

En Irak, à 10 jours du référendum constitutionnel, la violence et le banditisme politique régissent. En une semaine, 400 Irakiens sont morts venant ainsi s'ajouter aux 30 000 tués depuis l'intervention américaine. Le ministre du pétrole échappe à des tueurs. L'ambassadeur américain négocie toujours des amendements à la Constitution même si des millions d'exemplaires ont déjà été imprimés et distribués aux Irakiens pour leur permettre de faire un choix judicieux le 15 octobre. Même en mobilisant tous les services de Purolator et d'UPS, il n'est pas certain que les errata arriveront à temps. Pour sa part, le Parlement à majorité chiite et kurde trafique présentement la loi électorale pour empêcher les sunnites de rejeter la Constitution. Quelque 20 000 mercenaires occidentaux payés entre 10 et 30 000 dollars par mois assurent la sécurité des officiels et des installations pétrolières, lais-

La révolte n'a pas encore atteint l'ensemble du caucus républicain, mais les représentants et sénateurs se montrent de plus en plus nerveux lorsqu'ils voient les démocrates recruter des anciens combattants pour les élections de mi-mandat à l'automne 2006.

sant aux soldats américains (à 20 000 \$ par an) le soin de « protéger » la population et de se faire tuer. Les différences de salaires et de conditions de vie provoquent parfois des tirs fratricides. Ah ! les joies de l'imposition de la démocratie à coups de bombardiers, de dollars et de corruption.

Désarroi chez les républicains

Le président Bush, donc, fera demain un discours sur l'Irak. Comme les Américains rejettent massivement sa politique, il

s'adressera surtout à sa base électorale et aux élites politiques et intellectuelles républicaines. Petit problème : le camp républicain est en plein désarroi. Sur le plan politique, le populaire sénateur John McCain réclame la démission du secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld. Il joint aussi sa voix à celles de ses collègues Chuck Hagel et Lindsay Graham pour demander une enquête sur les tortures à Guantanamo et dans l'archipel de prisons secrètes construites en Irak. La révolte n'a pas encore atteint l'ensemble du caucus républicain, mais les représentants et sénateurs se montrent de plus en plus nerveux lorsqu'ils voient les démocrates recruter des anciens combattants pour les élections de mi-mandat à l'automne 2006.

Sur le plan intellectuel, la belle unité affichée il y a cinq ans par les conservateurs bon teint et les néo-conservateurs a volé en éclats. L'alliance entre les deux courants de l'intelligentsia conservatrice en était une de circonstance. Ils étaient déterminés à réaffirmer la primauté des États-Unis dans le monde et, pour ce faire, il fallait se débarrasser des démocrates. La défaite d'Al Gore et le 11 septembre les a galvanisés, la guerre en Irak divisés. Les conservateurs préconisent un usage prudent de la force et recherchent la légitimité internationale pour assurer l'hégémonie américaine.

Les néo-conservateurs, quant à eux, estiment que le monde a besoin d'une révolution démocratique et que les armes sont le premier choix au service du changement. L'affrontement était inévitable. Il s'est surtout déroulé dans les très influents trimestriels d'opinion conservatrice comme le *National Interest* ou le *Washington Quarterly*. Longtemps dominés par la pensée néo-conservatrice, ces grandes revues ont secoué le joug, et les critiques envers l'administration Bush sont devenues dévastatrices. Francis Fukuyama, auteur du célèbre *La Fin de l'Histoire* et opposant acharné à la guerre vient même de lancer sa propre revue, *The American Interest*.

Bush va tenter de remonter le moral du peuple et de ses partisans. Il faut maintenir le cap, vait-il leur dire. Jusqu'à l'abîme moral, politique et militaire.

L'auteur est professeur invité au Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal.

CYBERPRESSE.CA



Une aubaine pour notre système de santé?

Malgré les embûches, Québec ne doit pas rejeter l'idée de poursuivre les fabricants de tabac

Ne manquez pas sur Cyberpresse.ca le texte du professeur de droit de l'Université Laval, Daniel Gardner, qui explique que le gouvernement du Québec ne doit pas rejeter l'idée de poursuivre les fabricants de tabac, mais qu'il faudra y penser à deux fois car on touchera alors à toute la question de la notion de responsabilité.

M. Gardner écrit : « À partir de là, pourquoi épargner les fumeurs qui savent fort bien que fumer est dangereux pour la santé ? Et que dire des personnes qui se nourrissent mal ou qui refusent de faire de l'exercice : ne sont-elles pas de grands « consommateurs » de soins de santé que l'on devrait tenir responsables de leur situation ? »

Lisez ce texte intégral sur notre site Cyberpresse.ca et réagissez à l'adresse : www.cyberpresse.ca/opinions

FORUM

Le pattern



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Si j'étais André Boisclair, ou encore un membre de son entourage, je serais inquiet. Je serais inquiet des sondages, et surtout du Crop-La Presse de la semaine dernière, où 55 % des répondants estimaient que c'est André Boisclair qui était le plus apte à gouverner le Québec.

Pourquoi être inquiet ? Ce sondage a pourtant été un baume pour l'équipe d'André Boisclair car il montrait que celui-ci a traversé sans trop d'égratignures une crise, son usage récréatif de la cocaïne, qui aurait pu compromettre sa candidature à la direction du Parti québécois. Mais 55 %, c'est beaucoup trop. Personne au Québec, même René Lévesque ou Lucien Bouchard, n'ont recueilli de tels scores.

Ce résultat artificiel dénote un enthousiasme suspect qui n'annonce rien de bon pour son bénéficiaire. Les Québécois ont la fâcheuse tendance d'abandonner brutalement ceux qu'ils ont trop rapidement porté aux nues. Parti de si haut, André Boisclair est condamné à descendre, et peut-être même à s'effondrer. Nous avons tous à l'esprit l'expérience récente de Mario Dumont. C'est également ce qui est arrivé, d'une façon un peu différente, à Jean Charest, le sauveur devenu paria.

Trois fois en moins d'une décennie, on a ainsi assisté à des engouements qui comportent d'importantes similarités, où les Québécois se sont entichés d'un « new kid on the block ». Il y a une constante dans ces comportements de l'opinion publique, un *pattern* qu'il faut essayer de comprendre et dont il faut dégager un sens.

D'une façon tout à fait superficielle, on voit bien que l'électorat s'enthousiasme pour des politiciens jeunes, propret, très sérieux, qui feraient de bons gendres. Et à cette jeunesse, s'ajoute un autre attribut, l'extériorité. Chacun de ces politiciens a été, à sa façon, un nouveau venu, en rupture avec la politique dite traditionnelle : Jean Charest, jeune chef conservateur venant d'Ottawa et étranger au Parti libéral du Québec, Mario Dumont, en rupture avec les libéraux et fondateur d'une nouvelle formation politique, et jusqu'à un certain point André Boisclair, le premier aspirant à la direction du PQ qui ne vient pas de la vieille garde du parti.

L'intérêt qu'ils suscitent exprime donc, à un premier niveau, une puissante soif de changement, le désir de se débarrasser du vieux personnel politique pour le remplacer par une nouvelle garde, qui en dit long sur l'insatisfaction des Québécois face à leur classe politique.



Ce qui est plus compliqué à décoder, c'est de quel genre de changement rêvent au juste les Québécois, au-delà de l'âge des candidats qu'ils appuient spontanément.

Si l'on peut risquer quelques hypothèses, les trois politiciens ont d'abord un autre point commun, celui d'incarner des valeurs plus conservatrices. C'est vrai de Jean Charest, un conservateur modéré, qui rompt avec la tradition libérale classique, de Mario Dumont qui proposait un projet alternatif remettant en cause l'État. La chose est moins évidente avec André Boisclair, qui s'efforce d'en dire le moins possible. Mais les bribes de programme qu'il dévoile semblent indiquer qu'il s'écarte de la tradition interventionniste classique de son parti, qu'il ose prononcer des mots tabous dans son parti, comme productivité ou réduction de la dette.

L'autre désir de changement semble être de se sortir de l'ornière constitutionnelle et de casser avec l'aigreur des vieilles générations. Jean Charest a dû sa notoriété à sa prestation lors du référendum de 1995 où il a incarné une fraîcheur nouvelle dans le discours fédéraliste. Mario Dumont a certainement dû une partie de sa popularité à son refus de choisir un camp dans le débat entre souverainistes et fédéralistes. Quant à André Boisclair, on ne sent pas chez lui l'obsession de ses aînés ni leurs suicidaires pulsions référendaires. Ce n'est pas un dur, et ça, les gens le sentent.

Mais attention, comme on l'a vu, ces engouements sont confus et de courte durée. Le désir de changement semble s'exprimer en quelque sorte sur le mode du premier tour dans le processus électoral français, une façon d'envoyer des messages, d'exprimer des rêves, que l'on peut mettre de côté au moment du vrai scrutin. On a également pu voir que si des idées conservatrices séduisent les Québécois, ils hésitent à faire le saut : ils ont rapidement lâché Mario Dumont à l'approche du scrutin et ils ont désavoué Jean Charest quand il a tenté de mettre en oeuvre le programme pour lequel il avait été élu.

Ces revirements brutaux de l'opinion publique s'expliquent sans doute aussi par la désillusion, quand le rêve est confronté à la réalité et que l'on découvre qu'il ne suffit pas de changer les gens pour changer la politique. C'est arrivé à Mario Dumont. C'est arrivé à Jean Charest. Est-ce cela qui attend André Boisclair ?

COURRIEL
Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca



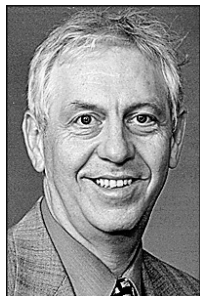
PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Les DPJ et centres jeunesse existent pour aider des enfants et des familles aux prises avec de graves problèmes, nous dit l'auteur.

Un dossier qui fait réfléchir

Les DPJ constituent le dernier rempart, récoltant l'échec des autres acteurs à protéger les enfants

JEAN-PIERRE HOTTE



L'auteur est directeur général de l'Association des centres jeunesse du Québec.

Profondément touchante, la série de Katia Gagnon sur les jeunes en centres jeunesse, dans *La Presse* du week-end dernier, qui témoignait admirablement de la détresse d'adolescents et du dévouement de ceux qui exercent un métier combien difficile, trop peu reconnu : « missionnaires, aux nerfs d'acier et à l'âme d'artiste », où la reconnaissance vient de tout petits gestes.

Avec éthique, évitant le sensationnalisme, elle décrit une souffrance lourde à porter. Plusieurs préférant l'occulter ou s'en décharger cherchant un coupable.

Elle offre à tous les lecteurs l'occasion de réfléchir au sort réservé aux enfants profondément vulnérables.

Le Québec montre un visage peu enviable : taux de suicide chez les adolescents plus élevé au Canada et parmi les plus élevés des pays occidentaux ; taux de décrochage scolaire plus élevé au Canada ; dizaines de milliers d'enfants vivant dans la pauvreté, plusieurs arrivant à l'école sans rien dans le ventre ; augmentation de la consommation de drogues à des âges de plus en plus précoce ; taux de violence conjugale inquiétant.

Ces problèmes n'existent pas parce que les DPJ et Centres jeunesse sont là... Cependant, l'inverse est vrai. Les DPJ et centres jeunesse existent pour aider des enfants et des familles aux prises avec ces graves problèmes. Les histoires relatées par madame Gagnon paraissent renversantes, mais malheureusement vraies. Nos intervenants en sont témoins au quotidien. Comment des parents peu-

vent-ils livrer leurs enfants à la prostitution ? Comment un parent peut-il inciter son enfant à se piquer à l'héroïne ? Quelle sorte de société voulons-nous ?

Les DPJ constituent le dernier rempart, récoltant l'échec des autres acteurs à protéger les enfants. Il est le gardien de but du filet de protection des enfants. Il a besoin que tous jouent en équipe : parents, organismes d'éducation, prévention, dépistage, aide. Laisser le DPJ seul devant le filet de protection, se faire bombarder de toutes parts ? Pas l'idéal pour aider les enfants à grandir avec confiance, espoir, rêves... C'est collectivement que nous pouvons mieux y parvenir. Les DPJ et les centres jeunesse veulent s'y investir avec cœur et énergie, mais conjuguant les efforts de chacun, les enfants et les familles devraient s'en porter mieux.

Merci ! Madame Gagnon pour ce voyage au pays qui fera réfléchir sur la situation des enfants les plus vulnérables du Québec.

» Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

Ça n'a pas de bon sens!

Ma foi, Jean Charest nous prend pour de vrais imbéciles ; ça n'a pas de bon sens ! Comment peut-on faire des promesses semblables et ensuite se cacher derrière des excuses inacceptables. Je crois personnellement qu'il devrait démissionner immédiatement et laisser sa place à des gens plus honnêtes et surtout plus scrupuleux dans leurs promesses. Cet homme est un charlatan pur et simple ou un irresponsable qui s'ignore.

Michel Raymond

Rien de surprenant

M. Charest peut bien n'exprimer aucun regret de ne pas avoir tenu sa promesse électorale de baisser les impôts, ça ne me choque pas, car nos politiciens sont tous empressés de renier leur parole. Seuls des naïfs ont cru à cette promesse.

Guy Bureau

Deux choses différentes

Le discours électoral et la réalité économique de l'État ont toujours été deux choses différentes pour tous les gouvernements. À quand des campagnes électorales plus réalistes pour la population ? L'heure est à la prise de conscience de notre économie collective et nous avons besoin d'entendre la vérité. Nous entendons la vérité semble-t-il, mais nous la comparons aux promesses électorales et nous ne sommes pas contents. Il faut cesser de penser que le discours électoral est une promesse de résultat garanti. Le discours électoral doit être un engagement à prendre tous les moyens pour réussir dans une direction définie et une invitation à la population à adhérer à l'effort collectif pour réussir. Cela fait une grosse différence dans l'appréciation de la réalité lorsque vient le temps de faire des bilans.

Claire Fortin

Faisons-les rembourser!

On apprend aujourd'hui que plusieurs ministres libéraux voyagent dans les avions du gouvernement du Canada au lieu des vols réguliers. Pourtant, une directive gouvernementale dit de privilégier les avions de ligne. Malgré cela, des ministres se moquent carrément de celle-ci. Alors que le juge Gomery est en train de rédiger son rapport préliminaire sur le scandale des commandites, on se rend compte qu'il se produit encore de nombreux petits scandales qui passent sous notre nez sans être dévoilés. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est un manquement flagrant à l'éthique professionnelle que d'agir ainsi. Je proposerais de charger à ces personnes la différence entre un vol privé et un vol régulier des compagnies aériennes. Une bonne façon de les dissuader d'agir ainsi.

Berthold Turcotte
Ste-Anne-des-Monts

Plus transparent

Monsieur Jean Charest est beaucoup plus transparent que ses prédécesseurs péquistes et principalement que Bernard Landry qui n'a jamais atteint un réel déficit zéro. Entre autres, M. Landry « oubliait » régulièrement d'inscrire aux livres les déficits des hôpitaux du Québec. Les péquistes ont non seulement foutu le bordel dans l'éducation et la santé, mais ils nous ont laissé ce cadeau de Grec que sont les garderies à 5 \$ (maintenant 7 \$) qui coûtent 1,5 milliard de dollars annuellement aux contribuables québécois. Façon subsidiaire d'acheter des votes lors du prochain scrutin référendaire, si jamais il y en a un. Vous remarquerez que les autres provinces ne se précipitent pas au portillon des garderies mur à mur.

Michel Lavigne

Débarrassez-nous des libéraux...

Ce que nous dit Jean Charest, c'est qu'en campagne électorale, il a agi sans savoir si ce qu'il disait était réaliste. Simplement pour plaire aux consommateurs que nous sommes et non aux citoyens responsables et solidaires que nous savons être lorsque nos leaders nous expliquent que les routes, les écoles, les hôpitaux, l'aide aux plus démunis, l'agriculture, les forêts et autres ressources naturelles qu'ils nous faut bien encadrer et soutenir, nécessitent que les impôts soient levés. C'est extrêmement décevant d'entendre ce genre de propos. Il faut comprendre que le cynisme envers les politiciens va atteindre des sommets avec ce genre de propos. Débarrassez-nous des libéraux...

Pierre Laroche



PHOTOS: MICHEL CLOUTIER

Le Match des étoiles

NORMAND FERA DANSER:

- ★ Alain Dumas
Rock'n roll acrobatique et Quickstep
- ★ Jacynthe René
Happy Jazz
- ★ Michel Louvain
Merengue
- ★ Sheila Copps
Salsa

DÉBUT CE SOIR 20H

ANIMATION: NORMAND BRATHWAITE
JUGE INVITÉE: DENISE FILIATRAULT

WWW.RADIO-CANADA.CA/MATCHDESETOILES

RÉALISATEUR-COORDONNATEUR: MARIO ROULEAU



**RADIO-CANADA
VOUS ALLEZ VOIR.**